

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION  
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

Juin 2017

## Contenu

RESUME .....	5
INTRODUCTION.....	10
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	11
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES .....	17
2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN .....	17
2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	17
2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016.....	20
2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2017-2021 .....	20
2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	25
2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO .....	27
2.2.1. PRODUCTION .....	27
2.2.2 PRIX ET INFLATION .....	30
2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	31
2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	32
2.2.5 SITUATION MONETAIRE .....	33
2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE .....	33
2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	33
2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE .....	35
2.3.1. PRODUCTION .....	35
2.3.2. PRIX ET INFLATION .....	39
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	39
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	41
2.3.5. SITUATION MONETAIRE .....	42
2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016.....	42
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	43
2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU .....	45
2.4.1 PRODUCTION .....	45
2.4.2 PRIX ET INFLATION .....	46
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	47
2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	Erreur ! Signet non défini.
2.4.5. SITUATION MONETAIRE .....	Erreur ! Signet non défini.
2.4.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016.....	49

2.4.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	49
2.5.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI .....	51
2.5.1.	PRODUCTION .....	51
2.5.2	PRIX ET INFLATION .....	54
2.5.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	54
2.5.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	56
2.5.5.	SITUATION MONETAIRE .....	56
2.5.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE .....	57
2.5.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	57
2.6	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER.....	59
2.6.1.	PRODUCTION .....	59
2.6.2.	PRIX ET INFLATION .....	62
2.6.3.	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	62
2.6.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	65
2.6.5.	SITUATION MONETAIRE .....	65
2.6.6.	ETAT DE LA CONVERGENCE .....	66
2.6.7.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	66
2.7	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL .....	68
2.7.1	PRODUCTION .....	68
2.7.2	PRIX ET INFLATION .....	72
2.7.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	72
2.7.4.	COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS .....	74
2.7.5.	SITUATION MONETAIRE .....	74
2.7.6	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016.....	75
2.7.7	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	75
2.8	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO.....	77
2.8.1	EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE.....	77
2.8.2	ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016.....	81
2.8.3	PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2017-2021.....	81
2.8.4	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	84
3.	SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION .....	87
3.1	PRODUCTION .....	87
3.2	PRIX ET INFLATION .....	88
3.3	FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE .....	89

<b>3.4</b>	<b>COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS</b> .....	91
<b>3.5</b>	<b>SITUATION MONETAIRE</b> .....	93
<b>3.6</b>	<b>ETAT DE LA CONVERGENCE</b> .....	94
<b>3.7</b>	<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....	95
<b>4.</b>	<b>ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2018 ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION</b> .....	97

## RESUME

La **croissance mondiale** devrait s'accélérer en passant de 3,1% en 2016 à 3,5% en 2017 et à 3,6% en 2018, avec une reprise de l'investissement, de l'industrie manufacturière et du commerce. Cette accélération devrait s'observer aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

En **Afrique subsaharienne**, une reprise modeste est prévue en 2017. La croissance devrait passer de 1,4% en 2016 à 2,6% en 2017 et 3,5% en 2018, portée principalement par des facteurs particuliers dans les plus grands pays, qui ont fait face à des conditions macroéconomiques difficiles en 2016. Après s'être contractée de 1,5% en 2016 en raison de perturbations dans le secteur pétrolier, conjuguées à des pénuries de devises, d'électricité et de carburants, la production au Nigéria devrait augmenter de 0,8% en 2017 grâce à un redressement de la production pétrolière, à une croissance persistante dans l'agriculture et à une augmentation de l'investissement public. En Afrique du Sud, une reprise modeste est attendue à 0,8% en 2017 contre 0,3% en 2016, grâce au rebond des prix des produits de base, à une amélioration de la situation sur le plan de la sécheresse et à l'expansion des capacités de production d'électricité.

Les **cours des matières premières** extractives sont demeurés relativement faibles, en dépit d'un redressement observé au cours des derniers mois de l'année 2016. En effet, le prix du baril de pétrole a affiché sur l'ensemble de l'année 2016, comparé à 2015, une baisse de 15,7% à 42,8 dollars. Grâce à la conclusion d'un accord historique (le premier depuis 2008) de réduction de la production des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), les prix devraient s'inscrire en hausse en 2017. Ils devraient progressivement monter vers 60 dollars le baril d'ici fin 2017 à la faveur d'un rééquilibrage du marché mondial.

En ce qui concerne les cours des produits de base exportés par les pays de l'UEMOA, en dehors du cacao et du caoutchouc, ils ont évolué à la hausse au terme de l'année 2016, même s'ils demeurent encore faibles.

Sur les **marchés des changes**, en 2016, le dollar des Etats-Unis (+0,22%) s'est légèrement apprécié par rapport à la monnaie européenne. De même, le cours du yen japonais a connu une forte progression par rapport à l'euro (+11,9%). En revanche le franc suisse (-2,1%) et la livre sterling (-11,2%) se sont dépréciés par rapport à la monnaie européenne, la livre ayant pâti des effets du Brexit.

**L'inflation globale** est prévue en hausse généralisée tant dans les pays avancés que dans les pays émergents et les pays en développement, en liaison avec la remontée des prix des produits de base. Pour le groupe des pays avancés, l'inflation devrait atteindre 2,0% en 2017, contre 0,8% en 2016. Dans les pays émergents et les pays en développement (hors Argentine et Venezuela), l'inflation devrait passer de 4,4% en 2016 à 4,7% en 2017.

L'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 6,7% en 2016 après 6,3% en 2015. Dans l'ensemble, l'activité a bénéficié d'une bonne tenue du secteur primaire, d'un dynamisme des BTP et d'un maintien des performances au niveau des transports et communications. Le dynamisme du secteur primaire est en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres et les conditions climatiques favorables. Au niveau des BTP, les performances sont liées à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Les résultats des transports s'expliquent par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications ont été portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

Toutefois, les performances de certains Etats membres, en particulier le Bénin et, dans une moindre mesure, le Niger, déjà affecté par la baisse des cours du pétrole et de l'uranium, ont été limitées par les effets de la crise économique au Nigéria, en particulier les activités de réexportation et les services y relatifs. Par pays, le taux de croissance en 2016 se présente comme suit : Bénin (3,9%), Burkina Faso (5,9%), Côte d'Ivoire (8,8%), Guinée-Bissau (5,1%), Mali (5,8%), Niger (5,0%), Sénégal (6,7%) et Togo (5,1%).

En 2016, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix. Cette situation est en rapport avec la bonne production céréalière enregistrée en 2015 dans plusieurs Etats membres, la baisse des prix à la pompe du carburant, dans le sillage du repli des cours du brut et les mesures prises par les Gouvernements pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,6% contre 1,0% en 2015.

Au plan des finances publiques, on note une faible progression des recettes comparée à l'évolution des dépenses. En effet, en 2016, les recettes budgétaires ont progressé de 6,3% pour représenter 17,7% du PIB contre 18,1% en 2015. Cette hausse a été portée par les recettes fiscales qui ont augmenté de 9,4% induisant un taux de pression fiscale de 16,0% contre 15,8% en 2015. L'augmentation des recettes fiscales est liée à la poursuite des efforts en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de la lutte contre la fraude.

Les recettes non fiscales se sont contractées de 15,6% pour représenter 1,8% du PIB contre 2,3% en 2015, en liaison avec les fortes baisses notées en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali et au Niger, partiellement compensée par l'accroissement substantiel au Burkina Faso (+30,7%). Ce recul s'explique essentiellement par les recouvrements effectués en 2015 au titre du renouvellement des licences de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire et au Niger. Les dons ont baissé de 7,7% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,4% en 2015.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 9,9% pour représenter 25,3% du PIB contre 24,9% en 2015. Cette évolution a été portée par les dépenses en capital, en hausse de 7,5% et les dépenses courantes en accroissement de 6,1%. La progression des dépenses courantes est principalement

imputable à la masse salariale en progression de 8,0%, atténué par le recul des dépenses de fonctionnement de 3,3%. Ces évolutions sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat. Il faut par ailleurs noter un accroissement des dépenses liées aux intérêts sur la dette de 27,1%.

Les dépenses en capital ont progressé de 7,5%, en rapport avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques.

Au total, en 2016, le déficit global hors dons et le déficit global ont représenté 6,9% et 4,5% du PIB, respectivement contre 6,6% et 4,1% en 2015.

En 2016, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal est ressorti à 44,5% contre 43,2% en 2015. Par ailleurs, le taux d'endettement le plus faible est de 30,3% (Mali) et le plus élevé de 75,5% (Togo).

La situation extérieure de l'Union a été caractérisée en 2016 par un solde courant déficitaire qui n'a pas pu être entièrement couvert par la mobilisation de l'épargne extérieure pour la deuxième année consécutive. Ainsi, le solde global des paiements extérieurs de l'UEMOA en 2016 s'est traduit par un solde déficitaire de 946,8 milliards.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant hors dons s'est établi à 5,4%, contre 6,7% enregistré une année plus tôt. Cette évolution s'explique essentiellement par un recul des déficits de biens et services (+1,5% du PIB), dont les effets ont été atténués par la détérioration du solde du compte du revenu primaire (-0,2% du PIB).

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2016 comparée à celle à fin décembre 2015 est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit intérieur. En effet, les actifs extérieurs nets des institutions monétaires ont accusé en 2016 une baisse de 1 059,1 milliards (-22,3%) pour se situer à 3 694,4 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution s'explique essentiellement par la contraction des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale

L'encours des créances intérieures à fin décembre 2016 s'est établi à 23 070,5 milliards, en accroissement de 3 401,6 milliards (+17,3%), par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Cette évolution est principalement imputable à la hausse des créances nettes des banques sur les Administrations publiques centrales des Etats membres. En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 10,4% pour se situer à 22 657,1 milliards en décembre 2016.

Les perspectives macroéconomiques sont bien orientées avec un taux de croissance de 6,9%. La croissance, attendue en hausse dans tous les Etats membres, serait portée par une amélioration des performances de tous les secteurs. Toutefois, des risques pèsent sur ces perspectives, notamment la baisse de la demande en provenance des économies émergentes, la baisse des cours des principaux produits de base, la crise sécuritaire dans la zone du sahel, la situation économique et financière au Nigéria et les probables perturbations de la campagne hivernale.

En 2017, la hausse des prix devrait rester modérée au regard de l'évolution attendue des cours des produits alimentaires sur le marché international, du niveau des cours du pétrole et des perspectives de production vivrière dans la région. Tous les États membres devraient respecter la norme communautaire en matière d'inflation.

Il est attendu une aggravation du déficit global hors dons en 2017 pour représenter 7,6% du PIB contre 6,9% en 2016. Quant au déficit global il s'établirait à 4,6% du PIB. Les recettes budgétaires progresseraient de 12,7% pour représenter 18,3% du PIB contre 17,7% en 2016. Cette hausse serait portée par les recettes fiscales qui augmenteraient de 11,8% induisant un taux de pression fiscale de 16,4%. Les recettes bénéficieraient des mesures d'élargissement de l'assiette, du renforcement des contrôles et de l'interconnexion des régies. Les dons progresseraient de 52,5% après la baisse enregistrée en 2016, portés par les hausses attendues au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Togo.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 12,5% pour représenter 26,1% du PIB. Cette évolution serait portée par les dépenses en capital, en hausse de 31,7%, l'augmentation des dépenses courantes étant de 6,5%. Toutefois, les paiements au titre des intérêts sur la dette devraient poursuivre leur augmentation avec un accroissement de 15,5%.

L'accroissement des dépenses en capital serait lié à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques. En 2017, le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 44,9% contre 44,5% en 2016.

Pour l'année 2017, le profil des échanges extérieurs des pays de l'UEMOA afficherait une amélioration du solde global, en raison essentiellement d'une augmentation de l'excédent du compte de capital et d'une progression des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier. Le déficit du compte courant, hors dons, est attendu à 5,4% du PIB le même niveau qu'en 2016. Cette situation traduirait la poursuite de la dégradation du compte de biens et services ainsi que celui de revenu primaire.

En matière de convergence, pour la première fois depuis 2008, aucun Etat membre n'a respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang. En outre, le Togo n'a pas respecté le critère relatif au taux d'endettement. En 2017, aucune amélioration sensible n'est attendue.

Dans ce contexte de faible progression des recettes, pour faire face aux besoins en infrastructures, les pays recourent de plus en plus à l'endettement, en particulier au travers du marché financier régional. Il en résulte une rapide progression de la dette et de sa charge dans plusieurs Etats membres. Ainsi, les dépenses liées aux intérêts sur la dette ont enregistré un accroissement de 27,1% en 2016. Cette évolution concerne la plupart des Etats membres avec +74,5% pour le Bénin, +57,7% pour le Niger, +49,4% pour le Burkina Faso, +38,6% pour le Togo, +21,1% pour la Côte d'Ivoire et +20,7% pour le Mali.

En 2017, les paiements au titre des intérêts sur la dette devraient poursuivre leur augmentation avec un taux de 15,5%. La hausse serait de 52,3% au Bénin, 20,4% en Côte d'Ivoire, 19,3% au Niger, 14,7% pour le Mali. Face à cette situation, les orientations de politique économique pour l'année 2018 seront essentiellement consacrées à la question du financement du développement et la dette.

# INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2016. Il fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2017, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2018.

Il contient également les évaluations des programmes pluriannuels de convergence du Bénin et du Togo au titre de la période 2017-2021.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. l'environnement international ;
2. la situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. la situation économique et financière de l'Union ;
4. les orientations de politique économique pour l'année 2018.

S'agissant des propositions d'orientation, elles portent sur les mesures à prendre pour le renforcement du suivi et de la gestion de la dette publique afin de préserver la soutenabilité des finances publiques et la valeur de la monnaie commune.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport sont arrêtées au 16 juin 2017. Elles sont fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA.

# 1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL<sup>1</sup>

Après le ralentissement observé l'année dernière, l'activité économique mondiale devrait redémarrer, avec une reprise de l'investissement, de l'industrie manufacturière et du commerce. **La croissance mondiale** devrait passer de 3,1% en 2016 à 3,5% en 2017 et à 3,6% en 2018. Cette accélération devrait s'observer aussi bien dans les pays avancés que dans les pays émergents et en développement.

Dans les pays avancés, après le fléchissement de l'activité observée en 2016, une légère accélération de la production est de nouveau attendue en 2017. Aux Etats-Unis, la croissance devrait se situer à 2,3% en 2017 puis à 2,5% en 2018, grâce à une reprise cyclique dans l'accumulation des stocks et une croissance solide de la consommation. Au Japon, la croissance devrait rester timide à 1,2% en 2017, soit 0,2 point de plus qu'en 2016, avant de redescendre à nouveau à 0,6% en 2018, du fait en particulier du retrait supposé du soutien de la politique budgétaire. Dans la zone euro, l'incertitude politique due à l'approche d'élections dans plusieurs pays, conjuguée à l'incertitude relative à la relation future entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, devrait peser sur l'activité. La production devrait augmenter de 1,7% en 2017 comme en 2016, et de 1,6% en 2018. La croissance devrait ralentir en Allemagne (1,6% en 2017 et 1,5% en 2018) mais s'accélérer de manière modeste en France (1,4 % en 2017 et 1,6 % en 2018).

Dans les pays émergents et en développement, la croissance devrait se raffermir pour se situer à 4,5% en 2017 et 4,8% en 2018 contre 4,1% en 2016. Cette accélération attendue s'explique dans une large mesure par une stabilisation ou une reprise dans plusieurs pays exportateurs de produits de base, dont certains sont passés par un ajustement douloureux après la baisse des prix des produits de base, et un affermissement de la croissance en Inde, qui sont compensés partiellement par un ralentissement progressif de l'économie chinoise. Après 6,7% en 2016, la croissance en Chine devrait tomber à 6,6% en 2017 puis à 6,2% en 2018, du fait des effets du rééquilibrage qui se poursuit. En Inde, après le ralentissement enregistré en 2016, le taux de croissance s'accélérerait à 7,2% en 2017 et à 7,7% en 2018, en raison principalement de la mise en œuvre de réformes importantes, de la réduction de goulets d'étranglement de l'offre, ainsi que d'une politique budgétaire et d'une politique monétaire appropriées. Au Brésil, la croissance économique se situerait à 0,2% en 2017 (après -3,6% en 2016), en liaison notamment avec l'absorption des effets des chocs économiques antérieurs. De même, la Russie devrait sortir de la récession avec un taux de croissance de 1,4% en 2017 contre -0,2% en 2016, grâce à la remontée des prix du pétrole et au redressement de la demande intérieure attribuable à l'assouplissement des conditions financières et à un regain de confiance.

---

<sup>1</sup> IMF, World Economic Outlook, April 2017.

En Afrique subsaharienne, une reprise modeste est prévue en 2017. La croissance devrait passer de 1,4% en 2016 à 2,6% en 2017 et 3,5% en 2018, portée principalement par une reprise dans les plus grands pays, qui ont fait face à des conditions macroéconomiques difficiles en 2016. Après s'être contractée de 1,5% en 2016 en raison de perturbations dans le secteur pétrolier, conjuguées à des pénuries de devises, d'électricité et de carburants, la production au Nigéria devrait augmenter de 0,8% en 2017 grâce à un redressement de la production pétrolière, à une croissance persistante dans l'agriculture et à une augmentation de l'investissement public. En Afrique du Sud, une reprise modeste est attendue à 0,8% en 2017 contre 0,3% en 2016, grâce au rebond des prix des produits de base, à une amélioration des conditions climatiques et à l'expansion des capacités de production d'électricité. En Angola, après la stagnation de l'activité en 2016, la croissance devrait devenir positive en 2017, à 1,3%, portée par une expansion dans le secteur non pétrolier sous l'effet notamment de l'augmentation des dépenses publiques. Cependant, malgré cette reprise dans la région, beaucoup de pays exportateurs de produits de base doivent encore s'ajuster pleinement à la baisse structurelle des recettes tirées des produits de base, parce que les prix de ces produits (nonobstant leur rebond récent) demeurent bas (ce qui freine la croissance au Nigeria, en Angola et dans les pays exportateurs de pétrole de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale). Bon nombre des plus grands pays pauvres en ressources naturelles auront de plus en plus de mal à soutenir leur croissance en augmentant les dépenses publiques d'équipement, comme ils l'ont fait par le passé, face à la hausse de la dette publique et au ralentissement du cycle du crédit.

**Tableau 01** : Taux de croissance économique entre 2014 et 2017 (%)

	2014	2015	2016	2017
<b>Monde</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>	<b>3,1</b>	<b>3,5</b>
Pays avancés	1,8	2,1	1,7	2,0
- Zone euro	1,1	2,0	1,7	1,7
- France	0,6	1,3	1,2	2,3
Pays émergents et en développement	4,6	4,2	4,1	4,5
- Chine	7,3	6,9	6,7	6,6
Afrique Subsaharienne	5,0	3,4	1,4	2,6
- CEDEAO	6,1	3,3	0,2	2,2
Nigéria	6,3	2,7	-1,5	0,8
Ghana	4,0	3,5	4,0	5,8
Afrique du Sud	1,5	1,3	0,3	0,8

Source : FMI, WEO Avril 2017

**L'inflation globale** est prévue en hausse généralisée tant dans les pays avancés que dans les pays émergents et les pays en développement, en liaison avec la remontée des prix des produits de base. Pour le groupe des pays avancés,

l'inflation devrait atteindre 2,0% en 2017, contre 0,8% en 2016. Dans les pays émergents et les pays en développement (hors Argentine et Venezuela), l'inflation devrait passer de 4,4% en 2016 à 4,7% en 2017.

Aux Etats-Unis, la hausse des prix à la consommation devrait s'accélérer de 1,3% en 2016 à 2,7% en 2017, en raison de la remontée des prix de l'énergie. Cependant, l'inflation hors alimentation et énergie devrait augmenter plus progressivement, pour atteindre l'objectif à moyen terme de 2% fixé par la Réserve fédérale d'ici 2018. L'inflation s'accélérait aussi dans la zone euro, aux environs de 1,7% en 2017, contre 0,2 % en 2016, en partie à cause des effets de base des prix de l'énergie et de l'alimentation. La hausse des prix de l'énergie, l'affaiblissement récent du yen et la lente accumulation de tensions salaires-prix devraient faire monter l'inflation au Japon aussi. Cependant, l'inflation devrait demeurer en deçà de l'objectif fixé par la Banque du Japon. Au Royaume-Uni, la dépréciation de la livre et la hausse des prix de l'énergie devraient porter l'inflation à 2,5% en 2017, avant qu'elle ne retombe progressivement pour atteindre l'objectif de 2% de la Banque d'Angleterre dans les prochaines années.

Dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation prévue est très diverse. En Chine, l'inflation devrait passer à 2,4% en 2017 et à 3% à moyen terme, tandis que les capacités inemployées dans le secteur industriel et les pressions à la baisse sur les prix des biens diminuent. Par contre, l'inflation au Brésil et en Russie devrait continuer de baisser, en raison des écarts de production négatifs et de la dissipation des effets des dépréciations monétaires antérieures. L'inflation devrait rester supérieure à 10% en 2017 dans un petit nombre de grands pays d'Afrique subsaharienne, par exemple au Nigeria (+17,4%), en Angola (+27,0%) et au Ghana(+12,0%), du fait, entre autres, de la répercussion de fortes dépréciations.

Le **commerce mondial** a progressé de 2,2% en 2016 en volume, après 2,5% en 2015, soit le rythme le plus faible depuis 2009. Ce ralentissement est imputable à l'évolution dans les pays avancés, dont les exportations et les importations ont ralenti sensiblement par rapport à 2015. L'affaiblissement de la croissance du commerce est lié à un ralentissement de l'investissement et à un ajustement des stocks, en particulier pendant la première partie de l'année. En 2017, il existe des signes de reprise qui devraient conduire à une accélération de la croissance du commerce autour de 4%, tandis que la demande et en particulier les dépenses d'équipement se redressent.

Sur le marché des **matières premières**, l'année 2016 a été particulièrement mouvementée. Les prix des produits extractifs sont demeurés relativement faibles, en dépit d'un redressement observé au cours des derniers mois de l'année.

En effet, le prix du baril de pétrole a affiché sur l'ensemble de l'année 2016, comparé à 2015, une baisse de 15,7% à 42,8 dollars le baril. Le Brent a perdu 16,0% et le WTI 11,3%. Grâce à la conclusion d'un accord (le premier depuis

2008) de réduction de la production des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), les prix devrait s'inscrire en hausse en 2017. Ils devraient progressivement monter vers 60 dollars le baril d'ici fin 2017 à la faveur d'un rééquilibrage du marché mondial. Ce mouvement d'appréciation pourrait toutefois être freiné par un dollar fort, une reprise de la production américaine de pétrole de schiste, un éventuel non-respect de l'accord de réduction de la production et l'atténuation des tensions géopolitiques en Libye et au Nigeria, mettent en garde les analystes.

Après avoir reculé progressivement depuis 2011 à cause du ralentissement de l'activité en Chine, les cours des métaux ont rebondi de 12% à compter de février 2016, suite à l'annonce d'un programme de relance orienté vers le secteur du bâtiment. Toutefois, comparé à 2015, les cours, en dehors de ceux du zinc, sont ressortis en baisse. Le prix du nickel a chuté de 19,1%, celui du cuivre de 11,7% et celui de l'aluminium de 3,7%. Quant à eux, les cours du zinc ont augmenté de 8,2%. L'accélération attendue de la croissance mondiale devrait favoriser un renchérissement des métaux industriels en 2017.

Le prix de l'once d'or a connu une augmentation notable jusqu'en août 2016, sur fond de spéculation. Depuis, les cours ont fléchi, en raison du renchérissement du dollar et de la remontée des taux d'intérêt, qui s'est accélérée depuis l'élection présidentielle aux Etats-Unis. Sur l'ensemble de l'année 2016, la hausse est ressortie autour de 7,6%.

En dehors du cacao et du caoutchouc, les cours des produits de base exportés par les pays de l'UEMOA, ont évolué à la hausse au terme de l'année 2016, même s'ils demeurent encore faibles. Les prix internationaux du café robusta ont faiblement augmenté (+0,5%) du fait d'un léger déficit de l'offre mondiale. Le renchérissement de l'huile de palmiste (+41,9%) et de l'huile de palme (+12,4%) est imputable à la baisse de l'offre de la Malaisie, premier pays producteur mondial et à la vigueur de la demande chinoise. De même, l'arachide s'est renchérit de 9,1%. Les prix de la noix de cajou se sont renforcés (+13,3%), en liaison avec le dynamisme de la demande, notamment celle en provenance du marché européen. De leur côté, les cours du coton ont augmenté de 3,3%, en lien avec la baisse de la production, notamment aux Etats-Unis, premier exportateur mondial, et de la réduction des réserves mondiales.

En revanche, malgré la nette remontée sur le dernier trimestre, les prix du caoutchouc sont finalement ressortis en baisse de 1,1% sur l'ensemble de l'année. Quant au cacao, le repli des cours observé depuis le troisième trimestre a provoqué une baisse globale de 7,7%, en raison d'un surplus de production face à une demande atone. Les cours de l'uranium ont enregistré un recul de 28,4% en 2016 en raison d'une atonie de la demande et de l'importance des stocks accumulés ces dernières années aux Etats-Unis et en Chine. Il en est de même pour le phosphate (-4,5%) dont les cours ont pâti de l'abondance de l'offre chinoise, notamment au cours du second semestre.

Pour leur part, les cours des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA ont évolué de manière dispersée durant l'année 2016. Les prix du blé (-18,5%) et du maïs (-6,2%) sont affectés par la bonne production aux Etats-Unis. De leur côté, les cours du riz (+1,4%) ont été portés notamment par la faiblesse de l'offre due à la sécheresse dans les principaux pays exportateurs, notamment en Thaïlande et au Vietnam.

La **politique monétaire** durant l'année 2016 est restée très accommodante dans les pays avancés, dans un contexte d'inflation faible et de croissance modérée, à l'exception de la FED qui a procédé à un resserrement progressif de sa politique monétaire entamé en 2015.

La Réserve fédérale américaine (FED) a décidé, le mercredi 14 décembre 2016, de relever de 25 points de base la fourchette-objectif de taux des fonds fédéraux pour la situer entre 0,50% et 0,75%. En outre, la FED entrevoit trois hausses de taux en 2017 qui devraient amener la fourchette objectif entre 1,25% et 1,50% avant la fin d'année.

À l'inverse, confrontée à une inflation faible, la Banque centrale européenne (BCE) a assoupli encore sa politique en baissant en mars 2016, le taux de dépôt des banques privées à -0,4% et en fixant son taux de refinancement, son principal taux directeur et sa facilité de prêt marginal respectivement à 0,00% et 0,25% à compter du 16 mars 2016, en baisse de 5 points de base. La BCE a décidé, lors de la session de son Conseil des Gouverneurs du 20 octobre 2016, de poursuivre son programme d'achats d'actifs jusqu'à fin mars 2017 et, si nécessaire au-delà, jusqu'à ce qu'elle observe un ajustement durable de l'inflation vers l'objectif de 2%.

La Banque d'Angleterre a abaissé, le 4 août 2016, de 25 points de base son taux de référence pour le ramener de 0,50% à 0,25%, pour la première fois depuis 2009, et a renforcé son programme d'assouplissement quantitatif pour la période de septembre 2016 à février 2017 en vue de faire face aux effets du Brexit. Elle a annoncé, le 2 février 2017, qu'elle laisserait inchangée sa politique monétaire de relance, suite aux mesures prises en août 2016 pour contrer les effets du Brexit.

Quant à la Banque du Japon, les Autorités monétaires sont déterminées à maintenir la dynamique d'inflation. Elles ont adopté début 2016, un système de taux négatif (-0,10%) sur les liquidités excédentaires des banques déposées auprès d'elle, qu'elles envisagent d'accentuer pour soutenir davantage l'économie réelle, notamment face à des risques baissiers, au regard de la politique de relance annoncée par la nouvelle administration américaine.

Plusieurs pays émergents ont abaissé leur taux directeur depuis mars 2016, y compris plusieurs pays d'Asie où l'inflation est contenue, notamment l'Indonésie et la Malaisie. Toutefois font exception à cette tendance accommodante, le Mexique, où le taux directeur a été relevé de 50 points de base, ainsi que la

Colombie et l'Afrique du Sud, où les taux directeurs ont été relevés afin de maintenir les anticipations inflationnistes proches de l'objectif fixé.

Sur les **marchés des changes**, en 2016, le dollar des Etats-Unis (+0,22%) s'est légèrement apprécié par rapport à la monnaie européenne. De même, le cours du yen japonais a connu une forte progression par rapport à l'euro (+11,9%). En revanche le franc suisse (-2,1%) et la livre sterling (-11,2%) se sont dépréciés par rapport à la monnaie européenne, la livre ayant pâti des effets du Brexit. Parmi les monnaies des pays émergents, le renminbi a continué de se déprécier progressivement.

Sur le marché ouest-africain, au terme de l'année 2016, le franc CFA s'est renforcé par rapport aux monnaies de la sous-région. Les appréciations les plus significatives ont été relevées vis-à-vis du naira nigérian (+30,2%), du leone sierra leonais (+23,8%), du franc guinéen (+18,0%) et du cedi ghanéen (+5,2%). La forte appréciation du franc CFA par rapport à la monnaie nigériane est liée à la mise en œuvre de la décision de la Banque Centrale du Nigeria de rendre flexible le taux de change de sa monnaie sur le marché interbancaire à compter du 20 juin 2016.

## **2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES**

### **2.1 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN**

En 2016, le rythme de l'activité économique s'est accéléré et a enregistré un taux de croissance de 3,9% contre 2,1% en 2015. Cette croissance est portée par l'ensemble des secteurs. L'activité économique s'est déroulée en 2016 dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de -0,8% contre 0,3% en 2015. Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 5,0%.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par une amélioration des soldes budgétaires en relation avec une contraction relativement plus importante des dépenses totales par rapport aux recettes. Le déficit global a représenté 6,2% du PIB contre 8,0% en 2015. En 2017, il est attendu un déficit de 7,9%.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le déficit du compte courant hors dons est ressorti à 6,9% du PIB en 2016, contre 8,8% du PIB enregistré une année plus tôt.

La situation monétaire s'est caractérisée par une baisse des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a augmenté de 5,5%, pour s'établir à 2.114,3 milliards à fin décembre 2016.

En matière de convergence, le Bénin a respecté deux (02) critères de premier rang. Il s'agit des critères relatifs à l'inflation et à l'encours de la dette publique. Aucun critère de second rang n'a été respecté.

#### **2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

La croissance économique en 2016 s'est établie à 3,9% contre 2,1% en 2015. Cette croissance a été portée par l'ensemble des secteurs.

Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée a progressé de 9,1% en 2016 contre un recul de 7,2% un an plus tôt. Cette situation est induite par l'accroissement des superficies emblavées et une pluviométrie favorable. La production de coton est estimée à 350 000 tonnes. Ce niveau marque un accroissement de 31,6% par rapport à la campagne 2015/2016 où la production s'est affichée à 269.218,5 tonnes.

Le secteur secondaire a enregistré une augmentation de 4,4% de sa valeur ajoutée contre 10,1% en 2015. Ce ralentissement est induit par les industries extractives qui ont enregistré une hausse de 2,8% contre 10,7% en 2015. L'activité dans les autres industries manufacturières s'est accrue de 24,9% en relation avec l'amélioration de l'offre de l'énergie. La croissance dans la branche « Electricité et eau » s'est établie à 54,7% contre 3,3% en 2015. Dans les BTP, la croissance a été de 9,4% suite à la reprise des investissements publics.

Dans le secteur tertiaire, l'activité a progressé de 2,0% contre 2,9% en 2015. Ce ralentissement est dû pour l'essentiel au fléchissement de 6,3% de l'activité dans le secteur « Commerce, Restaurant et Hôtels » contre une hausse de 1,5% un an plus

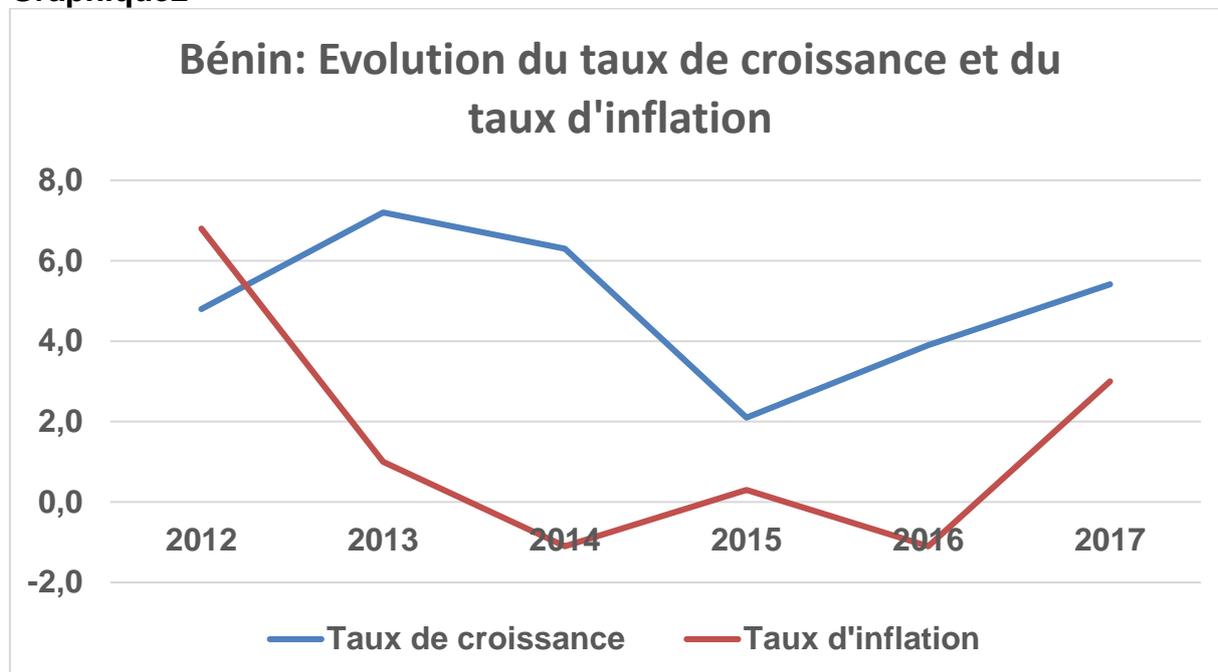
tôt. Cette situation s'expliquerait par l'attentisme observé par les opérateurs économiques en début de 2016 en relation avec l'élection présidentielle au Bénin et au Nigeria ainsi que la récession économique connue par ce dernier.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement de 1,8 point, 0,9 points et de 1,2 point.

Du côté des emplois, la croissance économique a été principalement soutenue par la consommation finale en hausse de 2,2% après une hausse de 2,8% en 2015. La Formation du Brute du Capital Fixe (FBCF) a enregistré un recul de 1,5% en 2016 après celle de 3,8% en 2015 en liaison notamment avec la tendance baissière observée pour les investissements publics. Quant au commerce extérieur, les importations ont enregistré une baisse de 12,2% en 2016 après celle de 8,4% en 2015. Quant aux exportations, elles ont régressé de 10,6% en 2016 après la baisse de 10,1% en 2015. Le repli des exportations est, entre autres, imputable à la mesure de suspension de l'exportation du bois intervenue au second trimestre et la contre-performance enregistrée par le coton au cours de la campagne 2014/2015. S'agissant des importations, leur baisse s'explique notamment par les effets de l'élection présidentielle au Bénin et les mesures prises par le Nigéria en matière de politique commerciale

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement de 1,8 point, -0,4 point et 2,5 points.

**Graphique2**



L'année 2016, a été marquée par une maîtrise de l'inflation. En effet, le taux d'inflation moyen annuel est ressorti à -1,1% après une hausse de 0,3% en 2015. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse de 4,0% des prix au niveau de la

fonction « Transports », -0,9% au niveau des « articles d'habillement et chaussures » et -0,8% sur la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ». La fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est en baisse de 0,5% et la fonction « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » en hausse de 0,3%. Durant les trois premiers mois de 2017, le taux d'inflation s'est établi à -1,6% en relation avec la baisse de 4,5% au niveau de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ».

S'agissant des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2016 a été marquée par une régression de 9,0% des recettes budgétaires totales pour représenter 14,7% du PIB. Cette évolution se justifie par la baisse de 10,1% des recettes fiscales et de 1,7% des recettes non fiscales. Le repli des recettes fiscales est induit essentiellement par les recettes douanières en liaison avec la récession économique au Nigeria consécutive à (i) la baisse du cours du pétrole; (ii) l'attentisme des opérateurs en relation avec l'élection présidentielle au Bénin et à la dépréciation du cours du naira; (iii) le durcissement des mesures de prohibition d'entrée au Nigeria de certains produits pourvoyeurs de recettes par voie terrestre.

Les dons ont enregistré une baisse de 9,5% pour représenter 0,5% du PIB contre 0,6% en 2015.

Les dépenses totales et prêts nets sont en baisse de 12,6% pour s'établir à 21,4% du PIB contre 25,3% en 2015. Cette situation s'explique par le recul des dépenses courantes de 7,6% et des dépenses en capital de 20,5%. La masse salariale et les intérêts sur la dette publique sont en hausse respectivement de 3,0% et de 74,5%.

Au total, le déficit global hors dons a représenté 6,7% du PIB contre 8,2% en 2015 et le déficit global a été de 6,2% du PIB contre 8,0% un an plus tôt.

En ce qui concerne la dette publique, son encours a représenté 49,4% du PIB contre 42,4% en 2015. Cette progression est induite aussi bien par sa composante intérieure qu'extérieure. En effet, l'encours de la dette extérieure a enregistré une hausse de 9,2% et celle de la dette publique intérieure a augmenté de 32,6%.

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2016 se sont soldés par un déficit global de 168,0 milliards contre un excédent de 83,6 milliards en 2015. Cette évolution s'explique par la baisse des flux nets de capitaux étrangers, dans un contexte de réduction du déficit du compte courant.

Le déficit du compte courant hors dons est ressorti à 6,9% du PIB en 2016, contre 8,8% du PIB enregistré une année plus tôt, induite par l'orientation favorable du solde des services et des revenus secondaires, en dépit d'une dégradation de la balance des biens.

Les avoirs extérieurs nets se sont établis à 1 039,8 milliards à fin décembre 2016, en baisse de 168,0 milliards par rapport à leur niveau de décembre 2015.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 1 213,5 milliards à fin décembre 2016, en hausse de 194,4 milliards ou 19,1% par rapport à décembre 2015. La position nette du Gouvernement créditrice de 131,2 milliards en 2015, s'est détériorée pour

ressortir débitrice à 30,5 milliards en 2016. L'encours des crédits au secteur privé a enregistré une hausse de 32,7 milliards ou +2,8%, pour ressortir à 1.183,0 milliards.

La masse monétaire est ressortie à 2.114,3 milliards, en augmentation de 5,5 milliards ou 0,3% sur l'année 2016. Cette évolution est amenée par la progression des dépôts en banque (+85,0 milliards) qui a été partiellement compensée par le recul de la circulation fiduciaire (-79,5 milliards).

### **2.1.2. ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016**

L'état de la convergence en 2016 s'est présenté comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde global rapporté au PIB nominal** est ressorti à -6,2% contre -8,0% en 2015 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** en 2016 a été de -0,8% contre 0,3% en 2015 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 49,4% en 2016 contre 42,4% en 2015.

#### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 55,2% en 2016 contre 48,2% un an plus tôt ;
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 14,5% en 2015 à 12,6% en 2016.

En 2016, le Bénin a respecté deux (02) critères de convergence de premier rang. Il s'agit des critères relatifs à l'inflation et à l'encours de la dette publique. Aucun critère de second rang n'a été respecté.

### **2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2017-2021**

Le programme pluriannuel du Bénin au titre de la période 2017-2021 réaménagé est parvenu à la Commission le 02 mai 2017. Il est une actualisation du programme 2016-2020. Il s'inscrit dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) dont l'objectif global est de « lancer de façon durable le développement économique et social du Bénin ». Le PAG prend appui sur 3 piliers que sont :

- la Consolidation de la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance ;
- la transformation structurelle de l'économie ;
- l'amélioration des conditions de vie de la population.

## Principaux éléments du programme

La politique économique du Gouvernement pour les cinq années à venir s'inscrira dans le cadre d'orientation du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG). L'option retenue par le Gouvernement pour insuffler un nouveau dynamisme à l'économie est de mettre en œuvre un vaste programme d'investissement. En effet, une politique orientée vers l'investissement permettrait de soutenir l'économie tout en la préparant à être plus compétitive. A cet effet, les chantiers prioritaires concerneront : (i) le tourisme et la culture, (ii) l'agriculture, (iii) le cadre de vie, (iv) les infrastructures et transports, (v) le numérique, (vi) le capital humain et (vii) l'eau et l'énergie.

Sur la période de mise en œuvre du programme, il est attendu une accélération de la croissance qui s'établirait dès 2017 à 5,4% puis à un taux moyen de 6,3% sur la période 2017-2021. Cette croissance serait induite par l'ensemble des secteurs d'activité. En outre, ces performances de l'économie béninoise se réaliseraient dans un environnement non inflationniste et marqué par une consolidation des finances publiques.

Du côté de l'offre, la valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une hausse de 5,0% en 2017 et resterait soutenue jusqu'en 2021 pour s'établir à 7,4%, soit une croissance moyenne de 6,2%. Cette progression résulterait de l'amélioration continue de la production du coton et des bonnes perspectives attendues dans le secteur agricole hors coton. La hausse de la production cotonnière serait en lien avec : (i) la reprise des cours internationaux de coton ; (ii) le renforcement de l'encadrement visant un meilleur respect des itinéraires techniques et (iii) le paiement à bonne date des producteurs. Quant à la production agricole hors coton, son accroissement serait spécifiquement en liaison avec (i) une meilleure mise en place des intrants spécifiques, (ii) l'adoption de technologies améliorées par les producteurs, (iii) le développement et la réhabilitation des infrastructures d'irrigation et de stockage et (iv) la poursuite de la mise en valeur des vallées.

S'agissant du secteur secondaire, il enregistrerait une croissance moyenne annuelle de 7,5% sur la période du programme. L'amélioration de la croissance dans le secteur serait consécutive (i) aux bonnes performances des industries agroalimentaires en lien avec la bonne tenue de la production agricole et des bonnes perspectives de l'économie nigériane ; (ii) à l'amélioration soutenue de l'activité dans les industries d'égrenage de coton du fait de l'augmentation croissante de la production cotonnière et; (iii) aux bonnes perspectives attendues dans le secteur de l'énergie en liaison avec les importants investissements que prévoient le PAG ainsi que le programme du Millenium Challenge Account (MCA) dans ledit secteur. Par ailleurs, les investissements aussi bien publics que ceux respectant le mode Partenariat Public Privé (PPP), prévus dans le cadre du PAG et orientés vers les BTP devraient également soutenir la croissance.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, sa valeur ajoutée enregistrerait un taux de croissance passant de 4,7% en 2017 à 6,8% en 2021. Cette évolution serait

imputable au dynamisme des activités dans l'ensemble des branches de service, notamment le « Commerce », les « Transports et Télécommunications », les « Banques et Assurances » et « les autres services marchands », en lien avec la bonne tenue des activités dans les secteurs primaire et secondaire et sous l'impulsion des investissements prévus au titre du PAG, en particulier dans le secteur du tourisme. De même, les activités de services devraient également bénéficier de la dynamisation du secteur portuaire que devrait occasionner la mise en œuvre des différentes réformes au profit du Port de Cotonou.

Du côté de la demande globale, sur la période du programme, la croissance serait portée par la consommation finale, l'investissement et les exportations. En effet, au regard des différents chantiers et des performances enregistrées par les secteurs d'activité, le marché de l'emploi serait positivement affecté, ce qui améliorerait le niveau général des revenus dans l'économie. La consommation publique devrait plutôt se contracter en lien avec la l'objectif du Gouvernement de rationaliser les dépenses courantes. Sa contribution à la croissance devrait s'établir en moyenne annuelle sur la période du programme, à hauteur de 2,6% à la croissance du PIB.

En ce qui concerne les investissements, la Formation Brute de Capital Fixe serait aussi bien portée par les investissements publics que privés, notamment l'investissement en mode Partenariat-Public-Privé (PPP). Les investissements totaux devraient s'établir en moyenne de 27,6% sur la période du programme. Les chantiers prioritaires retenus concernent notamment le tourisme et la culture, l'agriculture, le cadre de vie, les infrastructures et transports, le numérique, le capital humain, l'eau et l'énergie.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations progresseraient de 25,3% en 2017 à 26,4% en 2021. Quant aux exportations, elles devraient s'améliorer progressivement en passant de 17,7% du PIB en 2017 à 21,3% en 2021 en relation avec la politique de transformation structurelle de l'économie béninoise avec à la clé, la promotion de nouvelles filières agricoles dont l'anacarde et leur transformation, les produits maraichers.

En ce qui concerne l'évolution des prix à la consommation, les perspectives de croissance devraient se réaliser dans un environnement non inflationniste en relation, notamment avec le contexte national marqué par les mesures d'accroissement de l'offre de produits vivriers et la gestion prudente de la politique monétaire par la BCEAO. Dans ces conditions, le taux d'inflation annuel moyen resterait en dessous de la norme communautaire de 3,0%.

En matière de finances publiques et de la dette publique, les recettes totales devraient connaître une amélioration en lien avec la poursuite des réformes déjà enclenchées dans le cadre du Programme d'Amélioration des Recettes intérieures du Benin au niveau des différentes régions financières. Il s'agit notamment de : (i) la poursuite de l'élargissement de l'assiette fiscale; (ii) la maîtrise des exonérations fiscales ; (iii) la dotation des régions financières de moyens adéquats (iv) la poursuite de la mise en œuvre de la réforme sur les services intermédiaires de recettes ;

l'application d'une redevance de régulation de marchés publics et des délégations de services publics ; (v) la poursuite de la généralisation de l'Identifiant Fiscales Unique ; (vi) ; (vii) le renforcement de la collaboration Douane-Impôt. Dans cette perspective, les recettes totales, hors dons, progresseraient en moyenne de 12,8%, soutenues par la progression moyenne de 13,6% des recettes fiscales et de 7,5% des recettes non fiscales.

Les dépenses publiques et prêts nets connaîtraient une hausse de 24,4% en 2017 par rapport à 2016. Ils connaîtront une baisse de 4,0% en 2018 avant de s'inscrire en hausse modérée jusqu'en 2021. En pourcentage du PIB, les dépenses et prêts nets ressortiraient en moyenne à 21,2% sur la période du programme. Cette évolution des dépenses publiques serait induite par les dépenses d'investissement en lien avec la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement. S'agissant des dépenses courantes, elles s'inscriraient en hausse et représenteraient en moyenne 14,1% du PIB.

Les dépenses de personnel connaîtraient une évolution modérée de 6% sur toute la période sous revue en lien avec les mesures de rationalisation de charges du personnel, les nouveaux recrutements et les départs à la retraite.

Les dépenses d'investissement connaîtraient une forte hausse de 83,6% pour ressortir à 550,0 milliards en 2017 par rapport à 2016 en lien avec la mise en œuvre du PAG. Elles s'inscriront progressivement en baisse pour ressortir à 400,0 milliards FCFA en 2019 avant de connaître une nouvelle hausse de 2% en moyenne sur la période restante du programme. Les investissements seront tirés aussi bien par la contribution publique que par la contribution privée. En terme nominal, les investissements publics, en pourcentage du PIB représenteraient en moyenne 7,1% du PIB et l'investissement total devrait s'établir en moyenne autour de 27,6%.

Le déficit du solde global dons compris s'établirait à 0,5% du PIB en 2021 contre 7,9% en 2017.

En matière d'endettement, les Autorités ont retenu deux orientations principales: (i) accorder la priorité à la mobilisation des emprunts extérieurs concessionnels et à l'émission de titres publics pour la couverture du besoin de financement de l'Etat et (ii) limiter l'exposition du portefeuille de la dette publique aux risques de marché. Dans ce cadre, une priorité est accordée aux emprunts à taux d'intérêt fixe ; le recours à des emprunts à taux d'intérêt variable ne pouvant être autorisé que de manière exceptionnelle. Par ailleurs, le Gouvernement veillera également à maintenir un portefeuille de dette extérieure diversifié en devises. Sur la période 2017-2021, l'encours de la dette publique y compris les bons du Trésor représenterait en moyenne 51,1% du PIB.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme du Bénin est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- Cohérence des programmes

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec le projet de Loi de Finances, gestion 2017, les objectifs de la politique monétaire pour l'année 2017 et le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG).

- Amélioration continue des critères de convergence

Conformément à l'article 13 de l'Acte additionnel portant Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité, le profil des indicateurs de convergence, notamment de premier rang est marqué par une amélioration continue sur la période du programme.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

Les projections sur la période 2017-2021 indiquent que le critère clé, c'est-à-dire le solde budgétaire global, dont compris serait respecté dès 2019, et demeurerait respecté jusqu'en 2021. Il en serait de même pour les deux autres critères de premier rang.

- **Pertinence des hypothèses**

Le programme pluriannuel 2017-2021 est bâti sur l'hypothèse d'un taux de croissance moyen de 6,3% soutenu par l'ensemble des secteurs. Cette prévision de croissance est réalisable au regard du programme d'investissement public prévu pour les années à venir, notamment dans l'énergie et les infrastructures.

En ce qui concerne les finances publiques, il est prévu une progression moyenne des recettes fiscales de 13,6% sur la période du programme. Au regard du niveau relativement faible de la pression fiscale en 2016, une telle progression est possible. Pour ce faire, il sera indispensable que les mesures de renforcement de la mobilisation des recettes budgétaires annoncées soient effectivement mises en œuvre.

Quant aux dépenses publiques et prêts nets, ils ressortiraient en moyenne à 21,2% du PIB sur la période du programme. Cette évolution des dépenses publiques serait induite par les dépenses d'investissement en lien avec la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement. S'agissant des dépenses courantes, elles s'inscriraient en hausse et représenteraient en moyenne 14,1% du PIB. Au regard des actions inscrites dans le PAG, il est probable qu'à l'exécution des actions prévues les dépenses réalisées soient plus importantes que les prévisions. Dans ces conditions, il sera difficile que l'on passe d'un déficit du solde global de 7,0% en 2017 à 1,8% en 2019 puis à 0,8% en 2021. De plus, les perspectives de maîtrise des dépenses courantes comportent des risques, notamment en ce qui concerne des

dépenses publiques liées au programme de lutte contre la pauvreté des jeunes diplômés par leur recrutement dans la fonction publique.

En somme, l'atteinte de ces résultats exige que des efforts importants soient déployés, car sur la période du programme, les recettes fiscales se situeraient bien en deçà de la norme communautaire de 20% du PIB.

En définitive, les mesures envisagées et les résultats attendus dans le cadre du programme pluriannuel sur la période 2017-2021 restent réalisables si le pays maintient ses efforts pour accroître de façon soutenue et régulière ses performances de croissance et de recettes fiscales.

#### **2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le profil des performances du Bénin décrit dans le présent programme pluriannuel, montre que ce pays devrait respecter les trois critères de premier rang, en 2019. Dans ces conditions, le programme est conforme au Pacte de convergence et la Commission recommande son adoption par le Conseil des Ministres.

Toutefois, il ressort de l'analyse du programme pluriannuel que l'atteinte des objectifs du programme dépendra de la réalisation effective des investissements structurants et de la mise en œuvre des réformes budgétaires. Pour atteindre les objectifs notamment en matière de convergence, les Autorités béninoises sont invitées à :

- accélérer la croissance par :
  - ✓ la poursuite de la mise en œuvre des réformes et la réalisation des investissements, notamment dans les secteurs de la production ;
  - ✓ la mobilisation des ressources nécessaires au financement des programmes et projets prioritaires retenus dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) ;
  - ✓ la poursuite de la mise en œuvre des mesures appropriées pour accroître la production vivrière grâce à la maîtrise de l'eau et la fourniture à bonne date des intrants ;
- poursuivre les efforts de recouvrement des recettes budgétaires par l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre la fraude en renforçant les contrôles afin de réaliser à moyen terme la norme communautaire d'au moins 20% de pression fiscale ;
- mettre effectivement en œuvre le programme de transition fiscale ;
- d'assurer une maîtrise des dépenses courantes, notamment, celles relatives à la masse salariale de manière à ramener progressivement le ratio sous la norme communautaire de 35,0% ;
- prendre des mesures appropriées afin de réduire la vulnérabilité de l'économie béninoise par rapport au Nigéria à travers la diversification de l'économie.

**Tableau 2 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE CONVERGENCE DU BENIN**

	Normes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Critères de 1er rang</b>								
Solde global/PIB	<= - 3%	-8,0	-6,2	-7,9	-4,0	-1,9	-0,8	-0,5
Taux d'inflation	<= 3%	0,3	-1,1	≤ 3,0	≤ 3,0	≤ 3,0	≤ 3,0	≤ 3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	35,3	33,7	53,9	54,7	53,1	50,2	46,6
<b>Critères de 2nd rang</b>								
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	48,2	55,2	49,1	45,3	42,8	41,1	39,8
Taux de pression fiscale	>= 20%	14,5	12,6	13,5	14,1	14,8	14,5	15,9
<b>Taux de croissance du PIB</b>		2,1	3,9	5,4	6,0	6,3	6,7	7,1

Source : Commission, CNPE Bénin

## **2.2 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO**

L'activité économique en 2016 s'est déroulée dans un contexte de renforcement de la stabilité politique et la montée de la menace djihadiste, notamment dans la partie septentrionale du pays. Le taux de croissance du PIB s'est situé à 5,9% en 2016 contre 4,0% en 2015. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de -0,1% contre 0,9% en 2015. Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 7,4%.

La situation des finances publiques a été marquée par une dégradation des soldes budgétaires. Le déficit global s'est établi à 3,1% du PIB en 2016 contre 2,0% en 2015. Il représenterait 5,3% du PIB en 2017.

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2016 se sont traduits par un déficit du compte courant hors dons qui est ressorti à 7,7% du PIB contre 10,0% du PIB enregistré en 2015.

La situation monétaire s'est caractérisée par une hausse de la masse monétaire de 11,7%, pour s'établir à 2 791,8 milliards, à la suite de la hausse de 14,1% des dépôts en banque, la circulation fiduciaire ayant baissé de 6,2%.

Au titre de la convergence, le Burkina Faso a respecté deux (02) critères de premier rang. Les deux (02) critères de second rang n'ont pas été respectés.

### **2.2.1. PRODUCTION**

L'activité économique a enregistré en 2016 une croissance de 5,9% tirée par l'ensemble des secteurs. Dans le secteur primaire, la valeur ajoutée a augmenté de 4,9% en 2016 contre -0,9% en 2015. Au niveau de l'agriculture, la croissance est portée par les cultures de rente en hausse de 5,5% et vivrière pour 7,8%. La croissance de l'agriculture vivrière est soutenue par la production céréalière qui s'est établie à 4.567.066 tonnes pour la campagne agricole 2016/2017, soit une hausse de 9,0% par rapport à la campagne précédente. Quant à celle de l'agriculture de rente, elle est expliquée principalement par la progression de 18,0% de la production du coton, qui s'est située à 691 523 tonnes.

Ces performances du secteur sont consécutives aux actions entreprises par le Gouvernement en faveur des acteurs du secteur. Il s'agit de :

- l'aménagement de 4 549 ha de nouveaux bas-fonds et 2 984 ha de nouveaux périmètres irrigués ;
- la mise à disposition des producteurs de 23 380,55 tonnes d'engrais minéraux et 3 639 tonnes de semences améliorées à prix subventionnés ;
- la mise à disposition de 100 remorques agraires, de 26 égreneuses, de 5 910 animaux de trait, 9 017 charrues et 1 550 charrettes ;
- le maintien du prix au producteur de coton à 235 le kilogramme.

En ce qui concerne l'élevage, l'accroissement de sa valeur ajoutée s'est établi à 3,0% contre 2,0% en 2015. Cette progression s'explique par les actions de

prévention, de riposte contre les maladies animales et d'amélioration des performances génétiques des races locales.

Le secteur secondaire a enregistré une croissance de 5,5% en 2016 contre 4,6% en 2015. Cette performance est due à la croissance de 5,0% enregistrée aussi bien au niveau des industries extractives qu'au niveau des BTP. Concernant les industries extractives, la production d'or est ressortie à 38,5 tonnes contre 36,4 tonnes en 2015. En outre, la production du zinc, débutée en 2013, s'est établie à 155 680 tonnes. Dans les BTP, la bonne orientation de l'activité est soutenue, entre autres, par:

- l'aménagement de 1 000 km de pistes rurales ;
- la réhabilitation de la route Koupela-Bitou frontière du Togo (corridor CU9) ;
- la construction de l'échangeur du Nord ;
- les travaux d'aménagement et de bitumage de voiries dans la commune de Kaya dans le cadre de la commémoration des festivités du 11 décembre 2016 ;
- la poursuite de la réhabilitation de 17,15 Km sur la RN3 et le bitumage de 24,34 Km des bretelles reliant la RN3 à la RN22 en vue de l'accès au site de l'aéroport de Donsin.

Quant à la branche « électricité, gaz et eaux » sa croissance s'est établie à 8,4%, en relation avec l'augmentation de l'offre de l'énergie par la société nationale d'électricité, grâce, notamment aux appuis dont elle a bénéficié dans le cadre du «Schéma directeur d'électrification du Burkina à l'horizon 2030» et du «Schéma d'investissement de la SONABEL».

Le secteur tertiaire (service non marchand compris) a enregistré une hausse de 6,4% contre 6,0% en 2015. Cette situation est due principalement au sous-secteur marchand dont la valeur ajoutée a augmenté de 6,2% en 2016.

En outre, le secteur a bénéficié de la poursuite des réformes en matière d'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du secteur des télécommunications, du renforcement de la promotion de la « destination Burkina Faso » ainsi que des retombées des manifestations telles que le SIAO, le SITHO et le Tour du Faso.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été respectivement de 1,2 point, 1,0 point et 3,7 points.

Du côté des emplois, la croissance du PIB est titrée par la bonne tenue de la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF), de la consommation finale et les échanges extérieurs. En effet, la (FBCF) s'est accrue de 2,9%, soutenue par sa composante publique en hausse de 6,3%. La consommation finale a progressé de 1,5% imputable essentiellement à la hausse de 8,9% de la consommation finale publique. La hausse de la consommation publique s'explique par l'organisation des élections municipales de mai 2016, l'assistance aux victimes des inondations et des troubles

socio-politiques des années 2014 et 2015, la gratuité des soins obstétricaux et néonataux d'urgences, l'application de la Loi 081 relative au statut général de la fonction publique, la valorisation salariale de certains corps de l'administration publique.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, ils se sont caractérisés par une régression de 5,7% des importations de biens et services et une hausse de 0,6% des exportations. Le recul des importations s'explique par celle des biens intermédiaires et d'équipement. Quant aux exportations, leur progression est liée aux ventes à l'international de l'or non monétaire et de coton fibre.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2016 sont ressorties à 1,4 point, 1,6 point et 2,9 points, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 21,1% contre 18,4% en 2015 et le taux d'investissement global s'est situé à 33,3% en 2016 contre 32,8% un an plus tôt.

En 2017, la croissance du PIB réel s'établirait à 7,4%, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 5,0%, en relation avec les bonnes conditions climatiques, l'encadrement des producteurs, les incitations diverses en direction des producteurs de coton, la fourniture à bonne date des intrants, la réalisation effective des projets identifiés dans le cadre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES).

Dans le secteur secondaire, la croissance s'établirait à 11,6%, portée essentiellement par les industries extractives et les BTP. En ce qui concerne le secteur tertiaire, il croîtrait de 7,0%, sous l'impulsion de ses composantes aussi bien marchandes que non marchandes.

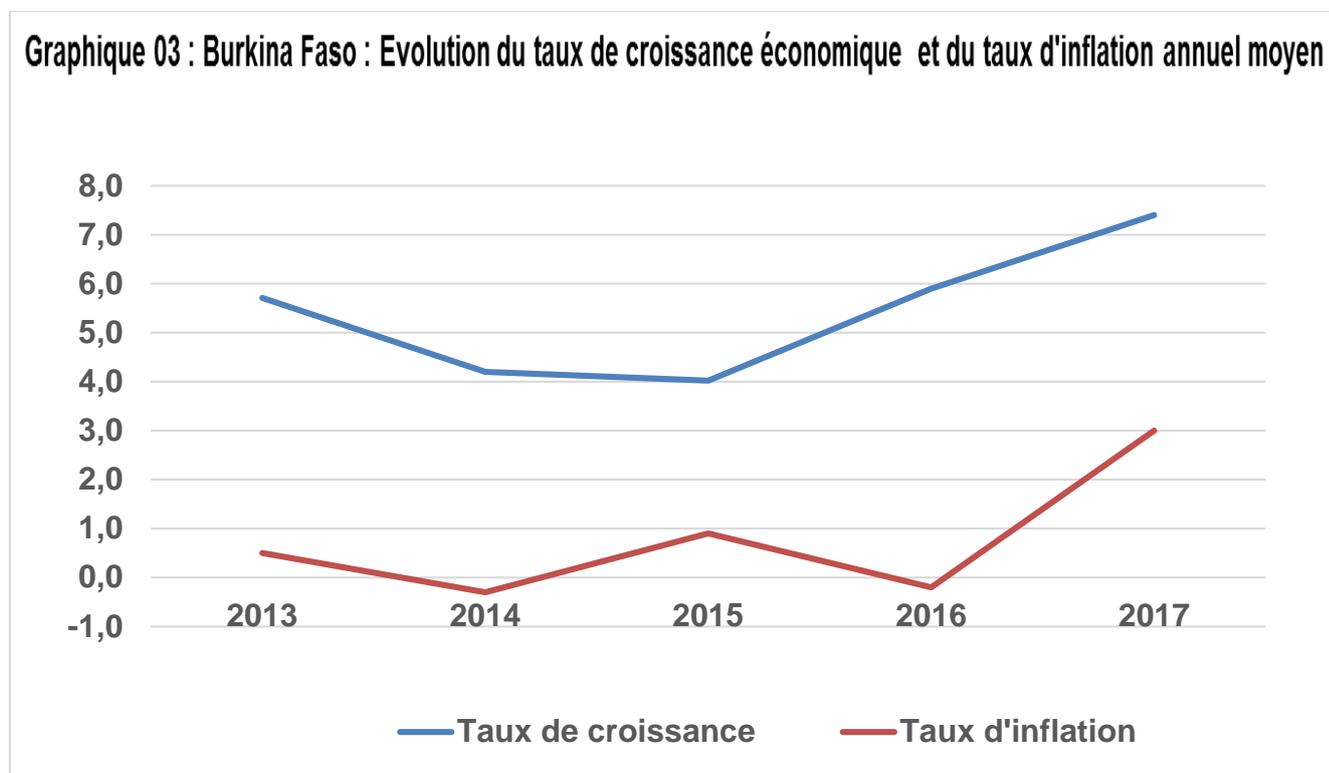
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2017 seraient respectivement de 1,2 point, 2,1 points et 4,1 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait impulsée par la consommation finale, les investissements et les échanges extérieurs. En effet, la consommation finale s'inscrirait en hausse de 3,0%. Cette progression serait induite essentiellement par les bons résultats attendus dans le secteur primaire ainsi que la bonne tenue du secondaire. Quant à la FBCF, elle augmenterait de 9,8% en 2017, soutenue par les investissements prévus dans le cadre du PNDES.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations progresseraient de 20,1% en 2017, en relation avec la hausse des ventes à l'international des productions cotonnière et minière, conjuguée à la bonne tenue de leurs cours. Les exportations devraient bénéficier également de la progression du taux de change du dollar US. Les importations seraient en hausse de 5,2% en relation avec les besoins en biens d'équipement dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2017 ressortiraient à 2,6 points, 3,8 points et 1,0 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 24,1% contre 21,1% en 2016.



## 2.2.2 PRIX ET INFLATION

L'inflation en moyenne annuelle est ressortie à -0,2% en 2016 contre 0,9% en 2015. Ce niveau de l'inflation en 2016 résulte essentiellement d'une part, du recul de 4,0% des prix de la fonction « Transports », consécutivement à la baisse du prix des produits pétroliers et de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » de 0,7%. Les prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » ont augmenté respectivement de 1,0% et 0,7%.

De manière générale, le maintien de l'inflation dans la norme communautaire de 3% est lié aux mesures gouvernementales de lutte contre la vie chère, notamment la vente des céréales à prix social dans les zones déficitaires, le contrôle des prix des produits de grande consommation et l'installation de boutiques témoins ainsi que les efforts à contenir la flambée des prix de location des maisons.

L'inflation devrait rester modérée en 2017. En effet, au cours du premier trimestre, le taux d'inflation moyen a été de -1,2% contre -0,2% au cours du premier trimestre 2016. La baisse observée est due principalement au recul au niveau de la fonction

transport de 1,4% alors que les prix de la fonction « Restaurants et Hôtels » ont augmenté de 1,1%. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation resterait en deçà de 3% en 2017.

### **2.2.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

En 2016, les opérations financières de l'Etat ont été marquées par une hausse du niveau de recouvrement des recettes propres et une expansion des dépenses.

Les recettes totales ont progressé de 17,4% pour représenter 17,1% du PIB. Cette situation est induite par la hausse de 15,7% des recettes fiscales et de 30,7% des recettes non fiscales. La hausse des recettes fiscales est liée, d'une part aux efforts déployés en vue de renforcer les capacités des régions financières et, d'autre parts dans l'élargissement de l'assiette fiscale grâce à la lutte contre la fraude, l'évasion et les efforts du Gouvernement dans la maîtrise des exonérations. Les recettes non fiscales ont représenté 2,2% du PIB nominal. En ce qui concerne les dons, ils ont régressé de 21,7% pour représenter 2,5% du PIB contre 3,5% en 2015.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 15,9% pour représenter 22,8% du PIB contre 21,4% en 2015. Cette hausse s'explique par celle des dépenses courantes de 21,2% en relation avec la progression de 18,3% de la masse salariale. Cet accroissement s'explique essentiellement par la prise en compte des effectifs additionnels, des avancements statutaires et de l'incidence financière de l'application de la Loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'Etat, la prise en charge des statuts particuliers et la réforme de la situation salariale des appelés au Service National de Développement (SND). Les intérêts sur la dette publique ont progressé de 49,4%, soutenus par celle de la dette intérieure. Les dépenses en capital ont enregistré une hausse de 5,1% en 2016.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons est ressorti à 5,6% du PIB en 2016 contre 5,5% en 2015. Quant au déficit global, il est passé de 2,0% en 2015 à 3,1% en 2016.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total a représenté 34,2% du PIB contre 32,7% en 2015. Cette hausse est induite essentiellement par la progression de 23,7% de la dette intérieure. Cet accroissement s'explique principalement par l'émission de quatre (04) emprunts obligataires d'un montant cumulé de 165,0 milliards et par huit (08) émissions de Bon du Trésor d'un montant cumulé de 303,5 milliards. Quant à la dette extérieure, elle progresse de 9,2% en liaison avec les décaissements provenant des créanciers multilatéraux, combiné à une hausse des cours des principales devises composant le portefeuille. Le ratio service de la dette sur les recettes d'exportation s'est situé à 3,1% en 2016 contre 3,0% en 2015.

En 2017, les recettes totales augmenteraient de 16,6% pour représenter 18,1% du PIB nominal. Cette hausse serait soutenue par la progression de 22,3% des recettes fiscales, en relation avec la poursuite des actions du Gouvernement dans le cadre de la réforme de la politique fiscale adoptée en octobre 2008 et la relance de l'activité

économique avec le retour progressif de la confiance des opérateurs économiques à la suite des échéances électorales apaisées. Les recettes non fiscales enregistreraient une baisse de 23,3% pour représenter 1,5% du PIB nominal. Quant aux dons, ils représenteraient 7,5% du PIB nominal contre 2,5% en 2016.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 49,2% et représenteraient 30,9% du PIB contre 22,9% en 2016. Les dépenses courantes progresseraient de 4,6%, en relation avec les dépenses de fonctionnement ainsi que les dépenses sociales et transferts. La masse salariale reculerait de 0,4%. S'agissant des dépenses en capital, elles enregistreraient une forte progression de 144,1%. Cette forte hausse des dépenses en capital serait soutenue par les dépenses sur ressources propres qui représenteraient 11,1% du PIB contre 4,7% en 2016.

Au total, le déficit global hors dons s'élèverait à 12,8% du PIB contre 5,6% en 2016. Quant au déficit global, il s'établirait à 5,3% en 2017 contre 3,1% en 2016.

En ce qui concerne la dette publique, son encours représenterait 34,9% du PIB contre 34,2% en 2016. Le ratio service de la dette sur les exportations s'établirait à 3,0% en 2017 contre 3,1% en 2016.

#### **2.2.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Les échanges extérieurs au titre de l'année 2016 se sont soldés par un excédent global de 239,0 milliards contre un excédent de 283,6 milliards en 2015. Ce recul est principalement imputable à une contraction des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant hors dons est ressorti à 7,7% du PIB en 2016 contre 10,0% du PIB enregistré une année plus tôt, induite principalement par une baisse du déficit des biens et services, l'excédent du compte de revenu secondaire ayant enregistré un repli.

Le recul du déficit de balance des biens et services résulte de la hausse des exportations de biens (+9,3%) plus importante que celle des importations (+3,2%). Les exportations ont été soutenues par les ventes d'or et de noix d'anacarde qui ont enregistré des progressions respectives de 16,5% et 4,3%. L'augmentation des importations a concerné essentiellement les biens intermédiaires et les biens d'équipement.

L'excédent du compte de capital a augmenté en rapport avec la hausse des transferts aux administrations publiques. Les entrées nettes de capitaux étrangers au titre du compte financier sont ressorties à 464,1 milliards en 2016 contre 654,9 milliards en 2015, en liaison avec la baisse des investissements de portefeuille et des « autres investissements ».

Pour 2017, il est attendu un solde global excédentaire de seulement 3 milliards, le recul des entrées nettes de capitaux devant se poursuivre.

## 2.2.5 SITUATION MONETAIRE

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, au 31 décembre 2016, se sont consolidés de 239,0 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2015, pour s'établir à 402,1 milliards.

L'encours du crédit intérieur, en ressortant à 1 986,0 milliards à fin décembre 2016, enregistre une hausse de 10,8 milliards ou 0,5% comparé à décembre 2015. La position nette du Gouvernement est ressortie créditrice à 88,5 milliards à fin décembre 2016, en augmentation de 106,3 milliards, comparé au niveau débiteur de 17,9 milliards enregistré à fin décembre 2015. L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 2 074,5 milliards, enregistrant une hausse de 6,0% par rapport à décembre 2015.

Au total, la masse monétaire s'est accrue de 11,7%, pour s'établir à 2 791,8 milliards, à la suite de la hausse de 14,1% des dépôts en banque, la circulation fiduciaire ayant baissé de 6,2%.

## 2.2.6 ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire dons compris rapporté au PIB nominal** en 2016 est ressorti à -3,1% contre -2,0% en 2015. En 2017, ce solde représenterait -5,3% du PIB ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2016 à -0,2% contre 0,9% en 2015. La norme de 3% au maximum sera respectée en 2017 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 34,2% du PIB en 2016 contre 32,7% en 2015. Ce ratio s'établirait à 34,9% du PIB en 2017.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 51,6% contre 50,4% un an plus tôt. En 2017, ce ratio s'établirait à 42,0% ;
- **Le taux de pression fiscale** a été de 15,0% en 2016 contre 14,1% en 2015. En 2017, elle serait de 16,6%.

En 2016, le Burkina Faso a respecté deux (02) critères de convergence. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et à l'encours de la dette publique. Aucun critère de second rang n'a été respecté en 2016 comme en 2015. En 2017, sur les trois critères de premier rang, deux critères seraient respectés. En effet, le critère clé ne serait pas respecté. Quant aux critères de second rang, bien que n'étant pas respectés, ils enregistreraient une amélioration.

## 2.2.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation économique du Burkina Faso a été marquée par un regain de l'activité, en liaison avec une pluviométrie relativement favorable et l'apaisement du climat

socio-politique dans un contexte marqué par les menaces terroristes. En matière de finances publiques, les efforts consentis en vue de mobiliser davantage de ressources sont perceptibles dans l'évolution des recettes fiscales. Toutefois, les progressions des dépenses courantes en relation avec les revendications corporatives et sociales ainsi que les ambitions d'investissement contenues dans le PNDES constituent des sources de forte progression des dépenses, sources des risques de tensions sur les finances publiques. S'agissant des performances du Burkina Faso en matière de convergence, il est à signaler que la tendance observée depuis quelques années s'est dégradée avec le non-respect du critère clé en 2016 et en 2017. Cette situation reste préoccupante et appelle les Autorités à :

- mettre en œuvre les projets identifiés dans le cadre de la mise en œuvre du PNDES pour renforcer la promotion de la production et sa diversification afin d'élargir la base productrice de l'économie ;
- poursuivre les actions visant à améliorer l'offre de l'énergie électrique ;
- poursuivre les efforts visant à améliorer le recouvrement des recettes fiscales afin d'améliorer de façon durable le taux de pression fiscale ;
- renforcer la maîtrise des dépenses courantes, notamment la masse salariale et les dépenses de fonctionnement de l'administration publique afin d'offrir au Gouvernement davantage de possibilités d'investissement.

**Tableau 03** : Evolution des indicateurs de convergences pour le Burkina Faso

	<b>Normes</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Critères de premier rang</b>				
Solde global/PIB	<= - 3%	-2,0	-3,1	-5,1
Taux d'inflation	<= 3%	0,90	-0,1	<3,00
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	32,7	34,2	34,9
<b>Critères de second rang</b>				
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	50,4	51,6	41,9
Taux de pression fiscale	>= 20%	14,1	15,0	16,6
<b>Taux de croissance du PIB</b>		<b>4,0</b>	<b>5,9</b>	<b>7,4</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA, CNPE-BURKINA FASO

## **2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE**

En 2016, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 8,8% après 9,2% en 2015, prolongeant les bonnes performances enregistrées depuis 2012. La croissance du PIB a été portée par le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire. La hausse des prix a été modérée avec un taux annuel de 0,7% contre 1,2% en 2015. Cette évolution résulte d'une augmentation des prix des produits alimentaires, atténuée par la baisse des prix des transports liée au recul du prix à la pompe du carburant. Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 8,5%.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une dégradation des principaux soldes budgétaires en relation avec la forte progression des dépenses en capital. En 2016, ce déficit a représenté 4,1% du PIB contre 2,9% en 2015. En 2017, le déficit s'aggraverait pour représenter 4,5% du PIB, du fait de la répercussion de la baisse des cours du cacao sur le budget de l'Etat, et des perturbations sociales observées au cours du premier trimestre.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le compte courant hors dons a dégagé un déficit représentant 1,3% du PIB contre un déficit de 1,8% en 2015.

Au plan monétaire, la masse monétaire est ressortie en hausse de 11,0%, pour s'établir à 7 870,7 milliards à fin décembre 2016. Cette augmentation a induit une augmentation des dépôts en banque et de la circulation fiduciaire qui ont progressé de 13,1% et 6,3% respectivement sur la période

En matière de convergence, hors mis le critère clé qui n'a pas été respecté, les deux autres critères de premier rang ont été satisfaits. Quant aux critères de second rang, aucun n'a été respecté.

### **2.3.1. PRODUCTION**

En 2016, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 8,8% contre 9,2% en 2015, attribuable principalement aux secteurs secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire a enregistré un ralentissement avec une évolution de 0,8% en 2016 contre +2,8% en 2015, imputable à la baisse de l'agriculture d'exportation qui a été affectée par les perturbations climatiques et par certaines maladies végétales. Il en a résulté une baisse de la branche de 8,0%, en liaison avec le recul notamment de la production de café, de cacao, d'ananas et d'anacarde de 16,6%, 10,5%, 27,0% et 7,5%, respectivement. En particulier, la production de café a été de 105 601 tonnes et celle de cacao de 1 634 424 de tonnes. Quant à l'agriculture vivrière, elle est demeurée dynamique avec une hausse de 7,4% contre -0,9% en 2015, en relation avec un meilleur encadrement des producteurs et une meilleure structuration des circuits de commercialisation. Cette accélération de l'agriculture vivrière est particulièrement le fait des accroissements des productions de manioc et de maïs de 20% et 18,9%, respectivement.

Le secteur secondaire a progressé de 15,2%, tiré par « l'extraction minière » en hausse de 18,1%, « l'énergie » en progression de 37,9% et les BTP en augmentation de 22,1%. La hausse de « l'extraction minière » est liée à l'augmentation de la production de pétrole brut qui est ressortie à 15 425,9 mille barils contre 10 735,1 mille barils en 2015. La branche a bénéficié des investissements entamés en 2015 dans le domaine de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits pétroliers et miniers existants. L'évolution de la production d'énergie est liée à la disponibilité en gaz, et à la baisse de l'utilisation de HVO<sup>2</sup>. La progression des « BTP » est en rapport avec les travaux liés à l'organisation des jeux de la Francophonie, la poursuite des chantiers de l'Etat (route Tiébissou-Didiévi, route Ferké-Nassian-Kong ; route Adzopé-Pont Comoé, Pont de Tiemba, Pont de Bettié, Volet routier du projet PSAC, Route Korhogo-Aéroport de Korhogo, etc). Le secteur de la raffinerie a connu un repli de 1,6%, en raison des difficultés financières rencontrées par la SIR.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 10,2%, grâce au dynamisme de l'ensemble de ses sous-composantes notamment le transport (+9,3%), les télécommunications (+9,1%) et le commerce (+9,7%). Ces différentes composantes ont bénéficié de la vigueur du secteur secondaire, d'un meilleur approvisionnement des marchés, de la hausse de la demande de services de transport routier de marchandises, ainsi que l'amélioration des revenus des ménages. Les investissements dans le secteur des télécommunications pour la couverture nationale (fibre optique), la construction de routes et de ponts, les investissements dans les différents ports et aéroports, la mise en service des hôtels en construction depuis 2011 ont également soutenu la croissance des activités du tertiaire dans leur ensemble en 2016.

Au total, en 2016, les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été de 0,1 point de pourcentage, 3,7 points, et 5,0 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance en 2016 a été portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale est restée dynamique avec une croissance de 9,3% grâce à la hausse des revenus des ménages et à la bonne tenue de la consommation publique.

Les investissements se sont accrus de 16,7% après 17,6% en 2015 en liaison notamment avec la baisse des prix des biens d'équipement et l'augmentation du crédit au secteur privé (+15,4%). Les investissements publics ont bénéficié de la poursuite des travaux de construction des infrastructures. L'investissement privé a bénéficié de l'amélioration du climat des affaires.

---

<sup>2</sup> HVO : Heavy vacuum oil

Au titre des échanges extérieurs, il est noté une baisse du volume des exportations de 5,9% due principalement au repli des exportations de cacao fèves de 17,9%, de cacao transformé de 7,6%, des produits pétroliers de 20,8%, des produits manufacturiers de 10,2%, atténuée par la hausse des produits miniers de 17,1%. Quant aux importations de biens et services, elles ont connu une augmentation de 1%. Cette progression résulte d'une hausse des biens de consommation finale, des biens d'équipement et intermédiaires dont les matériaux de construction, atténuée par la baisse des importations de pétrole brut de 10,1%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2016 ont été de 7,3 points, 4,1 points et -2,6 points de pourcentage, respectivement.

Le taux d'investissement a atteint 20,5% contre 19,3% en 2015 et le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 25,3% contre 25,2% en 2015.

Pour l'année 2017, il est prévu un taux de croissance économique de 8,5%, en liaison avec les chocs dus à la chute des cours du cacao et aux perturbations sociales au cours du premier trimestre. Le maintien du rythme de croissance s'explique par le rebond du secteur primaire et le dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 7,5% contre 0,8% en 2016 grâce au rebond de l'agriculture d'exportation qui serait en hausse de 7,3% et à la consolidation de l'agriculture vivrière avec un taux de croissance de 7,9%. La croissance de l'agriculture d'exportation serait soutenue par la hausse des productions de cacao de 10,1%, de coton graine de 34,3%, d'anacarde de 10,1% grâce à de meilleures conditions climatiques et à un meilleur traitement phytosanitaire des plantations. La production vivrière bénéficierait de la mise en œuvre du Plan d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière.

Le secteur secondaire connaîtrait une hausse de 9,7% après la performance de 15,2% enregistrée en 2016. L'activité du secteur serait soutenue par la consolidation des BTP avec une progression de 23,7%, l'énergie avec une hausse de 25,5%, les industries manufacturières (hors raffinerie et agro-alimentaire) en progrès de 7,0% et les produits pétroliers en accroissement de 12,1%. La branche « énergie » bénéficierait des retombées des investissements réalisés depuis 2012 avec une capacité de production davantage renforcée par la mise en production du barrage de Soubré en 2017 (+275 MW).

Le secteur tertiaire devrait bénéficier des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire et de l'organisation des jeux de la Francophonie. Ainsi, il évoluerait de +9,5% grâce au transport en hausse de 9,1% avec la reprise du compartiment maritime, et au commerce en progression de 9,6%, bénéficiant du regain du volume des marges de commerce extérieur. Le secteur des télécommunications devrait poursuivre son dynamisme pour s'afficher à 9,3%.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2017 s'établiraient à 1,3 point, 2,5 points, et 4,7 points, respectivement.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par l'affermissement des investissements (+14,1%), la consolidation de la consommation finale (+7,8%) et la reprise des exportations (+6,7%).

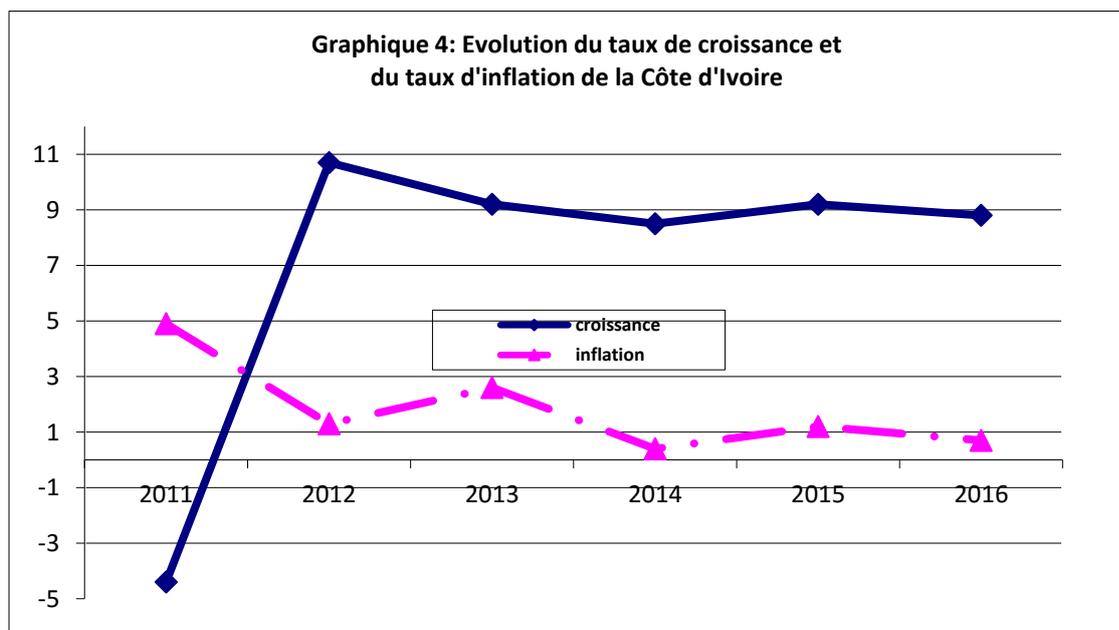
Les investissements seraient soutenus par la poursuite des chantiers publics et le renforcement des outils de production dans les secteurs manufacturier et immobilier. Le taux d'investissement global ressortirait à 21,5% du PIB, dont 7,5% pour le public.

La consommation finale augmenterait de 7,7%, portée par la forte augmentation de la consommation publique (+16,6%). Quant à la consommation des ménages, elle s'afficherait en hausse de 6,1%.

Les exportations seraient en hausse de 6,7% en lien avec l'augmentation des exportations de cacao et de produits pétroliers. Quant aux importations, elles progresseraient de 5,6% avec la mise en œuvre des projets d'investissement et le renforcement de l'activité de la SIR en lien avec la restructuration de sa dette en 2017.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2017, s'établiraient à 6,0 points de pourcentage, 2,2 points et 0,3 point, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure se situerait à 24,0% contre 23,0% en 2016. Le taux d'investissement global ressortirait à 21,6% contre 20,5% en 2016.



### **2.3.2. PRIX ET INFLATION**

En 2016, le taux de l'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 0,7% contre 1,2% en 2015, en rapport avec les efforts du Gouvernement pour contenir les tensions sur les prix des produits alimentaires. Ce niveau d'inflation est imputable à l'évolution des prix de l'ensemble des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » en hausse de 3,0% et la baisse des prix des autres produits non alimentaires de 0,1%.

L'inflation devrait rester modérée en 2017. En effet au cours du premier trimestre, le taux d'inflation moyen a été de 1,0% contre 0,7% pour le premier trimestre 2016. Cette hausse modérée s'explique par la faible progression des prix des produits alimentaires et la poursuite de la décrue au niveau du prix des transports. Si cette tendance observée au cours du premier trimestre se maintient, la norme communautaire de 3% maximum serait respectée.

### **2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

En 2016, la situation des finances publiques a été marquée par une aggravation des principaux déficits, en rapport avec la forte hausse des dépenses en capital. Les recettes totales ont augmenté de 6,9% pour représenter 18,1% du PIB contre 18,7% en 2015, grâce aux recettes fiscales en accroissement de 13,5% pour représenter 15,6% du PIB, contre 15,2% en 2015. Toutefois, les recettes ont été moins importantes que prévues au niveau de la TVA, du BIC et des droits et taxes à l'exportation du cacao et des produits pétroliers.

L'évolution des recettes fiscales s'explique tant par la hausse des recettes liées à la fiscalité intérieure que par les recettes douanières. Les recettes liées à la fiscalité intérieure ont bénéficié de la bonne tenue des activités des secteurs secondaire et tertiaire. La progression des recettes douanières est due à l'amélioration des recouvrements sur les produits pétroliers, imputable d'une part, à une augmentation des mises à la consommation (gasoil et super) et d'autre part, à une taxation plus élevée par rapport à 2015. Quant aux recettes liées aux marchandises générales, leur évolution s'explique par le dynamisme de l'activité économique.

Cette amélioration est également liée aux réformes mises en œuvre par le Gouvernement. Il s'agit entre autres, de la création d'une Direction des Moyennes Entreprises pour assurer un meilleur suivi des opérations dans le cadre de la poursuite de la segmentation des contribuables, et de la Direction des Enquêtes, des Recouvrements et de l'Analyse pour renforcer la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Les recettes non fiscales ont chuté de 21,8% pour représenter 2,5% du PIB contre 3,5% en 2015. Ce recul s'explique essentiellement par les recouvrements importants effectués en 2015 au titre du renouvellement des licences de téléphonie mobile. Par contre, les cotisations de sécurité sociale sont en hausse en rapport avec la réforme visant à améliorer la situation financière des structures de sécurité sociale. Les dons ont été en baisse de 10,2% pour représenter 1,2% du PIB contre 1,5% en 2015.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 12,2% pour représenter 23,4% du PIB contre 23,0% en 2015. Cette progression est imputable principalement aux dépenses en capital (+12,9%), les dépenses courantes ayant baissé de 9,6%.

Le recul des dépenses courantes, obtenu en dépit de la progression des dépenses de fonctionnement (+9,1%), des intérêts sur la dette (+21,0%) et des dépenses de personnel (+5,2%) est dû principalement aux transferts et subvention. La hausse des dépenses de personnel s'explique par les recrutements ainsi que par les revalorisations salariales émanant de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la masse salariale. L'accroissement des dépenses de fonctionnement est lié au renforcement et à la création de nouveaux services ainsi que les dépenses de sécurité, à la suite des événements de Grand-Bassam. L'augmentation des intérêts sur la dette est en relation principalement avec les échéances sur l'eurobond. L'accroissement des dépenses en capital est lié à la poursuite des travaux de construction des infrastructures.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour ressortir respectivement à 5,3% et 4,1% du PIB respectivement, contre 4,3% et 2,9% en 2015.

L'encours de la dette publique (hors C2D) a représenté 41,1% du PIB en 2016 contre 40,8% en 2015. Si le taux d'endettement ne pose aucun problème, le service de la dette absorbe près du tiers des recettes budgétaires.

Pour 2017, il est attendu une dégradation du déficit public, en liaison avec l'impact combiné de l'évolution de la conjoncture et des revendications sociales estimé à près de 1,8% du PIB en 2017. Les recettes totales augmenteraient de 9,1% pour représenter 18,1% du PIB comme en 2016. Les recettes fiscales seraient en hausse de 8,2% et le taux de pression fiscale ressortirait à 15,2%. Cet accroissement résulterait des effets positifs des mesures engagées par les administrations fiscales et douanières. Il s'agit entre autres, de la simplification du système fiscal, de l'extension de la base imposable de certains impôts, de l'amélioration du recouvrement de l'impôt, ainsi que de la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition, des télédéclarations et télépaiements et de la création d'une Direction des Moyennes Entreprises.

Les recettes non fiscales augmenteraient de 19,0% pour représenter 2,7% du PIB contre 2,5% en 2017. S'agissant des dons, ils progresseraient de 35,3% pour représenter 1,5% du PIB contre 1,2% en 2016. La hausse des dons serait due à la mobilisation de ressources supplémentaires pour faire face aux chocs auxquels le pays est confronté.

Les dépenses et prêts nets progresseraient de 12,8% pour représenter 24,0% du PIB contre 23,4% en 2016, en relation avec l'accroissement des deux composantes. Les dépenses courantes augmenteraient de 14,7%, tirées par les intérêts sur la dette, les dépenses de fonctionnement et les dépenses de personnel. Les intérêts

Sur la dette publique augmenteraient de 20,6%. Les dépenses de fonctionnement augmenteraient de 17,8%, en liaison avec le renforcement des moyens des Administrations. Les charges de personnel en 2017 seraient en hausse de 7,7% en rapport avec la poursuite des avancements indiciaires, les recrutements notamment en faveur des secteurs sociaux et la prise en compte des revendications des agents. Par contre, les subventions et transferts baisseraient en liaison avec la baisse des subventions au secteur énergie.

Les dépenses en capital seraient en hausse de 28,2%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Leur évolution prend en compte la stratégie nationale du Gouvernement contenue dans le PND 2016-2020 qui décrit les grandes orientations en matière d'investissement.

Au total l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2017, se caractériserait par une aggravation du déficit budgétaire global. Ce déficit représenterait 4,5% du PIB contre 4,1% en 2016. Le déficit global hors dons ressortirait à 5,9% du PIB contre 5,3% en 2016.

A fin décembre 2017, le ratio de l'encours de la dette publique (hors C2D) sur le PIB nominal se situerait à 41,3%, avec la prise en compte des décaissements relatifs aux grands projets structurants. Ces projections de l'encours de la dette sont confortées par la stratégie d'endettement du Gouvernement dont l'objectif principal est d'assurer la viabilité de la dette post-PPTE. Quant au service de la dette publique, il est estimé à 1 340,3 milliards contre 1 435,5 milliards en 2016, soit 33,7% des recettes budgétaires totales.

#### **2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

En 2016, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 54,5 milliards contre un excédent de 248,5 milliards en 2015. Cette dégradation est imputable à l'ensemble des principaux comptes, notamment le recul de l'excédent du compte de capital et des entrées nettes de capitaux au niveau du compte financier.

Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire à -125,4 milliards en 2016 contre un déficit de 119,1 milliards en 2015, en liaison avec une aggravation des déficits des comptes des revenus primaires et secondaires qui a compensé l'amélioration de l'excédent des biens et services. L'excédent commercial s'est consolidé sous l'effet d'une hausse des exportations conjuguée à un repli des importations. Les déficits structurels des revenus primaires et des revenus secondaires se sont creusés sous l'effet de la hausse des versements à l'étranger.

Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit représentant 1,3% du PIB contre un déficit de 1,8% en 2015.

L'excédent du compte de capital s'est réduit pour ressortir à 105,6 milliards en 2016 contre 156,4 milliards en 2015, du fait des « autres transferts de capital ». Quant au compte financier, il a été déficitaire de 34,7 milliards en 2016 contre un excédent de

250,3 milliards en 2015, en liaison notamment avec le repli des autres investissements.

En 2017, le solde global ressortirait excédentaire à 64,1 milliards, en liaison avec une évolution contrastée des principaux comptes. En effet, les transactions courantes enregistreraient un déficit de 271,7 milliards et les soldes des comptes de capital et financier afficheraient respectivement des excédents de 191,5 milliards et 140,3 milliards.

### **2.3.5. SITUATION MONETAIRE**

Les disponibilités extérieures nettes des institutions monétaires se sont contractées de 54,4 milliards pour s'établir à 1 732,4 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution est imputable à la baisse des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale (-169,1 milliards ou -10,8%), atténuée par la hausse de ceux des banques (+114,7 milliards ou +52,5%).

L'encours du crédit intérieur s'est situé à 6 915,7 milliards à fin décembre 2016, enregistrant une hausse de 905,3 milliards soit 15,1% par rapport à son niveau du 31 décembre 2015. La position nette débitrice du Gouvernement, en se situant à 1 724,5 milliards, s'est dégradée de 256,9 milliards par rapport à son niveau de 1 467,7 milliards en décembre 2015. L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 5 191,2 milliards à fin décembre 2016, en hausse de 14,3% par rapport à son niveau de 4 542,7 milliards atteint à fin décembre 2015.

La masse monétaire est ressortie en hausse de 11,0%, pour s'établir à 7 870,7 milliards à fin décembre 2016. Cette augmentation a induit une augmentation des dépôts en banque et de la circulation fiduciaire qui ont progressé de 13,1% et 6,3% respectivement sur la période.

### **2.3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016**

L'état de la convergence en 2016 se présente comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,1% contre -2,9% en 2015. En 2017, il ressortirait à -4,5% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 0,7% en 2016 contre 1,2% en 2015. En 2017, la norme communautaire devrait être respectée ;
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 41,1% contre 40,8% en 2015. En 2017, le ratio serait de 41,3%.

## Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 41,8% contre 45,1% en 2015. En 2017, il serait de 41,6% ;
- **Le taux de pression fiscale est** ressorti à 15,6% en 2016 contre 15,2% en 2015. En 2017, il serait de 15,4%.

Au total, deux critères de premier rang ont été respectés en 2016 contre trois en 2015, mais aucun critère de second rang ne l'a été. En 2017, aucune amélioration n'est attendue.

### 2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Côte d'Ivoire a maintenu les bonnes performances au plan macroéconomique depuis la sortie de crise. Toutefois, la faible progression des recettes fiscales enregistrées a empêché l'amélioration des résultats au titre de la convergence économique. Par ailleurs, les chocs liés à la chute des cours du cacao et les perturbations sociales enregistrées au cours du premier trimestre devraient contribuer à une dégradation de la situation des finances publiques.

Pour renforcer les performances en matière de convergence, des dispositions devraient être prises pour :

- poursuivre les efforts en vue de la transformation des produits primaires agricoles, notamment le cacao, le café et l'anacarde ;
- poursuivre l'amélioration du climat des affaires ;
- poursuivre le dialogue entre les partenaires sociaux afin de parvenir à un accord pour garantir un climat social apaisé ;
- améliorer le recouvrement des recettes en poursuivant notamment, les actions d'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des contrôles, la maîtrise des régimes suspensifs et des exonérations ;
- poursuivre la mise en œuvre effective des réformes dans les secteurs des hydrocarbures et de l'électricité ;
- poursuivre les efforts visant la maîtrise des dépenses courantes, particulièrement celles liées à la masse salariale.

**Tableau 04** : Evolution des indicateurs de convergence pour la Côte d'Ivoire

	norme	2015	2016	2017
<b>Critères de premier rang</b>				
Solde global/PIB	$\geq - 3\%$	-2,9	-4,1	-4,5
Taux d'inflation	$\leq 3\%$	1,2	0,7	<3,0
Encours de la dette publique/PIB	$\leq 70\%$	42,2	41,1	41,3
<b>Critères de second rang</b>				
Masse salariale/Recettes fiscales	$\leq 35\%$	45,1	41,8	41,6
Taux de pression fiscale	$\geq 20\%$	15,7	15,6	15,4
<b>Taux de croissance du PIB</b>		<b>9,2</b>	<b>8,8</b>	<b>8,5</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire

## **2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU**

En 2016, la croissance économique s'est affermie avec un taux de croissance estimé à 5,1% comme en 2015. Cette évolution est imputable à l'ensemble des secteurs de l'économie. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par des faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,5% contre 1,4% en 2015. Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 5,4%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une détérioration du solde budgétaire global en liaison principalement avec une faible hausse des recettes budgétaires conjuguée à une baisse des dons en dépit d'une maîtrise des dépenses totales. Le solde global est ressorti à -4,0% du PIB contre -2,6% en 2015. En 2017, ce solde représenterait -1,3% du PIB.

Concernant les échanges extérieurs, le compte courant hors dons a dégagé un déficit représentant 0,7% du PIB contre un excédent de 1,1% en 2015.

La masse monétaire, traduisant l'évolution de ses contreparties, a progressé de 9,3%, pour se situer à 335,0 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution est tirée exclusivement par la variation en hausse de la circulation fiduciaire (+29,5 milliards ou +15,2%), les dépôts en banque s'étant légèrement contractés (-1,1 milliard ou -1,0%).

En ce qui concerne l'état de convergence, la Guinée-Bissau a respecté deux critères de premier rang en 2016. Le critère clé, le solde global, dons compris n'a pas été respecté. Au niveau des critères de second rang, aucun critère n'a été respecté en 2016.

### **2.4.1 PRODUCTION**

L'activité économique est restée soutenue en 2016, en rapport avec les performances enregistrées au niveau de tous les secteurs de l'économie. Le taux de croissance de l'activité économique a été estimé à 5,1%, soit le même taux qu'en 2015. Au niveau du secteur primaire, la croissance a été principalement imputable la hausse de 8,3 % de la production céréalière totale et aux autres productions, notamment l'arachide et le niébé, qui ont augmenté respectivement de 13.5 % et de 11,1 % par rapport à 2015. Quant à la production de la noix de cajou, elle a enregistré une hausse de 13,7% en 2016, en liaison avec une bonne saison hivernale. Au total, le secteur primaire a progressé de 5,3% contre 3,0% en 2015.

S'agissant du secteur secondaire, il a enregistré une hausse de 5,6% contre 5,1% en 2015. L'activité dans ce secteur a été soutenue par le dynamisme les branches de l'agroalimentaire, de l'eau-électricité et des BTP.

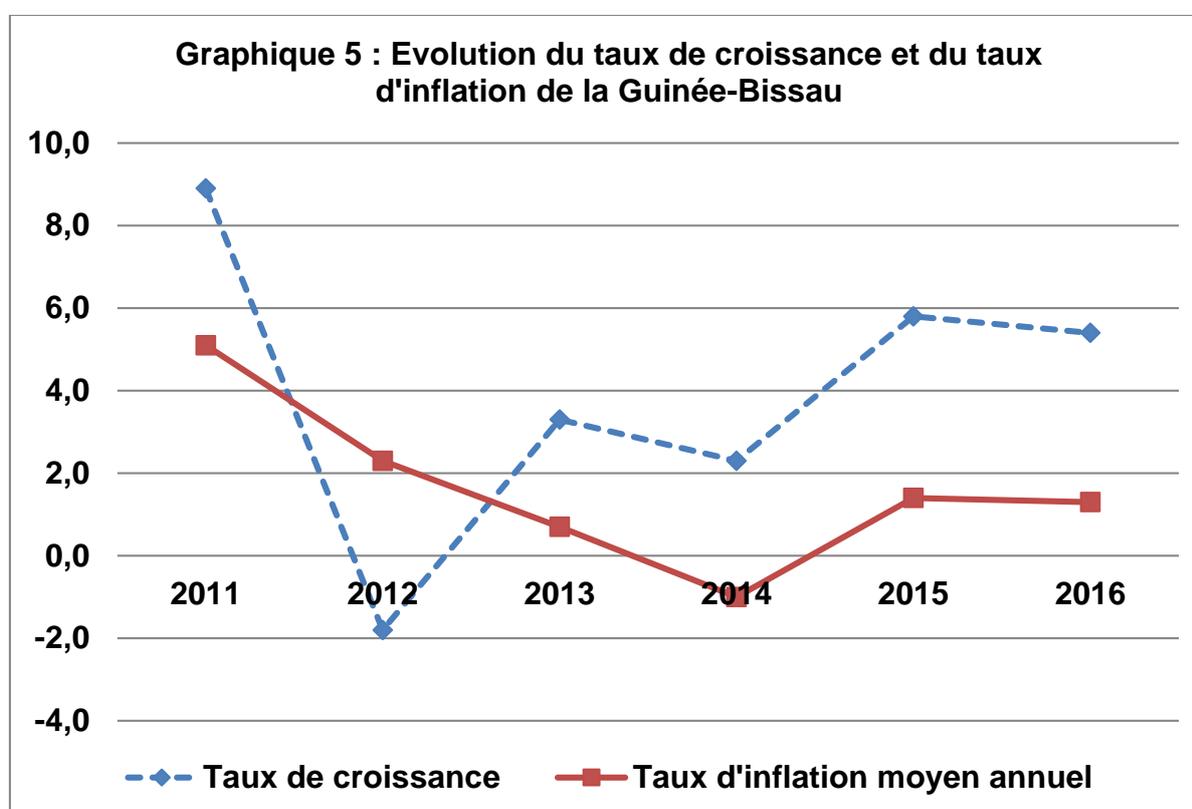
Quant au secteur tertiaire, il a progressé de 4,8% contre 6,9% en 2015, en liaison avec le dynamisme des activités des transports liées à la commercialisation de la noix de cajou, les télécommunications et les services financiers.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement de 2,0 points, 0,8 point et 2,3 points.

En 2017, le taux de croissance économique est projeté à 5,4%. Cette évolution serait soutenue par l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire progresserait de 2,9% sous en rapport avec la bonne tenue de la campagne agricole et la production de la noix de cajou. Quant au secteur secondaire, il est projeté à 7,0% en liaison avec le maintien du dynamisme de l'agroalimentaire, de l'eau et l'électricité et des BTP.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, sa progression serait de 7,0%. Il serait soutenu par les activités du commerce, des transports et des autres services.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,1 point, 1,0 point et 3,3 points.



#### 2.4.2 PRIX ET INFLATION

Les activités économiques se sont déroulées dans un contexte marqué par des tensions inflationnistes modérées. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,5% en 2016 contre 1,4% en 2015. Cette évolution de l'inflation est en liaison avec la hausse des prix des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» et «Transport». Toutefois, cette hausse a été atténuée par la baisse enregistrée au niveau des fonctions «Articles d'habillement et chaussures » et «Communication».

Sur les trois premiers mois de l'année 2017, le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,7% contre 2,5% pour la même période en 2016. Cette évolution est imputable, principalement, à la hausse des prix des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (4,1%), «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» (2,1%), «Articles d'habillement et chaussures» (1,2%). La plupart des autres fonctions ont enregistré des reculs au premier trimestre. Si cette tendance se poursuit, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait en dessous de la norme communautaire de 3,0% au maximum en 2017.

### **2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

En 2016, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une détérioration du solde global qui s'est établi à -4,0% du PIB contre -2,6% en 2015, en liaison principalement avec une réduction des dons. Les recettes totales ont augmenté de 3,4%, tirées par les recettes fiscales en hausse de 10,5%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont enregistré une baisse de 15,7% en liaison avec la baisse des acquisitions de licences de pêches.

Les dons ont été également en baisse de 31,3% imputable à la réduction des appuis budgétaires fournis par la communauté internationale.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une hausse de 1,3% et ont représenté 20,8% du PIB. Cette évolution des dépenses totales est essentiellement imputable aux dépenses courantes qui ont augmenté de 7,3%, en liaison avec la progression des autres dépenses courantes relatives aux achats de biens et service, ainsi que de la masse salariale qui a progressé de 1,5%. Cette hausse des dépenses courantes a été atténuée par la baisse des paiements d'intérêt de la dette de 35,6%. Au total, le solde global s'est établi à -4,0% du PIB contre -2,6% en 2015. Le solde global hors dons s'est situé à -8,0% du PIB contre -9,1% en 2015.

S'agissant de la dette publique totale, son encours s'est établi à 47,5% du PIB contre 46,7% en 2015. Ce taux relativement élevé est lié au stock de de la dette intérieure qui représente plus de la moitié de cet encours.

Pour les perspectives 2017, les recettes totales croitraient de 9,8% et représenteraient 13,3% du PIB. Cette hausse serait induite par la progression des recettes fiscales de 11,1%. Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 5,3%.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils accuseraient une baisse de 3,7% en rapport principalement avec la baisse des dépenses courantes de 12,0%. Cette des dépenses courantes serait atténuée par la progression de 5,2% de la masse salariale et de 58,2% des paiements des intérêts sur la dette publique totale. Quant aux dépenses en capital, elles progresseraient de 15,3%, imputable à la hausse aux dépenses en capital financées sur ressources internes.

#### **2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Les échanges extérieurs se sont soldés en 2016 par un excédent du solde global de 34,1 milliards contre 35,8 milliards en 2015. Cette orientation s'explique par une contraction des excédents des comptes courant et de capital, dont l'effet a été presque compensé par l'amélioration du compte financier.

Le recul de l'excédent du compte des transactions courantes est attribuable à la dégradation du déficit de la balance des biens et services qui est ressorti à 33,9 milliards contre un déficit de 29,1 milliards en 2015. Cette évolution est liée à la progression des importations plus importante que celle des exportations. Les exportations ont augmenté de 4,6% grâce aux recettes tirées de la vente de noix d'anacarde. Quant aux importations, elles ont progressé de 20,7% sous l'effet de la hausse des achats de biens intermédiaires et des autres importations.

Hors dons, le compte courant a dégagé un déficit représentant 0,7% du PIB contre un excédent de 1,1% en 2015.

L'excédent du compte de capital a été de 27,9 milliards contre 35,4 milliards en 2015. Le compte financier a dégagé un excédent de 5,7 milliards après un déficit de 4,1 milliards en 2015.

En 2017, le solde global ressortirait excédentaire à 5,0 milliards, en liaison avec une évolution défavorable des transactions courantes qui enregistreraient un déficit de 26,3 milliards (-3,7% du PIB).

#### **2.4.5. SITUATION MONETAIRE**

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 201,5 milliards à fin décembre 2016, en hausse de 34,1 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2015. Cette évolution est en liaison avec une augmentation de 40,5 milliards des avoirs extérieurs nets des banques, ceux de l'Institut d'émission ayant reflué de 6,4 milliards.

Le crédit intérieur a augmenté de 15,3 milliards ou +10,3%, pour s'établir à 163,5 milliards à fin décembre 2016. La position nette débitrice du Gouvernement s'est dégradée, passant de 94,1 milliards à fin décembre 2015 à 111,3 milliards à fin décembre 2016. Les crédits à l'économie se sont établis à 52,2 milliards au 31 décembre 2016, en baisse de 1,9 milliard par rapport à fin 2015.

Traduisant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 9,3%, pour se situer à 335,0 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution est tirée exclusivement par la variation en hausse de la circulation fiduciaire (+29,5 milliards ou +15,2%), les dépôts en banque s'étant légèrement contractés (-1,1 milliard ou -1,0%).

## 2.4.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016

L'état de la convergence en 2016 se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -4,0% contre -2,6% en 2015. En 2017, ce critère se situerait à -1,3%;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 1,5% contre 1,4% en 2015. En 2017, ce taux se situerait en dessous de la norme communautaire de 3,0% maximum;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 47,5% contre 46,7% en 2015. En 2017, il se situerait à 45,8%.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 46,0% contre 50,0% en 2015. En 2017, il serait de 43,5% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 10,0% contre 10,1% en 2015. En 2017, il serait à 10,5%.

Au total, la Guinée-Bissau a respecté deux critères de premier rang en 2016. Le critère clé, le solde global, dons compris, n'a pas été respecté. Au niveau des critères de second rang, aucun critère n'a été respecté en 2016. Par contre en 2017, tous les trois critères de premier rang seraient respectés.

## 2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique est restée soutenue en 2016 en liaison avec les performances enregistrées au niveau de l'ensemble des secteurs. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une dégradation du solde global en dépit des améliorations enregistrées dans le recouvrement des recettes fiscales. En matière de convergence, le critère clé n'a pas été respecté. Au niveau du second rang, aucun critère n'a été respecté.

En 2017, il est attendu un taux de croissance du PIB réel de 5,4%. Cette projection serait basée sur la bonne tenue de la campagne agricole et le dynamisme des secteurs secondaire et tertiaire.

Afin de consolider le cadre macroéconomique et d'améliorer les conditions de convergence, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités bissau-guinéennes à :

- consolider la stabilité sociopolitique et la sécurité pour favoriser le renforcement de la coopération et des activités économiques;
- poursuivre l'assainissement des finances publiques par :

- le renforcement des capacités des régies financières pour améliorer le niveau de recouvrement des recettes budgétaires ;
- l'intensification de la lutte contre la fraude fiscale et la suppression des dépenses extrabudgétaires ;
- procéder à un audit de la dette intérieure et mettre en place un plan d'actions pour son apurement ;
- poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles et des politiques sectorielles, notamment dans les secteurs de la noix de cajou, de l'eau, de l'électricité et du tourisme.

**Tableau 05** : Evolution des indicateurs de convergence pour la Guinée Bissau

	<b>Normes</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Critères de premier rang</b>					
Solde global/PIB	<= - 3%	-2,3	-2,6	-4,0	-1,3
Taux d'inflation	<= 3%	-1,0	1,4	1,5	<3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	62,9	46,7	47,5	45,8
<b>Critères de second rang</b>					
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	71,1	50,0	46,0	43,5
Taux de pression fiscale	>= 20%	8,5	10,1	10,0	10,5
<b>Taux de croissance du PIB</b>		<b>2,3</b>	<b>5,1</b>	<b>5,1</b>	<b>5,4</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau.

## **2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI**

En 2016, l'activité économique a enregistré un taux de croissance du PIB réel de 5,8% contre 6,0% en 2015. Cette évolution s'explique par la performance enregistrée dans les secteurs primaire et tertiaire. L'activité s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -1,9%. Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 5,3%.

La situation des finances publiques a été marquée par une amélioration du recouvrement des recettes budgétaires. Cependant, les dépenses totales et prêts nets ont connu une plus forte progression. Par conséquent, le solde global s'est détérioré en se situant à -3,9% du PIB contre -1,8% en 2015. Il devrait se situer à -3,5% du PIB en 2017.

Le déficit du compte courant s'est amélioré pour passer de 5,4% du PIB à 4,9% du PIB en 2016.

La masse monétaire s'est située à 2 305,8 milliards, en hausse de 10,9% par rapport à fin décembre 2015. Cette augmentation de la liquidité globale est liée à la hausse de 11,3% des dépôts en banque dont l'impact a été renforcé par l'augmentation de 9,0% de la circulation fiduciaire.

En matière de convergence, le Mali a respecté deux critères de premier rang et un critère de second rang, celui de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales. Le critère clé ainsi que celui relatif à la pression fiscale n'ont pu être respectés.

### **2.5.1. PRODUCTION**

En 2016, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,8%, après 6,0% en 2015. Cette croissance de l'activité économique est portée par les performances des secteurs primaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 7,6% après une hausse de 7,3% en 2015. La croissance du secteur provient essentiellement de la branche « agriculture d'exportation » qui a connu un taux de croissance de 26,1% contre une baisse de 6,1% en 2015 et de la branche « agriculture vivrière » qui a affiché un taux de 9,9% contre 15,8% en 2015. La branche « activités extractives » composée en grande partie de l'extraction d'or a connu également une bonne progression avec une hausse de 6,1% contre 3,7% en 2015. La performance du secteur agricole s'explique par une pluviométrie favorable, une augmentation de la superficie de terres cultivée et la fourniture d'intrants agricoles de bonne qualité au début de la saison.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 0,4% en 2016 après une baisse de 0,3% en 2015. Cette faible progression s'explique par la mauvaise performance qu'a connue la branche « industries agro-alimentaires » avec une croissance de -12,0% contre -8,5% en 2015, associée à une hausse des branches « textiles », « eau et d'électricité » et « BTP » qui ont connu des croissances respectives de 3,8% ; 9,1% et 8,0% contre -8,3% ; 7,5% et 6,0% en 2015. Les « BTP » continuent

de croître avec la poursuite des travaux de réhabilitation des équipements et infrastructures dans les régions du nord, les travaux de mise en place des infrastructures de transports routiers et la poursuite du programme de construction des logements sociaux dans le pays..

La production du secteur tertiaire a enregistré une hausse de 6,9% contre 7,3% en 2015, tirée par la croissance de toutes les branches dont les plus importantes concernent les branches « transports et télécommunications » (8,9% contre 10,2% en 2015) « commerce » (7,0% contre 5,3% en 2015), « activités financières» (7,6% contre 5,7% en 2015) et « Administration publique » (7,0% contre 10,0% en 2015).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2016 ont été de 2,4 point, 0, 1 point et 3,3 points, respectivement.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique serait stimulée principalement par la consommation et les investissements. La consommation finale a progressé de 5,4% en 2016 contre 6,2% en 2015. Elle est portée par la consommation finale des ménages et celle des administrations publiques. La consommation finale des ménages a connu une hausse de 5,0% contre 5,8% en 2015 tandis que celle des administrations publiques a progressé de 7,8% contre 8,1% en 2015. L'évolution de la consommation s'explique par la hausse des revenus consécutifs à l'augmentation des salaires des agents de l'Etat (relèvement du traitement indiciaire de 10%, 3% et 7% respectivement pour compter du 1er janvier 2015, du 1er janvier 2016 et 1er janvier 2017) à l'augmentation du salaire minimum de 28 460 F à 40 000 F à compter du 1er janvier 2016 et au relèvement des allocations familiales.

La croissance des investissements serait soutenue aussi bien par la progression de la composante privée que publique. Les investissements ont connu une hausse de 6,9% contre 7,5% en 2015, en liaison avec la poursuite de la normalisation de la situation sociopolitique. La formation brute de capital fixe (FBCF) privée a progressé de 4,9% contre 6,6% en 2015, tandis que celle publique a augmenté de 9,2% contre 8,6% en 2015. La progression des investissements publics s'explique par les travaux de réhabilitation des équipements et de construction d'infrastructures.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont connu une hausse de 5,3% contre 4,7% en 2015. Quant aux importations, elles ont augmenté de 6,1% contre 5,7% en 2015 avec l'importation de matériaux de construction découlant des grands chantiers d'investissements prévus.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2016 sont ressorties respectivement à 4,9 points, 1,6 point et - 0,7 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 17,2% en 2016 contre 16,7% en 2015.

Pour l'année 2017, le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,3%, porté par tous les secteurs d'activités, en rapport avec la poursuite du dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs économiques et de la mise en œuvre des objectifs fixés dans le document du "Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable au Mali (CREDD 2016-2018)" qui constitue dorénavant le document de référence des politiques et stratégies de développement du pays.

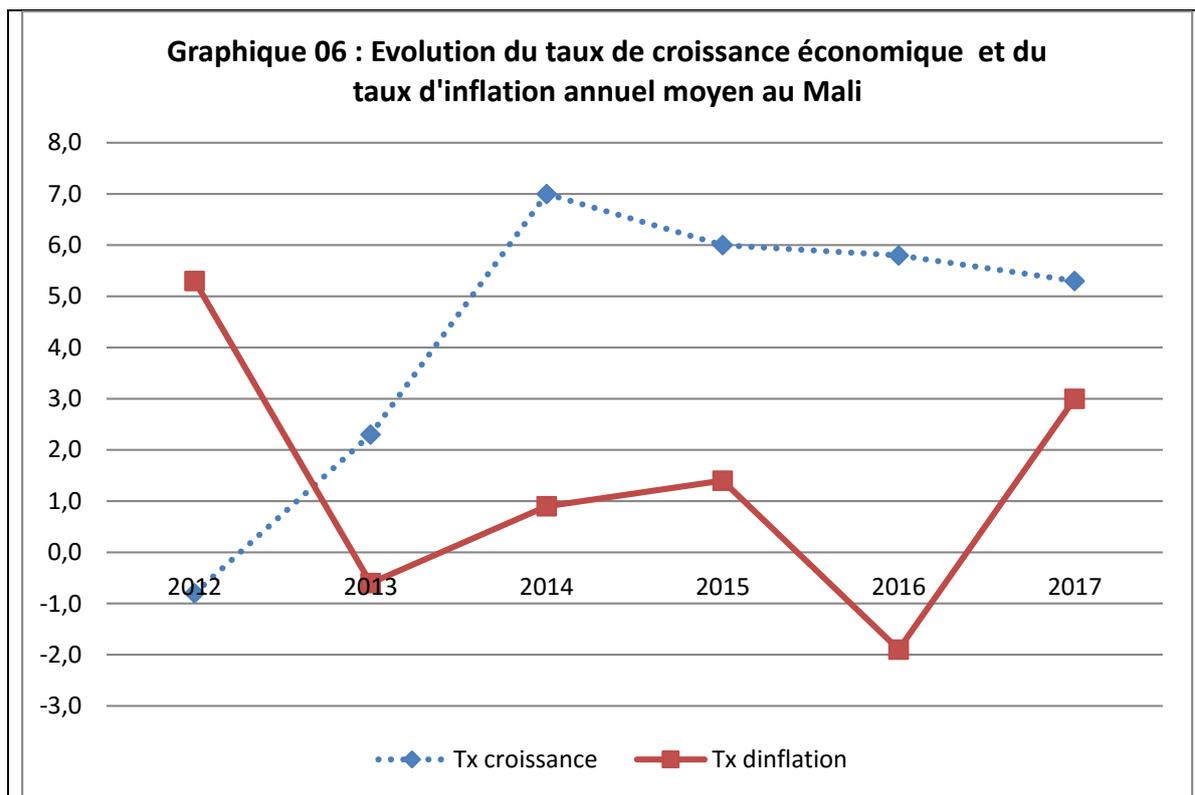
Le secteur primaire progresserait de 4,7% contre 7,6% en 2016 en liaison principalement avec la hausse des cultures vivrières et d'exportation de 6,0% et 5,7% respectivement. Les autres branches connaîtraient également des hausses. Le secteur continuerait de bénéficier de la politique de développement des filières mises en œuvre par le Gouvernement.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance en 2017 serait plus importante que celle de 2016, soit 5,8% contre 0,4 %. Toutes les branches croîtraient significativement. Les industries agro-alimentaires et textiles connaîtraient des croissances respectives de 6,4% contre une baisse de 12,0% en 2016 et 7,1% contre 3,8% en 2016. Les productions d'eau et d'électricité et les « BTP » augmenteraient respectivement de 8,1% et 7,3% contre 9,1% et 8,0% en 2016.

Le secteur tertiaire connaîtrait en 2017, une croissance de 5,4% grâce au dynamisme de l'ensemble de ses composantes. Les transports et télécommunication viendraient en tête avec une croissance de 7,1% contre 8,9% en 2016, suivis du commerce qui progresserait de 5,6% contre 7,0% en 2016. Les activités financières et de services aux entreprises évolueraient à la hausse avec des taux respectifs de 4,8% et 4,4%. La valeur ajoutée de l'administration publique connaîtrait une croissance de 4,6%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance en 2017 seraient de 1,5 point, 1,1 point et 2,7 points, respectivement.

Du côté des emplois, la croissance du PIB réel serait tirée en 2017 par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 4,6% contre 5,4% en 2016. La consommation finale des ménages et celle des administrations publiques connaîtraient respectivement des hausses de 4,0% contre 5,0% et 7,8% un taux identique à celui de 2016. La formation brute de capital fixe progresserait de 6,7% contre 6,9% en 2016. Sa composante privée augmenterait de 3,0% contre 4,9% en 2016 tandis que celle publique croîtrait de 10,5% contre 9,2% en 2016. Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB, ressortiraient à 4,2 points, 1,5 point et -0,4 point, respectivement.



## 2.5.2 PRIX ET INFLATION

L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par la baisse des prix en 2016. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -1,9% contre +1,4% en 2015. Cette baisse des prix est imputable aux fonctions suivantes « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Transports » et « santé » dont les prix ont baissé respectivement de 3,1% ; 4,8% et 2,5%. En 2017, l'inflation devrait rester modérée. Au cours du premier trimestre, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,4% contre -1,5% au cours du premier trimestre 2016. Cette faible hausse des prix s'explique principalement par l'évolution des prix de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,4% contre -3,1%). Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation devrait rester en dessous de 3% en 2017.

## 2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

Les recettes totales ont progressé de 12,6% en 2016 pour atteindre 15,4% du PIB contre 14,7% en 2015. Cette performance est tirée par les recettes fiscales en hausse de 14,5% pour se situer à 14,9% du PIB. Les recettes non fiscales ont baissé de 26,6% pour représenter 0,5% du PIB contre 0,7% en 2015. Les performances en matière de recouvrement des recettes budgétaires s'expliquent par les réformes mises en place par les régies financières afin de mieux cerner les activités des opérateurs économiques. Ces réformes ont essentiellement pour but d'élargir l'assiette fiscale et diminuer les dépenses fiscales notamment à travers une réduction des exonérations fiscales suite à l'application de la loi relative à l'élimination des

exonérations discrétionnaires, l'intensification du renseignement et des contrôles afin de limiter la fraude.

Les dons budgétaires ont baissé de 36,2% en 2016 pour représenter 1,6% du PIB contre 2,7% en 2015. Cette baisse est liée à une diminution significative l'appui budgétaire général et sectoriel de certains partenaires bilatéraux et aux reports des décaissements au titre des appuis budgétaires de la Banque mondiale, de la BAD et du Canada initialement prévus pour décembre 2016 et qui sont finalement intervenus en janvier 2017.

Les dépenses totales et prêts-nets en 2016, ont progressé de 30,3% pour s'établir à 25,4% du PIB contre 21,0% en 2015. Cette évolution est imputable à la hausse des dépenses courantes et d'investissement.

Les dépenses courantes ont progressé de 9,4% pour atteindre 12,1% du PIB contre 12,0% un an plus tôt, en rapport avec notamment la hausse de la masse salariale de 11,0%, des transferts et subventions de 12,9% et des intérêts de la dette publique de 22,2%. L'accroissement des dépenses courantes est lié essentiellement à la prise en compte de l'incidence financière de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger signé en mai 2015, notamment la dotation pour l'opérationnalisation des Agences de Développement Régional (ADR). A ces dépenses, s'ajoutent la prise en compte de l'incidence financière de l'Accord signé entre le Gouvernement malien et l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), qui se traduirait par une augmentation de la masse salariale (majoration de la valeur indiciaire de 10%, 3% et 7% respectivement pour compter du 1er janvier 2015, du 1er janvier 2016 et 1er janvier 2017 et du taux des allocations familiales ainsi que les avancements statutaires du personnel civil et militaire).

Les dépenses en capital ont crû de 30,7% pour s'établir à 8,9% du PIB contre 7,3% en 2015. Cette hausse s'explique par la poursuite par le Gouvernement de la mise en œuvre des grands travaux d'investissement dont les travaux de réhabilitation des équipements et de construction d'infrastructures dans les régions du nord ainsi que des projets d'infrastructures socio-économiques de relance de l'économie. L'exécution des opérations financières de l'Etat à fin 2016 s'est soldée par une détérioration du déficit global qui a atteint 3,9% du PIB contre 1,8% en 2015. En ce qui concerne la dette publique totale, son encours est passé de 2 375,9 milliards en 2015 à 2 985,3 milliards se situant à 30,3% du PIB contre 39,0% en 2015.

En 2017, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une légère amélioration du déficit global qui passerait de 3,9% du PIB nominal en 2016 à 3,5%. Les recettes totales progresseraient de 18,2% pour représenter 17,0% du PIB contre 15,4% en 2016, tirées par le recouvrement des recettes fiscales et non fiscales. Les recettes fiscales sont prévues en hausse de 9,7%, soit 15,3% du PIB contre 14,9% en 2016. Les recettes non fiscales devraient augmenter de 299,0%, soit 1,7% du PIB contre 0,5% en 2016 tandis que les dons s'inscriraient en hausse de 53,0%, soit 2,3% du PIB contre 1,6% en 2016. La hausse de 299,0% des recettes non fiscales en 2017 s'explique par la réalisation de la vente de la troisième licence pour téléphonie mobile pour un montant de 80 milliards. La hausse de 53,0%

des dons est liée à la prise en compte des encaissements au titre des appuis budgétaires de la Banque mondiale, de la BAD et du Canada initialement prévus pour 2016 et qui ont été finalement réalisés en janvier 2017.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 0,9% en 2017 pour représenter 24,0% du PIB nominal contre 25,4% en 2016 en lien avec la hausse des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes seraient en hausse de 14,0% pour représenter 13,0% du PIB contre 12,1% en 2016 tandis que les dépenses d'investissement croitraient de 17,9%, soit 9,8% du PIB contre 8,9% en 2016. En ce qui concerne la dette publique totale, le taux d'endettement devrait se situer à 31,1 % en 2017 contre 30,3% en 2016.

#### **2.5.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

En 2016, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 311,8 milliards, contre un déficit de 86,6 milliards en 2015, soit une dégradation de 225,2 milliards. Cette évolution résulte essentiellement d'une sortie nette de capitaux au titre du compte financier, conjuguée à la baisse de l'excédent du compte de capital.

Le déficit du compte courant s'est légèrement amélioré pour passer de 412,5 milliards en 2015 (5,4% du PIB) à 406,4 milliards en 2016, soit 4,9% du PIB. Hors dons, le déficit courant est passé de 6,0% du PIB à 5,6% en 2016. Cette orientation reflète l'amélioration de la balance des biens et des revenus secondaires dont les effets ont été atténués par une dégradation du déficit du solde des services et des revenus primaires. La baisse des flux nets de capitaux au titre du compte financier est essentiellement imputable aux opérations extérieures des entreprises privées à participation étrangère et à une réduction des investissements directs.

En 2017, le solde global ressortirait déficitaire de seulement 4,2 milliards, en liaison avec une évolution favorable des transactions courantes et des opérations financières.

#### **2.5.5. SITUATION MONETAIRE**

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 263,0 milliards à fin décembre 2016, en baisse de 311,8 milliards par rapport à décembre 2015, reflétant la dégradation de 304,0 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

Le crédit intérieur s'est établi à 2 403,6 milliards à fin décembre 2016, en hausse de 519,4 milliards ou +27,6% par rapport à décembre 2015. La position nette du Gouvernement qui était créditrice de 35,9 milliards en décembre 2015 s'est dégradée de 217,0 milliards pour se situer à 181,1 milliards à fin décembre 2016. L'encours des crédits à l'économie a augmenté de 302,3 milliards ou +15,7%, pour atteindre 2 222,5 milliards.

La masse monétaire s'est située à 2 305,8 milliards, en hausse de 10,9% par rapport à fin décembre 2015. Cette augmentation de la liquidité globale est liée à la

hausse de 11,3% des dépôts en banque dont l'impact a été renforcé par l'augmentation de 9,0% de la circulation fiduciaire.

## 2.5.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

L'état de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -3,9% contre -1,8% en 2015. En 2017, ce critère s'établirait à -3,5% du PIB ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de -1,9% contre 1,4% en 2015. Il serait respecté en 2017 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 30,3% contre 39,0% en 2015. En 2017, ce ratio s'établirait à 31,3%.

### Critères de second rang :

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 32,1% contre 33,1% en 2015. En 2017, il est projeté à 33,8% ;
- **Le taux de pression fiscale** est à 14,9% contre 14,0 en 2015. En 2017, ce critère est prévu à 15,3%.

En 2016, le Mali a respecté deux critères de premier rang et un critère de second rang, celui de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales. Le critère clé et celui du taux de pression fiscale n'ont pu être respectés. Cette tendance devrait se poursuivre en 2017.

## 2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2016, l'activité économique a été caractérisée par un ralentissement du taux de croissance du PIB réel à 5,8% contre 6,0% en 2015. En ce qui concerne les finances publiques, on assiste à une faible amélioration du taux de de pression fiscale qui reste toutefois largement en deçà de la norme communautaire. Le solde budgétaire global demeure déficitaire mais non loin de la norme communautaire. Les autorités maliennes sont invitées à poursuivre le renforcement du cadre macroéconomique à travers les mesures ci-après :

- consolider la paix, promouvoir la stabilité socio politique et poursuivre les efforts de sécurisation du pays ;
- favoriser la croissance économique par la poursuite des politiques de soutien aux secteurs agricole et minier et une diversification de l'économie ;

- poursuivre les réformes visant une amélioration des recouvrements fiscaux et douaniers à travers notamment une application effective de la loi relative à l'élimination des exonérations discrétionnaires ;
- poursuivre la maîtrise de l'évolution des dépenses courantes et veiller à la qualité des dépenses d'investissement.

**Tableau 06** : Evolution des indicateurs de convergences pour le Mali

	<b>Normes</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Critères de 1<sup>er</sup> rang</b>						
Solde global/PIB	>= - 3%	-2,4	-2,9	-1,8	-3,9	-3,5
Taux d'inflation	<= 3%	-0,6	0,9	1,4	-1,9	3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	26,4	27,3	39,0	30,3	31,1
<b>Critères de 2<sup>nd</sup> rang</b>						
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	36,1	35,2	33,1	32,1	33,8
Taux de pression fiscale	>= 20%	12,3	12,5	14,0	14,9	15,3
<b>Taux de croissance du PIB</b>		2,3	7,0	6,0	5,8	5,3

**Sources** : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali

## **2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER**

En dépit d'un contexte économique international particulièrement défavorable marqué par la baisse des cours du pétrole et de l'uranium ainsi que la dépréciation continue du Naira vis-à-vis du FCFA, la croissance économique s'est accélérée en 2016 avec un taux de 5,0% contre 3,5% en 2015. Cette évolution de l'activité économique est essentiellement portée par la production agricole, et, dans une moindre mesure, par celle du pétrole. Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 5,5%.

Cette croissance s'est déroulée dans un contexte marqué par une évolution modérée des prix avec un taux d'inflation de 0,2% contre 1,0% en 2015, en rapport avec les mesures prises par le Gouvernement visant la constitution d'un stock de sécurité et un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles.

Dans le domaine des finances publiques, les résultats enregistrés en 2016 indiquent une baisse des recettes relativement moins forte que celle des dépenses, se traduisant par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit global a représenté 6,1% du PIB en 2016 contre 9,0% en 2015. En 2017, le déficit représenterait 7,0% du PIB.

Le déficit du compte courant s'est amélioré pour passer de 20,7% du PIB à 13,7% du PIB en 2016.

La masse monétaire a augmenté de 31,0 milliards, pour se situer à 1 144,5 milliards à fin décembre 2016. Cette hausse de la liquidité globale se reflète dans l'augmentation de 11,6% de la circulation fiduciaire, qui a été atténuée par la baisse de 5,4% des dépôts en banque.

En matière de convergence, seuls deux (02) critères sur les cinq (05) ont été respectés en 2016, comme en 2015. Il s'agit des critères de premier rang relatifs au taux d'inflation et au taux d'endettement.

### **2.6.1. PRODUCTION**

En 2016, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,0% contre 3,5% en 2015, grâce à une bonne production agricole et un relèvement de la production pétrolière.

Le secteur primaire, principal moteur de la croissance de l'économie nigérienne, a enregistré une hausse de 10,4% en 2016, contre 1,6% en 2015. Cette évolution est essentiellement liée à la production agricole qui a bénéficié des conditions climatiques plus favorables. En particulier, les cultures irriguées ayant enregistré une hausse exceptionnelle (+24,8%) sont à l'origine de la performance de ce secteur.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 4,4%, après la baisse de 1,4% en 2015. Cette reprise de la croissance provient essentiellement de l'activité d'exploitation du pétrole dont la production du brut vendue à la raffinerie est passée de 5 458 951 barils en 2015 à 6 013 899 barils en 2016. En plus de l'activité

pétrolière, il convient de noter les performances des branches énergie et construction qui ont respectivement augmenté de 7,2% et 5,0%.

Cette bonne orientation du secteur secondaire a été atténuée par la baisse de 7,9% de la production d'uranium, en lien avec la baisse de la demande de ce produit au niveau international.

La croissance du secteur tertiaire a progressé de 0,3% en 2016 contre 7,3% en 2015. Cette décélération est imputable principalement au ralentissement des activités dans l'administration publique (+3,1% contre +8,9% en 2015) en lien avec la baisse du rythme d'évolution des dépenses publiques.

Au total, les contributions à la croissance du PIB en 2016 des secteurs primaire, secondaire et tertiaire ont été de 4,2 points de pourcentage, 0,7 point, 0,1 point, respectivement.

Au plan des emplois, la consommation finale est en hausse de 2,5% en 2016 contre 7,9% en 2015. La décélération a concerné tant la composante privée que la composante publique. La décélération de la consommation finale des ménages s'explique par la faiblesse de l'offre des produits, consécutive à une campagne agricole 2015 moins bonne, ayant entraîné une baisse des revenus des ménages agricoles.

Quant à la consommation finale des administrations publiques, la décélération s'est poursuivie en 2016 avec un taux de 4,2% en 2016 contre 12,8% en 2015.

Après les années de forte augmentation, la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) a enregistré une baisse de 14,3% en 2016 contre une hausse de 8,7% en 2015. Cette baisse concerne aussi bien le secteur privé que le secteur public.

La baisse de la FBCF publique est due au recul des investissements publics financés sur ressources propres en rapport avec la faible mobilisation des recettes internes tandis que le recul de la FBCF privée s'explique par la fin des travaux (ou leur suspension) par certaines sociétés minières et pétrolières.

Les échanges extérieurs se sont caractérisés, en 2016, par une baisse de 19,8% des importations et de 2,8% des exportations. La baisse des importations s'explique par celle des biens d'équipement, en lien avec le ralentissement ou la fin de certains gros chantiers.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2016 ont été de 2,1 points, -5,2 points et 8,0 points de pourcentage, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure brute a progressé de 1,0 point de pourcentage, en se situant à 16,8% en 2016. A l'opposé, le taux d'investissement a connu un ralentissement en ressortant à 35,2% en 2016 contre 38,4% en 2015.

En 2017, le taux de croissance du PIB serait de 5,2% contre 5,0% en 2016. Le secteur rural continuerait d'être le moteur de la croissance et bénéficierait d'un soutien massif des dépenses publiques consacrées aux cultures irriguées dans le cadre de l'Initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens) à travers notamment le financement MCC, en dépit des aléas climatiques qui limitent les efforts du Gouvernement dans ce domaine.

Le taux de croissance du secteur primaire s'établirait à 1,9% en 2017 contre 10,4% en 2016. La décélération de la croissance du secteur est en lien avec le ralentissement de l'évolution de la production de la branche agriculture qui serait de 2,7% contre 8,9% en 2016, en rapport avec l'hypothèse d'un volume pluviométrique moins important que celui de l'année précédente.

Le taux de croissance du secteur secondaire s'établirait à 11,1% en 2017 contre 4,4% en 2016. Cette évolution résulterait d'une reprise de la production d'uranium (+3,7%), de l'atteinte de la pleine capacité de la SORAZ (+1,8%) et des bonnes performances attendues des activités de fabrication (+6,1%), de l'énergie (+7,2%) et de la construction (+5,0%). La mise en service de la centrale thermique de Gorou Banda, la poursuite de certaines infrastructures (rénovation de l'aéroport, construction du troisième pont et des échangeurs) et la reprise des activités de construction du chemin de fer devraient soutenir la croissance de ce secteur.

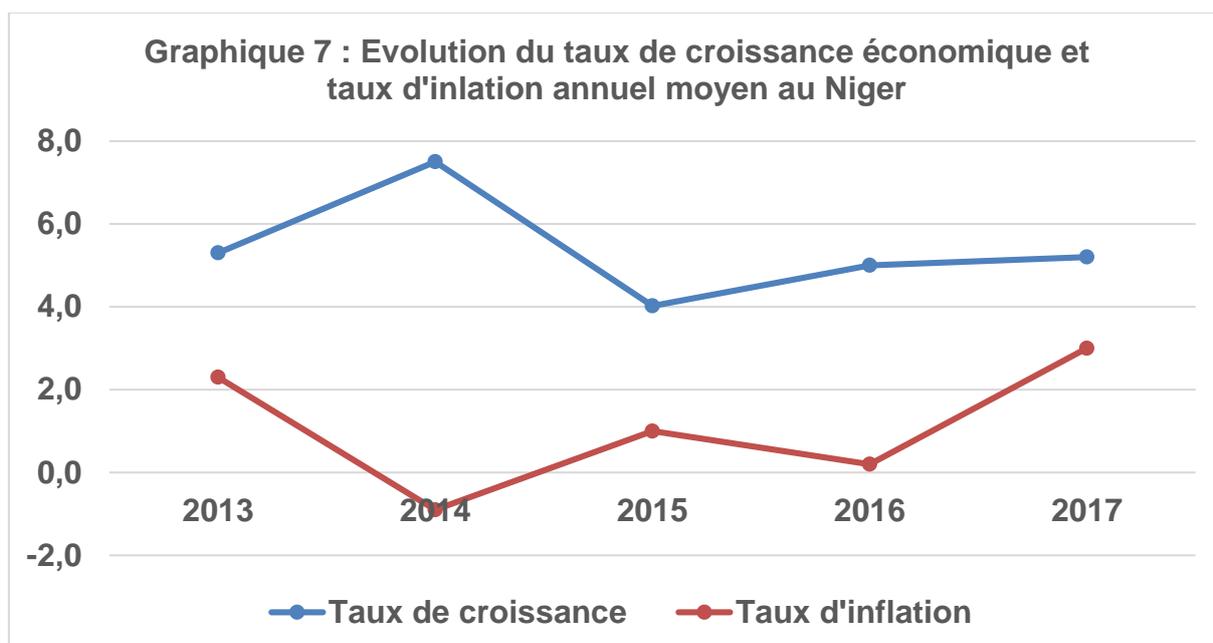
Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 6,5% en 2017 contre 0,3% en 2016. Cette situation est due à une accélération des activités du commerce, des transports et des administrations publiques.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2017 s'établiraient à 0,8 point, 1,7 point, et 2,7 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance serait essentiellement tirée par consommation finale. La consommation finale progresserait de 8,0% en 2017, résultant d'une hausse aussi bien de la consommation finale des ménages que celle des administrations publiques. La FBCF connaîtrait un recul de 5,0% en 2017 après la baisse de 14,3% en 2016. Les exportations des biens et services progresseraient de 6,4% contre une baisse de 2,8% en 2016 en rapport avec l'augmentation des exportations des produits pétroliers (+22,5%). Quant aux importations des biens et des services, elles afficheraient une hausse de 3,4% après la baisse de 19,8% en 2016.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2017, s'établiraient à 6,7 points, -1,5 point et zéro point, respectivement.

Le taux d'épargne intérieure brute continuerait sa progression en se situant à 19,9%. Dans le même temps, le taux d'investissement augmenterait de 0,9 point de pourcentage en s'établissant à 36,1% en 2017.



## 2.6.2. PRIX ET INFLATION

En matière d'inflation, les bonnes productions agricoles obtenues au cours de la période sous revue, conjuguées aux mesures prises par le Gouvernement, notamment en période de soudure, ont contribué à atténuer la hausse des prix. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, s'est situé à 0,2% en 2016 contre 1,0% en 2015. Cette évolution est essentiellement imputable à la stabilité de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui semble avoir bénéficié de la dépréciation de la monnaie nigériane, les prix des biens importés du Nigeria ayant fortement baissé.

La hausse modérée des prix devrait se poursuivre en 2017. En effet, au cours du premier trimestre, les prix ont augmenté de 1,7% contre 0,9% au cours du premier trimestre 2016. Cette hausse s'explique principalement par la progression observée au niveau des fonctions « Restaurant et hôtel », « Communication » et « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » avec des hausses de 10,0%, 10,9% et 5,6% respectivement contre 0,2%, 1,2% et 2,5% au cours du premier trimestre 2016. L'effet de cette augmentation sur l'inflation a été atténué par le recul observé principalement au niveau des produits alimentaires et du transport. Si cette tendance se maintient, la norme communautaire de 3% maximum devrait être respectée.

## 2.6.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2016 s'est traduite par une baisse des déficits en liaison avec une forte réduction des dépenses. Les recettes budgétaires totales ont enregistré une baisse de 16,5% pour représenter 14,2% du PIB, contre 17,9% en 2015. Cette contre-performance est liée, à la fois, au recul des recettes fiscales et des recettes non fiscales.

Les recettes fiscales ont connu un recul de 11,4% en 2016, induisant un taux de pression fiscale de 13,6% contre 16,1% en 2015. Cette contreperformance des recettes fiscales provient tant des recettes de la fiscalité intérieure que des recettes de la fiscalité de porte.

Les recettes de la fiscalité intérieure ont baissé de 16,5% en 2016. La baisse a concerné notamment les impôts sur les revenus (-6,7%), les impôts et taxes intérieurs sur biens et services (-5,2%) et les autres recettes fiscales (-45,6%). Les raisons de ces contreperformances sont liées à la baisse des activités du secteur minier et pétrolier avec la chute des cours. Pour l'IRVM, il s'agit des effets de la baisse du prix du pétrole brut et des produits dérivés et celle des prix à l'export qui occasionnent des pertes à la SORAZ.

Pour ce qui est des taxes sur biens et services, les moins-values sont enregistrées au niveau des rubriques redevance superficielle pétrole, redevance minière et de la taxe sur l'importation des produits pétroliers (TIPP), en lien avec les difficultés au niveau du secteur minier et pétrolier. Pour la TVA, les moins-values s'expliquent par le mécanisme de compensation pour réduire les crédits TVA et le contexte sécuritaire avec la baisse du commerce de certains produits assujettis aux droits d'accises.

Les recettes de la fiscalité de porte ont enregistré une baisse de 12,7% en 2016. Cette contre-performance en 2016 provient des taxes à l'importation, en liaison avec la baisse du volume global des mises à la consommation et des difficultés liées à la migration vers Sydonia Word. La baisse concerne aussi les taxes à l'exportation, en rapport avec les difficultés de réexportation de certains produits vers le Nigeria, la chute du cours du Naira et la baisse de recouvrement de la redevance statistique à l'exportation (RSE) au niveau du bureau des douanes de la SORAZ.

Il convient de noter l'importance des exonérations qui ont représenté plus du tiers des recettes effectivement mobilisées.

Les recettes non fiscales et des comptes spéciaux du Trésor ont connu une baisse de 63,0% en 2016. Cette baisse s'explique par les moins-values enregistrées au niveau des sociétés minières et pétrolières et des recettes liées à l'achat de licence 3G. Pour l'année 2016, les dons ont connu une hausse de 4,9% pour représenter 5,3% du PIB. Les dons projets y représentent 63,6%.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une baisse de 18,1% pour s'établir à 25,3% du PIB en 2016 contre 32,6% en 2015. Le recul a concerné tant les dépenses courantes que les dépenses en capital. La baisse des dépenses courantes de 5,5% provient principalement de celle des dépenses de fonctionnement (-32,8%) et des dépenses des transferts et subventions (-3,5%) en dépit de l'organisation des élections présidentielle et législatives. Le recul a été atténué par la hausse de la masse salariale (+5,9%) et par des intérêts (+35,7%).

Les dépenses en capital ont connu un recul de 30,8% en 2016. La diminution des dépenses en capital résulte d'un recul de 46,0% des dépenses en capital financées sur ressources propres et de 0,3% des dépenses en capital financées sur ressources extérieures. Ces réductions de dépenses ont, pour une large part, concerné les secteurs sociaux et les infrastructures économiques.

Au total, en dépit des contre-performances des régies financières, le déficit global hors dons et le déficit global dons compris se sont réduits pour représenter respectivement 12,4% et 6,1% du PIB en 2016 contre 14,6% et 9,0% du PIB en 2015.

En ce qui concerne la dette publique, le ratio encours de la dette publique sur le PIB nominal a enregistré une hausse en se situant à 39,7%. Cette évolution est essentiellement imputable à la forte augmentation de l'encours de la dette intérieure.

Conformément aux objectifs macroéconomiques assignés dans le programme de la Renaissance Acte II, en 2017, les efforts du Gouvernement seront poursuivis pour l'amélioration de la gestion des finances publiques à travers la mobilisation des ressources intérieures et la maîtrise des dépenses publiques.

Les recettes budgétaires totales progresseraient de 21,4% pour représenter 16,0% du PIB en 2017. Cette évolution proviendrait d'une progression de 18,8% des recettes fiscales et de 77,4% des recettes non fiscales.

La hausse des recettes fiscales s'expliquerait par la poursuite des réformes mises en œuvre pour renforcer les capacités de recouvrement des régies financières ainsi que le renforcement des dispositifs contre la fraude fiscale.

La forte progression des recettes non fiscales se justifierait par les dividendes attendues des sociétés minières et pétrolières.

Les dons se contracteraient de 19,0% pour représenter 4,5% du PIB nominal contre 6,1% en 2016.

Les dépenses totales et prêts nets enregistreraient une hausse de 12,9% pour s'établir à 27,8% du PIB. Ainsi, les dépenses courantes croîtraient de 10,1%, du fait notamment, de la progression de 19,3% des intérêts. La masse salariale serait en hausse de 3,0%. Les dépenses en capital augmenteraient de 16,0%, en liaison avec une forte mobilisation des ressources extérieures attendues notamment dans le cadre du Millennium Challenge Account. Les investissements sur ressources propres connaîtraient une progression de 54,3% après la baisse de 52,6% .

Au total, le déficit global, dons compris, se situerait à 7,0% du PIB, contre 6,1% l'année précédente.

Au niveau à la dette, il sera observé une gestion prudente à travers l'apurement du stock existant d'arriérés intérieurs, la non-accumulation des arriérés de paiement sur

la gestion courante ainsi que le respect du critère de concessionnalité dans la contraction de nouveaux emprunts au titre de la dette extérieure.

#### **2.6.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

Le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 76,3 milliards, en amélioration de 56,3 milliards par rapport à 2015. Cette évolution résulte d'une forte réduction du déficit des transactions courantes dont l'effet a été atténué par l'important repli des entrées nettes de capitaux au titre du compte financier.

Le déficit du compte courant s'est amélioré pour passer de 878,7 milliards en 2015 (20,7% du PIB) à 621,4 milliards en 2016, soit 13,7% du PIB. Hors dons, le déficit courant s'est réduit de 22,5% du PIB en 2015 à 14,8% en 2016. Cette orientation reflète notamment l'amélioration du déficit commercial induite par une forte contraction des importations de biens. Les exportations ont subi l'influence du repli des recettes tirées des ventes d'uranium (-12,5%).

La baisse des flux nets de capitaux au titre du compte financier a été induite par le recul des investissements directs (-47,0%) et des autres investissements, en liaison avec la prudence observée par les investisseurs.

En 2017, le solde global ressortirait déficitaire de 34,9 milliards, le déficit courant se situant à 12,0% du PIB, en liaison avec une réduction du déficit de la balance des biens et services et une augmentation de l'excédent au titre des revenus secondaires.

#### **2.6.5. SITUATION MONETAIRE**

La position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie en baisse de 19,9 milliards, par rapport à décembre 2015 pour s'établir à 572,1 milliards à fin décembre 2016.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 46,7 milliards ou 6,7% pour ressortir à 746,7 milliards à fin décembre 2016. La position nette débitrice du Gouvernement qui était de 9,9 milliards en décembre 2015, s'est détériorée de 58,1 milliards pour atteindre un niveau de 68,0 milliards à fin décembre 2016, en liaison notamment avec la hausse des dettes de l'Etat vis-à-vis des banques. L'encours des crédits à l'économie s'est situé à 678,7 milliards, en baisse de 11,4 milliards ou -1,7% par rapport à son niveau de décembre 2015.

La masse monétaire a augmenté de 31,0 milliards, pour se situer à 1 144,5 milliards à fin décembre 2016. Cette hausse de la liquidité globale se reflète dans l'augmentation de 11,6% de la circulation fiduciaire, qui a été atténuée par la baisse de 5,4% des dépôts en banque.

## 2.6.6. ETAT DE LA CONVERGENCE

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -6,1% en 2016 contre -9,0% en 2015. En 2017, il serait de -7,0% ;
- **Le taux d'inflation, en moyenne annuelle**, est ressorti à 0,2% contre 1,0% en 2015. En 2017, le taux d'inflation devrait rester en dessous de la norme de 3% maximum ;
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB** s'est établi à 39,7% en 2016 contre 36,0% en 2015. En 2017, il serait de 44,2%.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 43,7% en 2016, contre 36,5% en 2015. En 2017, il serait de 37,8% ;
- **Le taux de pression fiscale** a connu une forte chute en s'établissant à 13,6% en 2016 contre 16,0% en 2015. En 2017, il serait de 14,9%.

## 2.6.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A la faveur notamment de meilleures conditions climatiques, la croissance économique s'est améliorée. Les opérations financières de l'Etat ont été exécutées dans un contexte difficile marqué par la lutte contre Boko Haram et une baisse des recettes et des aides financières extérieures. Toutefois, le déficit budgétaire a été réduit principalement par une baisse des dépenses sociales. Dans ces conditions, pour améliorer le profil des critères de convergence, notamment le solde global dons compris en pourcentage du PIB, des dispositions devraient être prises pour poursuivre :

- les efforts pour la préservation de la paix et le renforcement de la sécurité, qui conditionnent la mise en œuvre du Programme de Renaissance ;
- les efforts pour réduire la vulnérabilité de l'économie nigérienne par rapport au Nigéria ;
- la mise en œuvre de l'Initiative 3N afin de réduire la dépendance de l'agriculture vis-à-vis des conditions climatiques notamment grâce au renforcement des programmes de production de contre saison ;
- la mise en place d'un plan d'actions pour renforcer le niveau des recettes fiscales notamment en réduisant les exonérations fiscales et en mettant en place un système performant de remboursement des crédits de TVA ;

- la maîtrise des dépenses courantes.

**Tableau 07** : Evolution des indicateurs de convergences pour le Niger

	<b>Normes</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Critères de 1<sup>er</sup> rang</b>				
Solde global/PIB(%)	<= - 3%	-9,0	-6,1	-7,0
Taux d'inflation (%)	<= 3%	1,0	0,2	<3,0
Encours de la dette publique/PIB(%)	<= 70%	36,0	39,7	44,2
<b>Critères de 2<sup>nd</sup> rang</b>				
Masse salariale/Recettes fiscales(%)	<= 35%	36,5	43,7	37,8
Taux de pression fiscale(%)	>= 20%	16,0	13,6	14,9
<b>Taux de croissance du PIB (%)</b>		4,0	5,0	5,2

**Source** : Commission de l'UEMOA, CNPE Niger

## **2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL**

La croissance économique s'est consolidée en 2016 en rapport avec la performance de tous les secteurs de l'économie. En effet, le taux de croissance est ressorti à 6,7% contre 6,5 % en 2015. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par de faibles tensions inflationnistes. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,2% en 2016 contre 0,1% en 2015, en liaison, principalement, avec la hausse des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 6,8%.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2016 par une réduction du déficit global qui s'est établi à 4,2% du PIB contre 4,8% en 2015. Cette évolution reflète la poursuite des efforts déployés par les régies financières en matière de recouvrement de recettes fiscales.

Le déficit du solde des transactions courantes s'est aggravé, passant de 6,9% du PIB en 2015 à 7,3% du PIB en 2016.

La masse monétaire a augmenté de 13,8% sur les douze mois de 2016, pour se situer à 4 219,0 milliards, suite à la hausse de 14,2% de la circulation fiduciaire et celle de 13,6% des dépôts en banque.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Sénégal a respecté quatre (04) critères en 2016, dont deux de premier rang. Seul le critère relatif au solde budgétaire global, critère clé, n'a pas été respecté.

### **2.7.1 PRODUCTION**

L'activité économique a enregistré un taux croissance de 6,7% en 2016 contre 6,5% en 2015. Cette performance est en liaison avec le regain de dynamisme dans les secteurs primaire et tertiaire conjugué à la bonne tenue du secteur secondaire.

Dans le secteur primaire, l'activité a enregistré une hausse de 6,5% en 2016 contre 13,3% en 2015. La croissance a été soutenue par la performance observée dans le sous-secteur de la pêche, mais également par l'agriculture vivrière et l'horticulture.

Le sous-secteur agricole a continué de tirer profit de la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'accélération de la cadence de l'agriculture sénégalaise (PRACAS), dont l'objectif est d'atteindre l'autosuffisance. En effet, le sous-secteur agricole a enregistré une hausse de 6,3% en 2016 contre 25,2% en 2015. Cette évolution est imputable à la bonne tenue de l'agriculture vivrière qui a progressé de 9,7% contre 28,4% en 2015 et à l'évolution favorable de l'agriculture industrielle en baisse de 4,3% contre une hausse de 16,2% en 2015.

En ce qui concerne le sous-secteur de la pêche, il a été marqué par une poursuite de sa croissance après celle enregistrée en 2015. Il s'est conforté d'une hausse de 12,5% en 2016, sous l'impulsion simultanée de la pêche artisanale et de la pêche industrielle.

Au niveau du secteur secondaire, sa valeur ajoutée a augmenté de 6,7% contre 8,4% en 2015. Cette performance a été soutenue, notamment, par le dynamisme des sous-secteurs des activités extractives, de la fabrication de produits alimentaires céréaliers et des matériaux de construction. Ce secteur a également bénéficié du dynamisme des BTP, de l'énergie, du raffinage de pétrole et de la relance des sous-secteurs de la fabrication de produits chimiques.

Les activités extractives ont été en hausse de 33,7% contre 30,5% en 2015 imputable à la bonne tenue des productions de phosphate et d'or en hausse, respectivement de 56,7% et 24,3%. La production de l'or a été soutenue, notamment, par l'amélioration du niveau de productivité, dans un contexte de hausse des cours sur le marché international. Quant à la hausse de la production du phosphate, elle est en liaison avec les investissements réalisés dans le cadre de la réhabilitation de l'outil de production suite à l'arrivée d'un nouveau partenaire indonésien, Indorama.

Le sous-secteur des BTP est resté dynamique au cours de l'année 2016 où il a enregistré une hausse de 7,0% contre 8,2% en 2015. Cette évolution est en rapport avec la poursuite des grands chantiers de l'Etat et d'importants programmes de construction de logements engagés par le secteur privé.

Quant au sous-secteur de l'énergie, il a progressé de 5,7% en 2016 contre 1,6% en 2015 portée principalement, par la bonne tenue de la production d'électricité grâce à la remise à niveau de certaines centrales combinée à la mise en service de la Centrale de Taiba Ndiaye (87 MW) et de celle de Cap des Biches (50 MW).

En ce qui concerne le secteur tertiaire, l'activité économique a progressé de 6,8% en 2016 contre 5,0% un an plus tôt. La croissance de ce secteur s'est consolidée à la faveur, notamment, de la bonne tenue des transports, des services d'hébergement et de restauration, des services financiers et des activités immobilières.

Le sous-secteur des transports a été dynamique avec une hausse de 15,5% contre 3,4% en 2015, sous l'effet principalement du dynamisme des activités portuaires, à la faveur des mesures mises en œuvre pour lutter contre la fraude et la surcharge ainsi qu'en vue de l'allègement des procédures au niveau du port de Dakar. Les autres transports (aérien et routier) se sont bien orientés à la faveur de l'amélioration des activités touristiques et la fluidité du trafic.

En ce qui concerne les services d'hébergement et de restauration, ils se sont redressés en 2016, avec un taux de croissance de 17,8% après un accroissement de 3,3% en 2015. Cette accélération est consécutive aux effets des mesures de dynamisation du secteur touristique, notamment, la suppression du visa d'entrée conjuguée à la fin de l'épidémie à virus « Ebola » dans la sous-région.

Quant aux services financiers, ils ont progressé de 17,8% en 2016 contre 9,9% en 2015, à la faveur des efforts consentis pour renforcer la bancarisation et faciliter l'accès aux services bancaires, dans un contexte de relance de l'activité économique. S'agissant des activités immobilières, leur valeur ajoutée a enregistré

une hausse de 8,5% en 2016 contre 4,7% en 2015, en liaison avec les mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de son programme d'habitat social pour faciliter l'accès au logement.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2016 ont été, respectivement, de 0,8 point, 1,4 point et de 4,5 points.

Du côté de la demande en 2016, la consommation finale a enregistré une hausse de 4,7% contre 4,8% en 2015. Elle a été tirée principalement par sa composante privée en hausse de 4,8% contre 5,0% en 2015. Quant à la consommation publique, elle a enregistré une hausse de 3,8% contre 3,3% en 2015. La FBCF a progressé de 8,4% contre 6,8% en 2015, sous l'effet concomitant des investissements publics et privés réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PSE. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations de biens et services et les importations, ont progressé, respectivement de 8,6% et 8,0% en 2016.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 25,1% en 2016 comme en 2015. Quant au taux d'épargne intérieure, il est passé de 8,3% en 2015 à 10,2% en 2016.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 4,1 points, 3,4 points et -0,8 point, respectivement.

En 2017, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,8%. Cette évolution serait soutenue par les performances de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Au niveau du secteur primaire, l'activité économique progresserait de 8,0% contre 6,5% en 2016, sous l'impulsion du sous-secteur agricole qui continuera de bénéficier des actions de soutien en matière d'amélioration de l'accès aux intrants et d'accroissement des rendements et de facilitation de l'accès des producteurs aux matériels agricoles.

Dans la perspective d'une bonne campagne agricole et de la poursuite de la politique de soutien, l'agriculture vivrière et l'agriculture industrielle progresseraient, respectivement, de 10,2% et 11,2%, en 2017. Au total, le sous-secteur agricole progresserait de 10,4% en 2017 contre 6,3% en 2016.

Quant au sous-secteur de l'élevage et chasse, il progresserait de 5,2% en 2017 contre 5,8% en 2016, en liaison avec l'amélioration de la santé animale, de l'augmentation de la productivité mais également de la modernisation des unités de production. Le sous-secteur de la pêche enregistrerait une hausse de 4,0% contre 12,5% en 2016. Ce sous-secteur fait face à une rareté des ressources qui constitue une contrainte à l'augmentation du niveau des débarquements. Toutefois, la stratégie développée dans ce sous-secteur vise l'amélioration de la gestion, la

valorisation et la régulation de l'accès aux ressources halieutiques maritimes et continentales, qui à terme, va permettre une reconstitution de ces ressources.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique se consoliderait avec une progression de 7,7% contre 6,7% en 2016, en liaison notamment, avec le dynamisme des sous-secteurs des bâtiments et travaux publics (BTP), des matériaux de construction, du raffinage de pétrole et de l'énergie conjuguée au regain d'activité attendu dans les activités extractives, la fabrication de produits chimiques et les industries alimentaires.

Le secteur tertiaire progresserait de 6,2% contre 6,8% en 2016, sous le dynamisme des sous-secteurs des services financiers, des transports et des télécommunications. S'agissant des services financiers, ils sont attendus en hausse de 11,5% en 2017 contre 17,8% en 2016, traduisant, par conséquent, la bonne tenue des activités bancaires dopées par les besoins de financement importants de l'économie, dans un contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent.

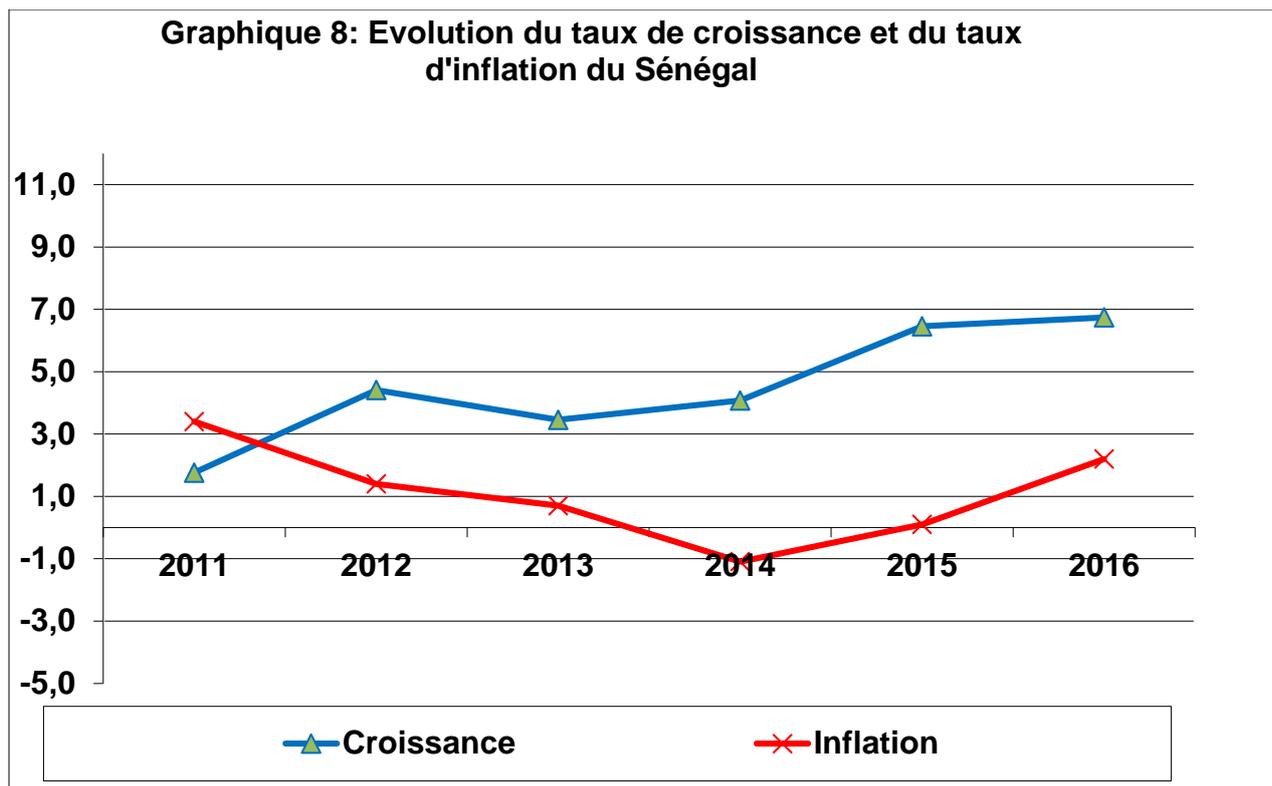
Le sous-secteur des transports enregistrerait une hausse de 12,0% contre 15,6% en 2016 en liaison le dynamisme dans les activités industrielles et du commerce. Ce secteur bénéficie des retombées de l'ouverture des nouveaux tronçons de l'autoroute à péage sur l'axe Diamniadio-Thiès qui constituerait un facteur important dans l'amélioration du trafic. A cela s'ajoute, la poursuite de la modernisation et du renforcement de la compétitivité du Port autonome de Dakar (PAD.,

Quant au sous-secteur des postes et télécommunications, il est projeté en hausse de 6,5% en 2017 contre 5,7% en 2016. En effet, la téléphonie mobile et l'internet continueront de porter le développement du sous-secteur à travers l'innovation continue dans le domaine, dans un contexte d'exploitation de la 4G dont une licence a été vendue au cours de l'année 2016.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2016 seraient, respectivement, de 1,1 point, 1,6 point et de 4,1 points.

Du côté de la demande en 2017, la consommation finale ressortirait en hausse de 4,6% contre 4,7% en 2016, soutenue principalement par sa composante privée en progression de 4,8%. La FBCF augmenterait de 8,9% contre 8,4% en 2016, sous l'effet aussi bien des investissements publics, en hausse de 12,1% que privés en progression de 7,9% en liaison avec la mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent (PSE). S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations de biens et services progresseraient respectivement de 7,0% et 8,6%.

En terme nominal, le taux d'investissement s'établirait à 25,1% en 2017 comme en 2016. Quant au taux d'épargne intérieure, il passerait de 10,2% à 12,8% en 2017.



### 2.7.2 PRIX ET INFLATION

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,2% en 2016 contre 0,1% en 2015, en liaison, principalement, avec la hausse des prix de des fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» et «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles».

En glissement annuel sur les trois premiers mois de 2017, le niveau d'inflation s'est situé à 1,5% contre 2,0% au cours de la même période en 2016. Cette évolution s'explique par la hausse observée au niveau des prix de la fonction «Alimentation et boissons non alcoolisées» de 5,1% contre une hausse de 5,6% en 2016. Cette progression a été atténuée par les baisses enregistrées par les fonctions «Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles» et «Transport» en recul respectivement de 2,2% et 0,9% contre 0,4% et 0,6% en 2016. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation annuel moyen se situerait en deçà de la norme communautaire de 3% maximum.

### 2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée en 2016 par une amélioration du solde global, qui s'est établi à -4,2% du PIB contre -4,8% en 2015.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 9,1%, pour représenter 21,8% du PIB, sous l'effet, principalement des recettes fiscales en hausse de 12,2%. La bonne tenue des recettes fiscales est imputable aussi bien aux impôts directs qu'aux impôts indirects, qui ont enregistré des hausses, respectivement, de 17,2% et 14,5%.

Au niveau des impôts indirects, la hausse de 14,5% est imputable aux taxes sur biens et services intérieurs (hors produits pétroliers) en rapport avec le dynamisme observé sur les recouvrements au titre de la TVA intérieure hors pétrole, des taxes spécifiques sur la consommation hors pétrole et de la taxe sur les activités financières qui ont augmenté, respectivement, de 12,1%, 21,3% et 8,1%. En ce qui concerne les droits de douane, ils ont enregistré une hausse de 1,2%, tirée par le recouvrement des taxes et droits de porte prélevés au titre des produits hors pétrole.

S'agissant des impôts directs, ils ont progressé de 11,3% en liaison avec la hausse provenant de l'impôt sur le revenu (IR) et de l'impôt sur les sociétés respectivement, de 11,5% et 9,2%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont enregistré une baisse de 25,9%. Cette situation est imputable au recul observé dans le recouvrement des revenus des domaines conjugué à la faiblesse des commissions de transfert.

En ce qui concerne les dons, ils ont progressé de 5,3% en rapport avec la hausse concomitante des dons budgétaires et des dons en capital, qui ont enregistré, respectivement, des hausses 21,5% et de 2,8%. En 2016, les dons ont représenté 2,8% du PIB contre 2,9% en 2015.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 12,1% pour représenter 31,1% du PIB. Cette évolution est imputable, principalement aux dépenses en capital et, dans une moindre mesure, aux dépenses courantes. En effet, la hausse des dépenses en capital a été de 20,3% contre 0,9% en 2015, portée, en grande partie par les dépenses d'investissement sur ressources internes en progression de 30,4% et par celles sur ressources externes, en hausse de 7,7%.

Les dépenses courantes ont augmenté de 7,2%, imputable à la masse salariale en hausse de 8,8% et aux intérêts de la dette publique qui augmenteraient de 17,5%. Au total, le solde global hors dons s'établirait à -9,3% contre -8,4% en 2015. Quant au solde global, il représenterait -4,2% du PIB contre -4,8% en 2015.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total a représenté 59,5% du PIB nominal contre 57,0% en 2015. Le service de la dette publique extérieure en 2016 a représenté respectivement 11,0% des recettes budgétaires et 8,3% des exportations de biens et services, en ligne avec les plafonds retenus dans le cadre de l'analyse de viabilité de la dette publique.

Au titre de l'année 2017, l'exécution des opérations financières de l'Etat serait marquée par une réduction des principaux soldes budgétaires, en liaison avec une augmentation des recettes budgétaires plus importante que celle des dépenses totales. En effet, les prévisions indiquent une progression des recettes budgétaires de 10,0%, pour représenter 22,0% du PIB contre 21,8% en 2016. Cette évolution serait imputable aux recettes fiscales en hausse de 10,9%. Les recettes non fiscales accuseraient une baisse de 4,9% en liaison avec l'abandon des droits sur les visas d'entrée. Quant aux dons, ils enregistreraient une hausse de 4,6% et représenteraient 2,6% du PIB contre 2,7% en 2016.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 1,1% et représenteraient 28,8% du PIB. Cette hausse serait tirée, principalement, par les dépenses en capital en progression de 12,3%, portée par la composante financée sur ressources interne, en hausse de 20,4%. Les dépenses courantes régresseraient, en dépit d'une hausse de 2,4% de la masse salariale, atténuée par la baisse de 11,9% au titre des intérêts sur la dette publique. Au total, le solde global hors dons s'établirait à -6,8% contre -9,3% en 2016. Quant au solde global, il représenterait -3,7% du PIB contre -4,2% en 2016.

S'agissant de l'encours de la dette publique totale, il représenterait 58,3% du PIB en 2017 contre 59,5% en 2016.

#### **2.7.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

En 2016, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 50,2 milliards contre un excédent de 160,5 milliards en 2015. Cette situation est essentiellement imputable à une dégradation du déficit courant conjuguée à un repli de l'excédent des flux nets de capitaux au niveau du compte financier. Le solde des transactions courantes est ressorti déficitaire de 633,3 milliards (-7,3% du PIB) en aggravation de 74,6 milliards par rapport au déficit de 558,7 milliards (-6,9% du PIB) enregistré en 2015.

Le creusement du déficit du compte des transactions courantes en 2016 est lié à la dégradation du déficit des biens et services, conjuguée à une augmentation du déficit des revenus primaires. L'évolution défavorable de la balance commerciale a été le fait d'un accroissement des importations (+199,3 milliards) plus important que la hausse des exportations (+135,4 milliards) soutenue par les achats de biens d'équipement (+9,5%).

Le repli de l'excédent des flux nets de capitaux au niveau du compte financier (473,4 milliards contre 511,8 milliards en 2015) est amené par le recul des investissements directs et des investissements de portefeuille.

En 2017, le déficit du compte courant se réduirait à 5,7% du PIB, contre 7,3% en 2016, en relation avec l'atténuation du déficit du compte courant. Le solde global ressortirait déficitaire de 6,1 milliards.

#### **2.7.5. SITUATION MONETAIRE**

En s'établissant à 1 171,1 milliards à fin décembre 2016, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont enregistré une hausse de 50,2 milliards par rapport à fin décembre 2015, résultant de la consolidation de 261,0 milliards des avoirs extérieurs nets des banques tandis que ceux de la Banque Centrale se sont contractés de 210,8 milliards.

L'encours du crédit intérieur a enregistré une hausse de 514,8 milliards ou 16,3% à fin décembre 2016, pour ressortir à 3 675,6 milliards. La position nette du Gouvernement s'est détériorée de 231,6 milliards, pour s'élever à 431,7 milliards à fin

décembre 2016. Les crédits à l'économie ont augmenté de 9,6% en douze mois pour s'établir à 3 243,9 milliards à fin décembre 2016.

La masse monétaire a augmenté de 13,8% sur les douze mois de 2016, pour se situer à 4 219,0 milliards, suite à la hausse de 14,2% de la circulation fiduciaire et celle de 13,6% des dépôts en banque.

## **2.7.6 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016**

L'état de la convergence se présente comme suit :

### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2016 est ressorti à -4,2% du PIB contre -4,8% l'année précédente. En 2017, ce ratio s'établirait à -3,7% ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 2,2% contre 0,1% en 2015. En 2017, il se situerait en dessous de 3,0% ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 63,3% du PIB contre 57,0% en 2015. En 2017, ce ratio s'établirait à 58,3%.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 32,0% contre 32,9% un an plus tôt. En 2017, ce ratio se situerait à 29,5% ;
- **Le taux de pression fiscale** s'établirait 20,6% contre 19,8% en 2015. En 2017, ce ratio se situerait à 20,9%.

Au total, quatre (04) critères de convergence seraient respectés en 2016, dont deux de premier rang. Seul, le critère relatif au solde global ne serait pas respecté.

## **2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Le taux de croissance économique a été estimé en 2016 à 6,7% contre 6,5% en 2015 en rapport avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs de l'économie. La situation des finances publiques a été marquée par une réduction du déficit global en liaison avec une meilleure maîtrise des dépenses totales, notamment courantes. Pour l'année 2017, les prévisions tablent sur une consolidation de l'activité économique avec un taux de croissance de 6,8% du PIB réel, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie.

Afin de consolider le cadre macroéconomique, notamment, dans un contexte de mise en œuvre du PSE et de conforter les conditions de convergence, la Commission recommande aux Autorités sénégalaises d'accorder la priorité aux mesures suivantes :

- créer les conditions favorisant un accroissement des investissements privés et l'efficacité des investissements publics afin de réaliser les objectifs de croissance économique retenus dans le programme et le PSE;
- améliorer le climat des affaires pour accroître l'attractivité des IDE ;
- poursuivre l'assainissement des finances publiques à travers notamment le renforcement dans le recouvrement des recettes fiscales de manière à respecter le critère clé ;
- assurer une bonne gestion de la dette publique en vue de préserver sa viabilité.

**Tableau 08** : Evolution des indicateurs de convergence pour le Sénégal

	<b>Normes</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
<b>Critères de premier rang</b>					
Solde global/PIB	<= - 3%	-5,2	-4,8	-4,2	-3,7
Taux d'inflation	<= 3%	-1,1	0,1	2,2	3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	54,4	57,0	59,5	58,3
<b>Critères de second rang</b>					
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	32,9	32,9	32,0	29,5
Taux de pression fiscale	>= 20%	19,6	19,8	20,6	20,9
<b>Taux de croissance du PIB</b>		<b>4,1</b>	<b>6,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,8</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA-CNPE Sénégal

## **2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO**

En 2016, l'activité économique a enregistré une croissance de 5,1% contre 5,5% en 2015. Tous les secteurs se sont globalement bien comportés. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,9% contre 1,8% en 2015. Pour 2017, il est prévu un taux de croissance de 5,3%.

Dans le domaine des finances publiques, la situation a été caractérisée par une détérioration du déficit budgétaire global qui est ressorti à 8,5% du PIB contre 6,3% en 2015, du fait d'une progression plus importante des dépenses par rapport à celle des recettes. Le déficit représenterait 1,2% du PIB en 2017.

Le déficit du compte courant s'est situé à 7,4% du PIB contre 11,5% en 2015.

La masse monétaire a progressé de 12,4% en douze mois en s'établissant à 1 448,9 milliards à fin décembre 2016. Cette hausse de la liquidité globale résulte de l'accroissement de 14,8% des dépôts en banque et du relèvement de 2,0% de la circulation fiduciaire.

En matière de convergence, un critère de premier rang sur les trois et les deux critères de second rang ont été respectés en 2016. Le critère clé relatif au solde budgétaire global et celui relatif à l'encours de la dette publique ne l'ont pas été.

### **2.8.1 EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE**

En 2016, le taux de croissance du PIB s'est à 5,1% contre 5,3% en 2015, sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire a rattrapé la contraction observée en 2015, grâce aux mesures de soutien du Gouvernement, notamment la mise à disposition à temps des intrants agricoles, et à une bonne pluviosité au cours de la campagne. Les secteurs secondaire et tertiaire se sont également bien comportés.

Le secteur primaire a enregistré une hausse de 9,0% après une baisse de 1,0% en 2015, grâce à la bonne tenue de la production agricole qui a progressé de 7,0%. Les performances réalisées dans la production vivrière résultent de l'effet combiné des bonnes conditions climatiques et des mesures prises par le Gouvernement afin de garantir la réussite de la campagne agricole, notamment l'exécution de plusieurs projets d'appui au développement du secteur primaire à travers le PNIASA. Les cultures de rente ont enregistré une hausse de 19,0%, en relation avec l'augmentation de la production de coton de 41,3%.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 5,3% en 2016, contre +11,1% en 2015. Ce secteur a subi notamment les effets du ralentissement dans la branche des industries extractives qui a enregistré un accroissement de 4,1% contre 18,5% en 2015. La valeur ajoutée du clinker a augmenté de 33,6% après une progression de 80,4% en 2015, en liaison avec la mise en exploitation de nouvelles unités de

production dans la branche. En 2016, la valeur ajoutée du phosphate a régressé de 24,5% après une hausse de 0,1% en 2015.

La valeur ajoutée des industries manufacturières a ralenti à 2,0% en 2016 contre 8,5% en 2015 du fait des fonctions « alimentations, boissons et tabacs » (+1,2% contre 14,1% en 2015) et « Textiles, habillements et cuirs » (+1,5% contre 16,0% un an plus tôt).

La valeur ajoutée de la branche "Electricité, Eau et Gaz" a régressé de 2,8% contre une hausse de 6,9% en 2015. Pour sa part, la valeur ajoutée des "BTP" a connu une progression de 13,6% en liaison avec la poursuite des travaux de renforcement et de réhabilitation des infrastructures de base.

Le secteur tertiaire marchand a été en hausse de 4,3%, grâce à l'ensemble des composantes qui ont évolué comme suit : "Commerce" (+4,6%), "Transports, Entrepôts et Communications" (+4,8%), "Banques, Assurances" (+5,7%) et "Autres services marchands" (+3,6%). La branche non marchande a enregistré une hausse de 3,3% contre 2,2% en 2015.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2016 ont été respectivement de 2,6 points, 1,1 point et 1,4 point.

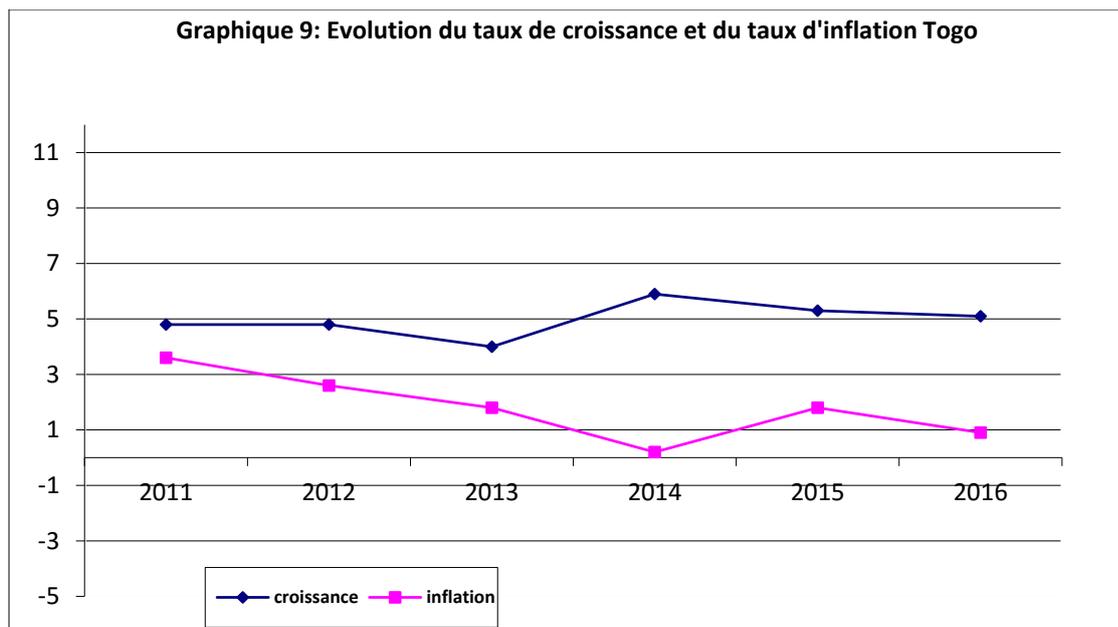
En ce qui concerne l'évolution de la demande en 2016, l'activité économique a été essentiellement soutenue par la consommation finale et les investissements.

La consommation finale a progressé de 4,5% en 2016 contre 6,5% en 2015. La hausse enregistrée s'explique notamment par la consommation des ménages qui a bénéficié d'une amélioration des revenus réels à la faveur des baisses de prix des produits pétroliers. Quant à la FBCF, elle s'est inscrite en hausse de 4,0% contre 6,2% en 2015, en liaison avec le ralentissement observé dans les investissements privés.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations de biens et services ont crû de seulement 0,8% contre 5,3% en 2015 tandis que les importations de biens et services ont progressé de 5,2% après une hausse de 12,7% en 2015.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2016 ont été de 4,5 points, 5,0 points et -4,4 points, respectivement.

Le taux d'investissement s'est situé à 27,0% en 2016 contre 25,9% en 2015, grâce à la bonne tenue des investissements publics.



En ce qui concerne l'évolution des prix, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par une maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,9% en 2016 contre 1,8% en 2015. Cette augmentation est essentiellement due à la hausse des prix observée au niveau des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (3,3%), « Articles d'habillement et chaussures » (3,0%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,4%) et « Restaurants et hôtels » (+2,3%), atténuée par le recul au niveau des fonctions « Transport » (-5,6%) et « Communication » (-2,2%).

En 2016, l'exécution des finances publiques s'est caractérisée par une détérioration du déficit budgétaire global, du fait d'une progression plus importante des dépenses par rapport à celle des recettes.

Les recettes totales hors dons ont progressé de 8,5%, représentant 24,1% du PIB contre 23,6% en 2015. Les recettes fiscales ont crû de 10,1% pour ressortir à 22,1% du PIB contre 21,4% en 2015. Cette progression est impulsée par les "impôts sur les revenus et les bénéfices" (+37,9%) et les "taxes sur les biens et services" (+16,1%). Les performances enregistrées s'expliquent principalement par le renforcement de la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande, la collecte des recettes par les banques, le renforcement de l'analyse de risques, l'informatisation des services fiscaux et les efforts accrus de sensibilisation.

Les recettes non fiscales ont baissé de 6,9% pour ressortir à 2,0% du PIB, contre 2,3% en 2015. Les dons ont crû de 32,1% pour atteindre 2,9% PIB en 2016 contre 2,4% en 2015.

Les dépenses totales et prêts nets ont été en hausse de 16,9% pour atteindre 35,5% du PIB contre 32,2% en 2015. Cette situation s'explique par l'augmentation

concomitante des dépenses d'investissement (+19,7%) et des dépenses courantes (+15,8%).

La hausse des dépenses courantes s'explique principalement par la progression des "salaires et traitements" (+6,4%) et des "autres dépenses courantes" (+26,7%). Les intérêts dus au titre de la dette publique ont progressé de 38,6% en 2016. Quant aux dépenses d'investissement, elles ont augmenté de 19,7% pour représenter 12,9% du PIB contre 11,5% en 2015. Cet accroissement est porté aussi bien par les dépenses sur financement interne que sur financement externe.

Au total, le déficit global dont compris a enregistré une dégradation en 2016 en s'établissant à 8,5% du PIB contre 6,3% en 2015.

Au plan des échanges extérieurs, la balance des paiements a enregistré en 2016, un solde global excédentaire de 67,1 milliards contre un excédent de 115,1 milliards en 2015.

Cette évolution résulte d'une réduction des flux nets de capitaux au titre du compte financier qui a atténué l'effet du repli du déficit du compte courant qui s'est établi à 192,5 milliards (-7,4% du PIB) contre 277,5 milliards en 2015 (-11,5% du PIB). Cette évolution favorable du compte courant est consécutive à la réduction du déficit de la balance des biens et services qui a tiré profit de la hausse des exportations conjuguée à la maîtrise des importations.

S'agissant de la situation monétaire, la position extérieure nette des institutions monétaires s'est améliorée de 67,1 milliards par rapport aux réalisations de décembre 2015, pour s'élever à 36,4 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution est essentiellement imputable à la hausse des avoirs extérieurs nets des banques (+136,5 milliards), ceux de la Banque Centrale s'étant contractés davantage (- 69,3 milliards).

L'encours du crédit intérieur s'est établi à 1 113,7 milliards à fin décembre 2016, en hausse de 99,2 milliards ou 9,8% par rapport à fin décembre 2015. La position nette débitrice du Gouvernement qui était de 59,9 milliards à fin décembre 2015, s'est améliorée de 28,9 milliards pour ressortir à 30,9 milliards à fin décembre 2016. L'encours des crédits à l'économie a progressé de 128,1 milliards pour ressortir à 1 082,8 milliards à fin décembre 2016.

La masse monétaire a progressé de 12,4% en douze mois en s'établissant à 1 448,9 milliards à fin décembre 2016. Cette hausse de la liquidité globale résulte de l'accroissement de 14,8% des dépôts en banque et du relèvement de 2,0% de la circulation fiduciaire.

En ce qui concerne la dette publique, son encours total, y compris les préfinancements et les passifs conditionnels (dette des entreprises publiques), est ressorti à 75,5% en 2016 contre 71,8% en 2015.

## 2.8.2 ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016

L'état de convergence en 2016 se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- Le **ratio du solde budgétaire global, dons compris rapporté au PIB nominal** en 2016 est ressorti à -8,5% contre -6,3% en 2015 ;
- Le **taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,9% en 2016 contre 1,8% en 2015 ;
- Le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 75,5% en 2016 contre 71,8% en 2015.

### Critères de second rang:

- Le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 32,1% en 2016 contre 33,2% en 2015 ;
- Le **taux de pression fiscale** s'est établi à 22,1% en 2016 contre 21,4% en 2015.

En matière de convergence, un seul critère de premier rang sur les trois et les deux critères de second rang ont été respectés en 2016. Le critère clé relatif au solde budgétaire global et celui de l'encours de la dette publique rapporté au PIB ne l'ont pas été.

## 2.8.3 PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2017-2021

Le programme pluriannuel de convergence du Togo réaménagé est parvenu à la Commission de l'UEMOA le 22 mai 2017. Il est une actualisation, à la suite de la conclusion d'un programme économique avec le FMI le 05 mai 2017, du programme pluriannuel de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de la République du Togo au titre de la période 2017-2021, initialement transmis à la Commission le 18 novembre 2016.

Le programme se fonde sur la volonté du Gouvernement togolais à consolider et à améliorer les résultats obtenus sur le plan macroéconomique et en matière de réformes structurelles en vue de la réalisation des objectifs de lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement s'engage à poursuivre, en outre, ses efforts en matière d'assainissement des finances publiques.

### Principaux éléments du programme

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance moyen de 5,6% du PIB réel par an sur la période 2017-2021. Les projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé, résultat de l'amélioration du climat des affaires, l'accroissement de la production du coton et du clinker, sont des

éléments déterminants du programme à court terme. Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme. Le soutien du Gouvernement à la modernisation de l'agriculture se poursuivrait à travers le PNIASA 2.

Pour atteindre les objectifs de développement, les réformes vont continuer. Ces réformes concerneront notamment la gouvernance budgétaire, le développement du secteur financier, les entreprises publiques et l'environnement des affaires.

Avec une gestion saine des finances publiques, notamment à travers la rationalisation des dépenses publiques et les efforts de l'assiette fiscale, le Togo disposerait d'une marge budgétaire pour mitiger l'impact des chocs exogènes et mettre en œuvre des politiques contra cycliques en cas de nécessité. L'augmentation des dépenses sera consacrée aux investissements dans les secteurs prioritaires à savoir les infrastructures, les secteurs sociaux (santé, éducation et agriculture). L'augmentation du stock de capital contribuerait à stimuler davantage la croissance.

La politique monétaire déterminée dans le cadre de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) visera à offrir des conditions de financement favorables aux activités économiques tout en veillant à préserver la stabilité des prix et la résilience du système bancaire dans son ensemble. Sur la période, le taux d'inflation serait maintenu en-deçà de la norme communautaire et pourrait même baisser si les cours du pétrole restaient stables sur le marché mondial, et si le Gouvernement prend les dispositions pour assurer un approvisionnement efficace des marchés en produits vivriers.

Les taux de croissance du PIB réel sur la période 2017-2021 seraient de 5,3% en 2017 et 2018, 5,6% en 2019, 5,6% en 2020 et 6,0% en 2021.

## **Evaluation technique du programme**

- Présentation du programme

Le programme du Togo est conforme au canevas type de présentation des programmes pluriannuels.

- Cohérence du programme

Le programme est, dans ses orientations, cohérent avec les objectifs de développement économique et financier à moyen et long termes définis à partir des orientations du Programme d'Actions Prioritaires (PAP), déclinaison du document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2013-2017 et du nouveau plan national de développement qui s'inscrit dans le cadre de la Vision Togo 2030. Il est également cohérent avec le programme économique qui vient d'être conclu avec le FMI.

- Amélioration continue des critères de convergence

Dans l'ensemble, le profil des critères se caractériserait par une bonne tenue sur toute la période que couvre le programme. Il est noté une amélioration continue du critère relatif au taux d'endettement jusqu'en 2020.

- Conformité par rapport aux objectifs de l'année de convergence

En 2019, tous les critères de convergence seraient respectés, sauf celui relatif au taux d'endettement. En effet, l'encours de la dette rapporté au PIB en 2019 se situerait à 2,1 point au-dessus du plafond communautaire avant de retomber à 68,9% du PIB en 2020. Ensuite, il remonterait à 75,3% en 2021.

- Pertinence des hypothèses

Le programme pluriannuel de convergence du Togo vise à réaliser un taux de croissance moyen de 5,4% du PIB réel par an sur la période 2017-2021. Cet objectif est réaliste au regard de l'historique et du potentiel économique du pays.

L'atteinte de cet objectif est sous-tendue par la réalisation des projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé, et l'accroissement de la production du coton et du clinker. Le soutien des bailleurs de fonds pourrait se renforcer avec la conclusion en mai 2017, par les autorités d'un programme économique et financier avec le FMI.

Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme. Le soutien du Gouvernement à la modernisation de l'agriculture se poursuivrait à travers le PNIASA-2.

Ces programmes seraient soutenus par la poursuite d'importantes réformes, notamment dans la gouvernance budgétaire, le développement du secteur financier, la gestion des entreprises publiques et l'amélioration de l'environnement des affaires.

En matière d'inflation, outre le soutien de l'Etat à la campagne agricole, il est nécessaire que l'Etat poursuive la mise en œuvre de mesures visant à faciliter l'approvisionnement régulier des marchés en produits vivriers locaux tout en assurant un revenu décent aux agriculteurs.

Avec une gestion saine des finances publiques, notamment à travers la rationalisation des dépenses publiques et les efforts de recouvrement des recettes fiscales, le Togo disposerait d'une marge budgétaire pour mitiger l'impact des chocs exogènes et mettre en œuvre des politiques contra cycliques en cas de nécessité. Toutefois, si la progression des recettes fiscales projetées paraît réaliste, celle des dépenses totales suscite des préoccupations. En effet, le Togo prévoit une réduction de la part des dépenses dans le PIB de 35,5% en 2016 à 26,4% en 2019 et à 24,4%

en 2021, soit une baisse de 9,1 points en trois ans, en liaison avec un recul continue de la part des investissements publics dans le PIB à partir de 2017. Ce qui peut paraître contradictoire dans un contexte où l'augmentation des dépenses, notamment celles consacrées aux investissements dans les secteurs prioritaires, à savoir les infrastructures et les secteurs sociaux (santé, éducation et agriculture), est nécessaire pour consolider la croissance. C'est cette forte maîtrise des dépenses d'investissement qui expliquerait l'amélioration notable du déficit public en 2017 (1,2% du PIB contre 8,5% en 2016), le solde budgétaire étant même prévu excédentaire en 2019 (+0,4%) et 2020 (+0,7%).

S'agissant de la dette publique, du fait des reclassements demandés par le FMI (intégration du stock des préfinancements et des passifs conditionnels), le poids dépasse désormais la norme maximale fixée par les critères communautaires. Malgré une réduction progressive sur la durée du programme, le taux d'endettement devrait demeurer au-dessus de la norme à l'horizon de convergence, et même augmenter, notamment en 2021. Cela devrait appeler à une plus grande prudence et à des mesures vigoureuses de la part des Autorités afin de garantir la soutenabilité de la dette à moyen terme.

#### **2.8.4 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Les performances de l'économie togolaise ont continué en 2016 et permis de réaliser une croissance de 5,1%. Les efforts soutenus de réalisation des performances des régies financières et des autorités ont permis une évolution favorable des différents secteurs d'activité économique. Cependant, le mode des préfinancements utilisé pour financer certains travaux d'investissements n'ont pas comblé toutes les attentes et ont créé aujourd'hui des difficultés pour le respect du critère de la dette publique. La décision d'arrêter ce mode de financement est donc salubre.

L'évaluation du présent programme pluriannuel montre que le Togo ne respecterait pas les conditions de convergence sur la période 2017-2021, à cause du niveau du taux d'endettement qui devrait demeurer au-dessus de la norme communautaire à l'horizon 2019. De ce fait, la Commission juge le programme non conforme aux objectifs du Pacte et recommande son rejet par le Conseil des Ministres.

Aussi, la Commission recommande-t-elle au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à réaménager leur programme pluriannuel 2017-2021, pour respecter les conditions de convergence en 2019, notamment le critère relatif au taux d'endettement.

Par ailleurs, l'analyse du programme pluriannuel révèle que l'atteinte des objectifs du programme dépendra de la réalisation effective des investissements structurants et de la mise en œuvre d'importantes réformes budgétaires. A cet effet, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à :

- poursuivre les efforts pour une mobilisation accrue des recettes fiscales en mettant l'accent notamment sur l'élargissement de l'assiette fiscale, le

renforcement des contrôles, la maîtrise des régimes suspensifs et des exonérations ;

- assurer une bonne gestion de la dette publique afin de respecter le critère de la dette d'ici à l'horizon de convergence ;
- poursuivre les efforts visant la maîtrise des dépenses courantes.

**Tableau 09** : Evolution des indicateurs de convergences pour le Togo

	<b>Normes</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Critères de 1er rang</b>								
Solde global/PIB	<= - 3%	-6,3	-8,5	-1,2	-1,8	0,4	0,7	-0,2
Taux d'inflation	<= 3%	1,8	0,9	<=3,0	<=3,0	<=3,0	<=3,0	<=3,0
Encours de la dette publique/PIB	<= 70%	71,8	75,5	75,2	74,6	72,1	68,9	75,3
<b>Critères de second rang</b>								
Masse salariale/Recettes fiscales	<= 35%	33,2	32,1	30,6	31,6	30,3	30,7	32,8
Taux de pression fiscale	>= 20%	21,4	22,1	22,7	21,6	21,9	21,2	19,4
<b>Taux de croissance du PIB</b>		<b>5,3</b>	<b>5,1</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>	<b>5,6</b>	<b>6,0</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo

## **3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION**

En 2016, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 6,7% contre 6,3% en 2015. Dans l'ensemble, tous les Etats membres ont enregistré de bonnes performances, en dépit des effets de la crise économique au Nigeria qui affecte particulièrement le Bénin et le Niger, et, dans une moindre mesure, le Togo. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte de stabilité des prix avec un taux d'inflation de 0,3% contre 1,0% en 2015, en liaison avec la baisse des prix du pétrole et les bonnes campagnes agricoles dans la plupart des Etats membres. Pour 2017, il est attendu un taux de croissance de 6,9%, porté par l'ensemble des secteurs économiques.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite en 2016 par une aggravation des déficits, en liaison avec la hausse des dépenses. Le déficit global a représenté 4,8% du PIB contre 4,1% en 2015. En 2017, Il resterait stable à 4,9% du PIB.

La balance des paiements a été caractérisée par un déficit courant hors dons qui est passé de 6,7% du PIB en 2015 à 5,4% du PIB en 2016.

La situation monétaire a été caractérisée par une hausse de la masse monétaire de 10,4%, imputable principalement à l'augmentation de l'encours du crédit intérieur.

En matière de convergence, pour la première fois depuis 2008, aucun Etat membre n'a respecté les trois critères de premier rang en 2016.

### **3.1 PRODUCTION**

L'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 6,7% en 2016 après 6,3% en 2015. Dans l'ensemble, l'activité a bénéficié d'une bonne tenue du secteur primaire, d'un dynamisme des BTP et d'un maintien des performances au niveau des transports et communications. Le dynamisme du secteur primaire est en rapport avec les efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les Etats membres et les conditions climatiques favorables. Au niveau des BTP, les performances sont liées à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Les résultats des transports s'expliquent par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications ont été portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

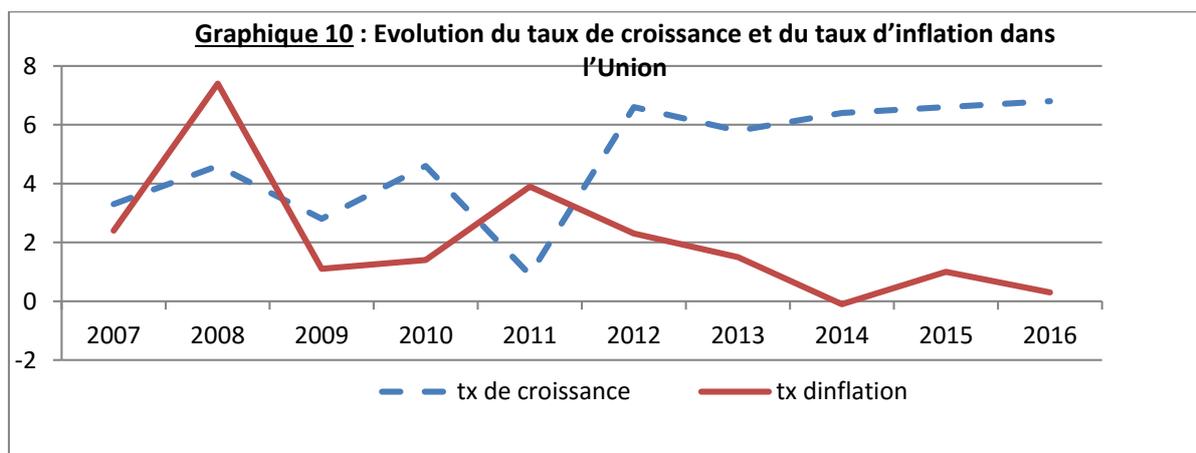
Toutefois, les performances de certains Etats membres, en particulier le Bénin et, dans une moindre mesure, le Niger, déjà affecté par la baisse des cours du pétrole et de l'uranium, ont été limitées par les effets de la crise économique au Nigeria, en particulier les activités de réexportation et les services y relatifs. Par pays, le taux de croissance en 2016 se présente comme suit : Bénin (3,9%), Burkina Faso (5,9%),

Côte d'Ivoire (8,8%), Guinée-Bissau (5,1%), Mali (5,8%), Niger (5,0%), Sénégal (6,7%) et Togo (5,1%).

Les perspectives macroéconomiques sont bien orientées. Pour 2017, il est attendu un taux de croissance de 6,9%. La croissance, attendue en hausse dans tous les États membres, serait portée par une amélioration des performances de tous les secteurs. La bonne tenue du secteur primaire serait en rapport avec la poursuite des efforts d'investissement dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole dans les États membres. Au niveau du secteur secondaire, il est attendu, d'une part, une bonne tenue des BTP, en liaison avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures de base, et, d'autre part, des industries extractives.

Les performances du secteur tertiaire seraient portées par le commerce, les transports et les communications. La bonne tenue du commerce serait en relation avec la commercialisation des excédents agricoles des campagnes agricoles précédentes. Les résultats attendus au niveau des transports s'expliqueraient par la modernisation des infrastructures portuaires et les performances des communications seraient portées par les différentes innovations des sociétés de télécommunication et la promotion de nouveaux produits.

Par pays, le taux de croissance se présente comme suit : Bénin (5,4%), Burkina Faso (7,4%), Côte d'Ivoire (8,5%), Guinée-Bissau (5,4%), Mali (5,3%), Niger (5,2%), Sénégal (6,8%) et Togo (5,3%). Toutefois, des risques pèsent sur ces perspectives, notamment la baisse de la demande en provenance des économies émergentes, la baisse des cours des principaux produits de base, la crise sécuritaire dans la zone du sahel et la situation économique et financière au Nigéria et les probables perturbations de la campagne hivernale.



### 3.2 PRIX ET INFLATION

En 2016, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une évolution modérée des prix. Cette situation est en rapport avec la bonne production

céréalière enregistrée en 2015 dans plusieurs Etats membres, la baisse des prix à la pompe du carburant, dans le sillage du repli des cours du brut et les mesures prises par les Gouvernements pour un meilleur approvisionnement des marchés en produits agricoles.

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,6% contre 1,0% en 2015. Cette évolution est liée à la baisse des prix des transports (-2,4% contre -1,1% en 2015), plus que compensée par la hausse des prix des produits alimentaires (+1,5% contre +2,2% en 2015). Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (-0,8%), Burkina Faso (-0,2%), Côte d'Ivoire (0,7%), Guinée-Bissau (1,5%), Mali (-1,7%), Niger (0,2%), Sénégal (2,2%) et Togo (0,9%).

En 2017, la hausse des prix devrait rester modérée au regard de l'évolution attendue des cours des produits alimentaires sur le marché international, du niveau des cours du pétrole et des perspectives de production vivrière dans la région. Tous les États membres devraient respecter la norme communautaire en matière d'inflation. En effet, au cours du premier trimestre, les prix ont augmenté de 0,7% contre 0,4% au cours du premier trimestre 2016. Cette évolution résulte de la variation des prix des fonctions ci-après « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+1,2% contre +2,2%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,9% contre +2,2%), « Transport » (-1,6% contre -1,0%), « Restaurant et hôtel » (+0,7% contre -1,2%), « Biens et services divers » (+1,0% contre -0,7%).

### **3.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE**

En 2016, les recettes budgétaires ont progressé de 6,3% pour représenter 17,7% du PIB contre 18,1% en 2015. Cette hausse a été portée par les recettes fiscales qui ont augmenté de 9,4% induisant un taux de pression fiscale de 16,0% contre 15,8% en 2015. L'augmentation des recettes fiscales est liée à la poursuite des efforts en matière d'administration de l'impôt, d'informatisation des procédures et de la lutte contre la fraude. Les accroissements les plus élevés ont été enregistrés au Burkina Faso (+15,7%), en Côte d'Ivoire (+13,5%), au Mali (+14,5%) et au Sénégal (+12,2%). Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (12,6%), Burkina Faso (15,0%), Côte d'Ivoire (15,6%), Guinée-Bissau (10,0%), Mali (14,9%), Niger (13,6%), Sénégal (20,6%) et Togo (22,1%).

Les recettes non fiscales se sont contractées de 15,6% pour représenter 1,8% du PIB contre 2,3% en 2015, en liaison avec les fortes baisses notées en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Mali et au Niger, partiellement compensée par l'accroissement substantiel au Burkina Faso (+30,7%). Ce recul s'explique essentiellement par les recouvrements effectués en 2015 au titre du renouvellement des licences de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire et au Niger. Les dons ont baissé de 7,7% pour représenter 2,1% du PIB contre 2,4% en 2015.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont progressé de 9,9% pour représenter 25,3% du PIB contre 24,9% en 2015. Cette évolution a été portée par les dépenses en capital, en hausse de 7,5% et les dépenses courantes en

accroissement de 6,1%. La progression des dépenses courantes est principalement imputable à la masse salariale en progression de 8,0%, atténué par le recul des dépenses de fonctionnement de 3,3%. Les plus fortes augmentations de la masse salariale ont été enregistrées au Burkina Faso (+18,3%), au Mali (+11,0%), au Sénégal (+8,8%), au Togo (+6,4%) et Côte d'Ivoire (+5,2%). Ces évolutions sont liées au recrutement et à l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat. Il faut par ailleurs noter un accroissement des dépenses liées aux intérêts sur la dette de 27,1%. Cette évolution a été notée dans la plupart des Etats membres avec +74,5% pour le Bénin, +57,7% pour le Niger, +49,4% pour le Burkina Faso, +38,6%, pour le Togo, +21,1% pour la Côte d'Ivoire et +20,7% pour le Mali.

Les dépenses en capital ont progressé de 7,5%, en rapport avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques. Les hausses ont été notées dans tous les Etats membres, à l'exception du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Niger. Les progressions ont concerné le Mali (+30,7%), le Sénégal (+20,3%), le Togo (+19,7%) et la Côte d'Ivoire (+12,9%).

Au total, en 2016, le déficit global hors dons et le déficit global ont représenté 6,9% et 4,5% du PIB, respectivement contre 6,6% et 4,1% en 2015.

En 2016, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal est ressorti à 44,5% contre 43,2% en 2015. Par ailleurs, le taux d'endettement le plus faible est de 30,3% (Mali) et le plus élevé de 75,5% (Togo). Ce ratio dépasse 50% dans trois Etats membres.

Il est attendu une aggravation du déficit global hors dons en 2017 pour représenter 7,6% du PIB. Quant au déficit global il resterait ressortirait à 4,6% du PIB,. Les recettes budgétaires progresseraient de 12,7% pour représenter 18,3% du PIB contre 17,7% en 2016. Cette hausse serait portée par les recettes fiscales qui augmenteraient de 11,8% induisant un taux de pression fiscale de 16,4%. Les recettes bénéficieraient des mesures d'élargissement de l'assiette, du renforcement des contrôles et de l'interconnexion des régies. Les progressions les plus fortes sont attendues au Burkina Faso (+22,3%), au Niger (+18,8%), au Bénin (+15,3%), en Guinée-Bissau (+11,1%), au Sénégal (+10,9%), au Mali (+9,7%) et en Côte d'Ivoire (+8,2%). Les dons progresseraient de 52,5% après la baisse enregistrée en 2016, portés par les hausses attendues au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger et au Togo.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 12,5% pour représenter 26,1% du PIB. Les accroissements les plus élevés seraient attendus au Burkina Faso (+49,8%), au Bénin (+24,4%), au Niger (+12,9%) et en Côte d'Ivoire (+12,8%). Cette évolution serait portée par les dépenses en capital, en hausse de 31,7%, l'augmentation des dépenses courantes étant de 6,5%. Toutefois, les paiements au titre des intérêts sur la dette devraient poursuivre leur augmentation avec un accroissement de 15,5%. La hausse serait de 52,3% au Bénin, 20,4% en Côte d'Ivoire, 19,3% au Niger, 14,7% pour le Mali.

L'accroissement des dépenses en capital serait lié à la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques. La hausse attendue est particulièrement élevée au Bénin (+83,6%) et au Burkina Faso (+144,1%).

En 2017, le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 44,9% contre 44,5% en 2016.

### **3.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS**

En 2016, la situation extérieure de l'Union a été caractérisée par un solde courant déficitaire qui n'a pas pu être entièrement couvert par la mobilisation de l'épargne extérieure pour la deuxième année consécutive. Ainsi, le solde global des paiements extérieurs de l'UEMOA en 2016 s'est traduit par un déficit de 946,8 milliards.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant hors dons s'est établi à 5,4%, contre 6,7% enregistré une année plus tôt, soit une amélioration de 1,3 point de pourcentage du PIB. Cette évolution s'explique essentiellement par un recul des déficits de biens et services (+1,5% du PIB), dont les effets ont été atténués par la détérioration du solde du compte du revenu primaire (-0,2% du PIB).

L'amélioration de la balance des biens résulte d'une nette réduction de la facture pétrolière (+1,1% du PIB), en ligne avec la baisse des prix internationaux. Elle tient également au repli des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires (+1,3% du PIB), du fait d'un ralentissement des investissements, dans un contexte d'incertitude sur les marchés des matières premières. Du côté des exportations, les principales évolutions ont été enregistrées au niveau de l'or et de l'anacarde, dont les chiffres d'affaires des ventes à l'extérieur se sont accrus respectivement de 9,4% et 12,8%, en ligne avec une bonne tenue des cours internationaux de ces spéculations. Cette évolution est toutefois atténuée par le recul des recettes tirées des exportations de cacao (-5,6%) et d'uranium (-12,5%) ainsi que des réexportations vers le Nigeria (-20,5%).

Le solde déficitaire des services a également connu une amélioration de 0,6 point en pourcentage du PIB, en ligne principalement avec le ralentissement des paiements au titre du règlement de la facture du fret et des services spécialisés.

Le solde déficitaire du revenu primaire, rapporté au PIB, est ressorti à 2,5%, en dégradation de 0,2 point du PIB, sous l'effet essentiellement d'une augmentation des versements de dividendes et des paiements d'intérêts sur la dette extérieure.

En tenant compte des transactions en capital dont les flux nets sont ressortis excédentaires de 1 191,4 milliards contre 1 158,1 milliards une année plus tôt, le besoin de financement s'est établi à 1 630,0 milliards, en baisse de 415,7 milliards par rapport à 2015.

Les entrées nettes au titre du compte financier se sont repliées sous l'action de toutes ses composantes. Les investissements de portefeuille connaissent une baisse de 34,5%, les États n'ayant pas sollicité les marchés internationaux de capitaux en

2016. Quant aux investissements directs étrangers, ils ont connu un recul de 18,8%, singulièrement dans le domaine pétrolier, en raison des incertitudes qui pèsent sur l'évolution des cours de ce produit. L'accumulation des créances commerciales par le secteur privé sur l'extérieur a contribué également à cette évolution défavorable.

Au total, les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde ont été marquées, en 2016, par une aggravation du déficit global, qui est ressorti à 946,8 milliards, par rapport aux réalisations de 2015, où le déficit a été de 189,8 milliards.

Pour l'année 2017, le profil des échanges extérieurs des pays de l'UEMOA afficherait une amélioration du solde global, en raison essentiellement d'une augmentation de l'excédent du compte de capital et du compte financier. Le déficit du compte courant, hors dons, est attendu à 5,4% du PIB, le même niveau qu'en 2016. Cette situation traduirait la poursuite de la dégradation du compte de biens et services ainsi que celui de revenu primaire.

Pour le compte des biens, il est projeté une accentuation du déficit commercial. Le rebond des exportations (+4,6%) ne compenserait que partiellement la progression des importations (+5,7%), tirée notamment par la remontée anticipée des cours du pétrole, couplée au maintien de la dynamique d'acquisition de biens d'équipement et intermédiaires. Quant au solde déficitaire du revenu primaire, il pourrait s'accroître de 5,6% en ligne avec la hausse prévue des versements d'intérêts au titre de la dette publique.

Pour le compte de capital, son excédent progresserait de 13,7% par rapport aux estimations de 2016, en lien notamment avec la hausse escomptée des dons-projets à la faveur des décaissements prévus en faveur de certains États de l'Union au titre du Millenium Challenge Account (MCA).

En tenant compte des transactions en capital, le besoin de financement s'établirait à 1 617,4 milliards en baisse de 12,6 milliards.

Le compte financier enregistrerait en 2017 une hausse des entrées nettes de capitaux. Cette amélioration résulterait de la progression des investissements directs étrangers (IDE) et des autres investissements (crédits commerciaux, prêts, numéraires et dépôts...), les investissements de portefeuille étant orientés à la baisse. L'accroissement des investissements directs étrangers (IDE) (+15,8%) pourrait provenir principalement des investissements directs étrangers attendus notamment au Niger (pipeline Niger-Tchad), au Burkina (construction de la mine d'or de Houndé) et au Sénégal (création d'un Business Park à Dakar). La progression des engagements nets au titre des autres investissements (+368,0 milliards) est essentiellement attribuable à la hausse des tirages publics nets (+17,0%).

Les perspectives d'évolution des comptes de capital et financier devraient permettre de couvrir le déficit des transactions courantes pour dégager un solde global excédentaire de la balance des paiements de 14,5 milliards.

### **3.5 SITUATION MONETAIRE**

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2016 comparée à celle à fin décembre 2015 est caractérisée par un accroissement de la masse monétaire, consécutif à la progression du crédit intérieur. En effet, les actifs extérieurs nets des institutions monétaires ont accusé en 2016, une baisse de 1 059,1 milliards (-22,3%) pour se situer à 3 694,4 milliards à fin décembre 2016. Cette évolution s'explique par la contraction des actifs extérieurs nets de la Banque Centrale (-914,5 milliards) et des banques (-144,6 milliards). Le stock des réserves officielles de change de la BCEAO a fléchi de 1 032,2 milliards en un an pour se situer à 6 490,5 milliards à fin décembre 2016 contre 7 522,7 milliards à fin décembre 2015. En conséquence, le taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale, s'est inscrit en baisse en s'établissant à 68,2% contre 80,2% en décembre 2015.

L'encours des créances intérieures à fin décembre 2016 s'est établi à 23 070,5 milliards, en accroissement de 3 401,6 milliards (+17,3%), par rapport à son niveau à fin décembre 2015. Cette évolution est imputable à la hausse des créances nettes des institutions monétaires sur les Administrations publiques centrales des Etats membres, ainsi qu'à la progression des crédits à l'économie. Les créances nettes des institutions de dépôts sur les Administrations publiques centrales se sont établies à 6 432,5 milliards à fin décembre 2016, soit une hausse de 1 952,9 milliards (+43,6%) par rapport à leur niveau à fin décembre 2015. Cette évolution résulte essentiellement de l'accroissement des dettes des États à l'égard des banques (+2 082,9 milliards), en liaison avec la hausse des émissions nettes de titres publics qui se sont établies à 2 232,9 milliards (+66,0%) en décembre 2016, contre 1 345,3 milliards en 2015. L'encours des créances sur les autres secteurs résidents (autres que les Administrations publiques centrales) a augmenté de 9,5% en un an, pour s'établir à 16 638,0 milliards à fin décembre 2016 après 15 189,3 milliards à fin décembre 2015. Cette évolution est consécutive à l'accroissement des crédits des banques aux autres secteurs résidents qui ont progressé de 1 459,4 milliards pour s'établir à 16 425,8 milliards à fin décembre 2016.

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 10,4% pour se situer à 22 657,1 milliards en décembre 2016 contre une progression de 14,7% sur l'année 2015. Cette décélération s'est reflétée à travers le léger ralentissement des dépôts à vue (+13,5%) et de la circulation fiduciaire (5,5%) comparativement à la progression enregistrée en 2015 où les dépôts s'étaient consolidés de 18,5% et la circulation fiduciaire de 12,0%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2015, la base monétaire s'est renforcée de 1,9%, pour s'établir à 8 128,7 milliards à fin décembre 2016, en raison

essentiellement de la hausse de 1 417,1 milliards des concours de la Banque Centrale aux banques et aux établissements financiers.

### **3.6 ETAT DE LA CONVERGENCE**

L'état de convergence en 2016, se présente comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal, supérieur ou égal à -3%**

Aucun Etat membre n'a respecté ce critère. Par Etat, la situation se présente comme suit : Bénin (-6,2%), Burkina Faso (-3,1%), Côte d'Ivoire (-4,1%), Guinée-Bissau (-4,0%), Mali (-3,9%), Niger (-6,1%), Sénégal (-4,2%) et Togo (-8,5%). En 2017, la Guinée-Bissau et le Togo respecteraient ce critère ;

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Tous les États membres ont respecté ce critère en 2016. Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (-0,8%), Burkina Faso (-0,2%), Côte d'Ivoire (0,7%), Guinée-Bissau (1,5%), Mali (-1,7%), Niger (0,2%), Sénégal (2,2%) et Togo (0,9%).

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal, inférieur ou égal à 70%**

Seul le Togo avec un taux de 75,5% contre 71,8% en 2015, ne respecte pas ce critère. Toutefois, le taux d'endettement dépasse 30% dans les sept autres Etats membres. Il en serait de même en 2017.

#### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Trois Etats membres ont respecté ce critère en 2016. Il s'agit du Mali, du Sénégal et du Togo. Pour les autres Etats membres, le ratio varie entre 41,8% (Côte d'Ivoire) et 55,2% (Bénin). En 2017, ces Etats respecteraient ce critère de même que le Niger.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 20%**

Le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère en 2016 avec des taux de 20,6% et 22,1%, respectivement. Pour les autres Etats membres la situation se présente comme suit : Bénin (12,6%), Burkina Faso (15,0%), Côte d'Ivoire (15,6%), Guinée-Bissau (10,0%), Mali (14,9%) et Niger (13,6%). Le Sénégal et le Togo demeureraient les deux Etats à respecter ce critère en 2017.

Au total, pour la première fois depuis 2008, aucun Etat membre n'a respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang. En particulier, aucun Etat

membre n'a respecté le critère clé. Le Togo est le seul Etat membre qui n'a pas respecté le critère relatif au taux d'endettement. En 2017, les prévisions indiquent que la Guinée-Bissau respecterait les trois critères de premier rang.

### **3.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Dans l'ensemble, les résultats macroéconomiques ont été satisfaisants en 2016, comme les années précédentes. Les taux de croissance élevés n'ont cependant pas permis une amélioration des résultats en matière de convergence. Aucun Etat membre n'a respecté les trois critères de premier rang, soit le plus mauvais des résultats obtenus depuis 2008.

Si les perspectives de croissance restent favorables pour 2017, un seul Etat membre pourrait respecter les trois critères de premier rang.

Pour remettre les économies sur un sentier de convergence, il est impératif de créer les conditions d'un climat socio politique apaisé dans tous les États membres de l'Union. En outre, des dispositions doivent être prises pour poursuivre la mise en place ou en œuvre :

- des stratégies d'accélération de la croissance économique en mettant l'accent sur les investissements structurants ;
- des politiques de diversification effective de la production ;
- des programmes et projets d'accroissement de l'offre agricole pour pallier l'insécurité alimentaire et maîtriser les tensions inflationnistes ;
- des réformes structurelles, en particulier dans les secteurs de l'énergie afin de favoriser le développement des activités économiques dans toutes les régions ;
- l'arrêt des préfinancements;
- des mesures visant à accroître le niveau de mobilisation des recettes par :
  - une amélioration de la performance des administrations fiscales et douanières ;
  - une amélioration du rendement fiscal des secteurs minier, informel, agro-pastoral ainsi que le foncier ;
  - une meilleure prise en charge de la problématique de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales ;
  - une rationalisation des dépenses fiscales ;
- des actions visant à renforcer l'efficacité des dépenses d'investissement et la maîtrise des dépenses courantes.

**ETAT DE LA CONVERGENCE EN 2016**

		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2016 PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2014 ET 2015								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2016	2015	2014
1	Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal (norme $\geq -3\%$ )	-6,2	-3,1	-4,1	-4,0	-3,9	-6,1	-4,2	-8,5	0	3	3
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme $\leq 3\%$ )	-0,8	-0,2	0,7	1,5	-1,7	0,2	2,2	0,9	8	8	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme $\leq 70\%$ )	49,4	34,2	42,1	47,5	30,3	39,7	62,3	75,5	7	7	8
4	Masse salariale sur recettes fiscales (norme $\leq$ 35%)	55,2	51,6	41,8	46,0	32,1	43,7	32,0	32,1	3	3	3
5	Taux de pression fiscale (norme $\geq 20\%$ )	12,6	15,0	15,6	10,0	14,9	13,6	20,6	22,1	2	1	1
<b>2016</b>		2	2	2	2	3	2	4	3			
<b>2015</b>		3	3	3	3	4	2	3	2			
<b>2014</b>		3	3	3	3	2	3	3	3			

## **4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2018 ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION**

Le poids de la dette publique et particulièrement celui de la dette extérieure des Etats membres de l'UEMOA, devenu excessif et insoutenable à la fin de la décennie 1990, a bénéficié d'une intervention importante de la communauté internationale et des bailleurs de fonds. Cette intervention, qui a permis d'alléger le fardeau que constituait l'endettement extérieur de ces pays, était constituée de deux initiatives : l'Initiative d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Pour minimiser le risque de ré-endettement des pays de l'Union, tous bénéficiaires des allègements PPTE et IADM, la communauté financière internationale a exigé en contrepartie de la remise de dette, des réformes touchant aussi bien le cadre juridique et institutionnel de gestion de la dette publique, que le suivi de ratios de soutenabilité de l'endettement et de la qualité des institutions. Les insuffisances constatées en matière de gestion de la dette publique ont amené les pays de la zone franc à définir progressivement un cadre institutionnel formel de gestion de la dette publique. Ainsi, dans l'UEMOA, le cadre juridique de gestion de dette existe à travers deux Règlements : les Règlements n°06/CM/UEMOA du 06 juillet 2001 et n°09/2007/CM/UEMOA du 04 juillet 2007.

Le Règlement n°06/2001/CM/UEMOA du 06 juillet 2001 porte sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication par les Etats membres. Il fait suite à la décision des Etats membres de l'UEMOA de mettre fin aux financements monétaires. Ce Règlement vise à favoriser le financement des Etats par le marché de titres publics par les adjudications.

Le Règlement n° 09/2007/CM/UEMOA du 04 juillet 2007 porte sur le cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les Etats membres de l'UEMOA. Il vise, entre autres, à mettre en place dans chaque Etat membre de l'Union, une politique d'endettement fixant les orientations globales en matière d'emprunts publics et de gestion de la dette afin d'assurer la viabilité de celle-ci.

En dépit de l'existence de ce cadre de gestion, et nonobstant la réduction substantielle du fardeau de la dette extérieure, les économies de l'UEMOA restent encore vulnérables, particulièrement au cours de ces dernières années, à un certain nombre de facteurs susceptibles d'affecter la viabilité de leur dette publique. Il s'agit, notamment, de la faiblesse structurelle des économies, fortement exposées aux

chocs d'offre, du déficit structurel du solde courant de la balance des paiements, des fluctuations des prix des matières premières d'origine agricole et minière, et de la faiblesse du cadre institutionnel de gestion de la dette.

A ces facteurs, s'ajoutent les opportunités de financement offertes par le marché financier régional, caractérisé par une prépondérance des émissions publiques sur les émissions privées. A côté du marché régional, il y a aussi l'apparition de nouveaux prêteurs (pays émergents d'Asie, d'Amérique Latine et pays du Golfe), qui, soucieux de pénétrer le marché des matières premières, offrent des financements souvent plus importants que ceux des créanciers traditionnels (BM, FMI, BAD, Club de Paris, pays de l'OCDE). Ces financements sont octroyés à des conditions souvent non concessionnelles, du fait de la rareté des ressources concessionnelles, mais plus attrayantes pour les pays en développement compte tenu des importants besoins, notamment en matière de financement des programmes sociaux.

Au plan budgétaire, pour faire face à l'insuffisance des infrastructures, la plupart des Etats membres se sont lancés dans des ambitieux programmes de développement pour réaliser l'émergence de leur économie. En plus de la mobilisation des ressources sur le marché financier régional, certains Etats ont recours au mécanisme de préfinancement et au partenariat public privé.

Les investissements réalisés ont ainsi permis de tirer la croissance dans l'Union, le taux moyen ayant été vigoureux de l'ordre de 6,5% par an sur la période 2013-2016. Toutefois, cette vigueur de l'activité économique s'est accompagnée d'une tendance à l'aggravation du déficit budgétaire du fait de la faiblesse relative des recettes fiscales, conjuguée à une progression rapide des dépenses. Comme corollaire, il est noté une dégradation du solde courant de la balance des paiements et une augmentation rapide de l'encours de la dette, du fait notamment de la progression de la dette intérieure induite par les interventions des Etats sur le marché régional.

Au niveau régional, le marché régional de la dette publique est resté la principale source de financement interne des Etats membres de l'Union. En effet, au cours de l'année 2016, les émissions brutes se sont élevées à 4.231,3 milliards, composées de 1.541,0 milliards de bons du Trésor et 2.690,3 milliards d'obligations. Ce montant inclut les émissions d'obligations islamiques «Sukuk» par les Trésors de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo (516,0 milliards). Les émissions nettes de titres publics se sont situées à 2.052,1 milliards, contre 1.345,3 milliards en 2015.

La préférence des Etats se porte toujours sur les titres de long terme en vue de financer leurs projets d'investissements, notamment dans le domaine des infrastructures.

Dans le cadre de la poursuite du mécanisme de la surveillance multilatérale, les critères de convergence ont été revisités en 2015. Toutefois, la norme du critère relatif à la dette publique totale par rapport au PIB a été maintenue à 70%, afin de

prendre en compte les besoins des ressources pour réaliser les investissements nécessaires pour soutenir la croissance économique.

De façon générale, tous les États membres ont respecté ce critère au cours de la période récente, notamment grâce aux effets bénéfiques de l'allègement obtenu dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Cependant, depuis 2013, le taux d'endettement de l'Union commence à remonter dangereusement vers le plafond communautaire, en raison du recours des Etats de plus en plus important sur le marché financier régional et les marchés internationaux de capitaux. Ainsi, en 2016, l'encours de la dette publique représente 45,1% du PIB nominal contre 32,3% en 2012, soit une hausse de près de treize points de pourcentage en l'espace de quatre ans. Le taux d'endettement le plus faible est de 30,3% au Mali et le plus élevé est de 75,5% au Togo, se situant au-dessus du seuil.

C'est dans le but d'échanger sur les conséquences de l'évolution rapide de la dette intérieure sur le respect des conditions de convergence à l'horizon 2019, que la Commission de l'UEMOA a organisé une réunion technique avec les CNPE, lors de laquelle chaque Etat membre a présenté l'évolution de la dette intérieure et la mise en œuvre du Règlement n°9/CM/UEMOA du 04 juillet 2007.

Globalement, il est ressorti des présentations des Etats membres que l'évolution de la dette intérieure sur les cinq dernières années (2012-2016), a connu une progression rapide au cours de la période sous revue. Elle est principalement composée des mobilisations de ressources par émission de titres publics sur le marché régional (bons et obligations du Trésor, sukuk). De façon générale, les émissions d'obligations, qui en principe, sont destinées à financer des projets d'investissement, servent de plus en plus à faire face à des problèmes de trésorerie. Par ailleurs, la quasi-totalité des pays expérimente le mécanisme des PPP, qui peut être également source d'endettement. Enfin, les «mécanismes de préfinancement» ont prévalu dans certains Etats membres avec des coûts d'endettement relativement élevés.

Au titre du cadre de gestion de la dette et de l'état de mise en œuvre du Règlement n°09/2007/CM/UEMOA du 04/07/2007, à l'exception de la Guinée-Bissau, tous les autres Etats membres ont mis en œuvre ce Règlement, avec toutefois quelques particularités selon les Etats. Dans certains Etats membres, l'élaboration de manuels de procédures pour la gestion de la dette est en cours et la Commission Nationale de la Dette composée des décideurs est fonctionnelle. De plus, l'analyse de la viabilité de la dette (AVD) n'est pas réalisée par certains Etats membres.

Au regard de ce qui précède, les recommandations suivantes peuvent être retenues :

- accroître le niveau de mobilisation des recettes par :
  - une amélioration de la performance des Administrations fiscales et douanières ;

- une meilleure fiscalisation notamment des secteurs minier, informel, agro-pastoral ainsi que le foncier ;
  - une meilleure prise en charge de la problématique de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- poursuivre les efforts visant à renforcer l'efficacité de la dépenses publique ;
- recourir de manière prudente aux marchés financiers afin d'éviter une crise de surendettement ;
- utiliser les ressources mobilisées sur les marchés financiers, notamment par emprunt obligataire, pour réaliser exclusivement des projets d'investissement à même de porter la croissance économique.